



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des
Sciences de Gestion



Département des *Sciences Commerciales*
Spécialité : marketing Hôtelier et Touristique

Mémoire de fin de cycle master 2

Thème

*La mise en tourisme durable d'une zone de
montagne
Cas : Lac Vert des Béni-Ghobri*

Présenté par :

TADJADIT Saïd

Dirigé par :

M.A.B. KHEDACHE Samir

Membres de jury :

Président : Mr OUALIKENE Selim, professeur fsecsg UMMTO

Examineur : Mr ABIDI Mouhamed, M.C.B fsecsg UMMTO

Rapporteur : Mr KHEDACHE Samir, M.A.B fsecsg UMMTO

Promotion 2021/2022

Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de la patience afin de réaliser ce modeste travail.

*Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon promoteur
KHEDACHE Samir. Merci à vous de m'avoir encadré, orienté, aidé
et conseillé.*

*J'adresse mon sincère remerciement à mon ami BEN ZAID Abdeslam qui ma
accompagner tout au long de ce travail.*

*Je remercié également Mr BOUNOUAR Mohandsalah président de l'association
AMNIR de Tizi-Ouzou, la propriétaire de l'agence de voyages et de tourisme de Tizi-
Ouzou, ainsi que Mm KACHER Zahia présidente de l'association femme rural
AFUD de Bejaïa, pour leurs immenses aides et leurs conseils qui m'ont étaient
précieux.*

*Je manifeste également ma grande reconnaissance aux membres de jury qui
m'ont fait l'honneur de participer à l'évaluation de ce travail.*

*Mon profond remerciement à ma famille TADJADIT, proches, et ami(e)s qui
m'ont soutenu et qui ont contribué à la réalisation de ce travail.*

*Je tien à remercier toutes les personnes qui ont contribuées à la réalisation de ce
travail de près ou de loin à son accomplissement.*

Saïd

Dédicaces

C'est avec une joie immense et le cœur ému que je dédie ce mémoire à moi même à mes chers parents pour leurs affections inépuisables et leurs précieux conseils.

A

Mes chères sœurs (Fatima, Hassiba, Siham, Zohra, ainsi que leurs familles).

A

Mes deux chers frères (Ali, Sofiane ainsi que sa famille)

A

Tout la famille TADJADIT

A

MON ami BEN ZAID Abdeslam

A

*Toute la spécialité Commerce International et Logistique (CIL) 2019/2020
en particulier ma deuxième famille :*

*Amelia, Amina, Djamel, Ferroudja, Hanin, Kaci, Lamia, Lydia, M'henna,
Nadjib, Nourdine, les deux Sarah, Sofiane, Tassadit et Yanis.*

A

Les membres de l'association Kafil El Yatim wilaya de Tizi-Ouzou

A

*Toute personne ayant contribué à la réalisation de ce travail de près
ou de loin.*

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	2
CHAPITRE I : TOURISME OU TOURISME DURABLE.....	5
Section 01 : Le développement durable de tourisme.....	7
Section 02 : Le tourisme durable	33
CHAPITRE II : LE TOURISME DURABLE DES ZONES DE MONTAGNES.....	50
Section 01 : Le tourisme des montagnes.....	51
Section 02 : Durabilité de tourisme des montagnes	67
CHAPITRE III : LA DESTINATION TOURISTIQUE LAC VERT.....	92
Section 01 : Le tourisme en Algérie	93
Section 02 : présentation de territoire de la recherches.....	103
Section 03 : Les résultats d'enquête.....	115
COCLUSION GENERALE	130
BIBLIOGRAPHIE	V
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES.....	VI
ANNEXES	VII
TABLE DES MATIERES	VIII

Liste des abréviations

- **ANCC** : Agence Nationale des Changements Climatiques.
- **ANDT** : Agence Nationale de Développement du Tourisme.
- **APC** : Assemblée Populaire Communale.
- **APW** : Assemblée Populaire de Wilaya.
- **BFE** : Bureau national des Etudes Forestières.
- **CEGES** : Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale.
- **CENEAP** : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement.
- **CIFORT** : Centre International de Formation et de Recherche en Tourisme.
- **CMED** : Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement.
- **CNLAMCA** : Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives.
- **CNM** : Conseil National de la Montagne.
- **CNRTL** : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.
- **CNUCES** : La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.
- **DTA** : Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya.
- **ESS** : Economie Sociale et Solidaire.
- **GCP** : Gestion du Cycle de Projet.
- **ICOMOS** : Conseil International Des Monuments et des Sites.
- **INSEE** : la Statistique et Des Etudes Economiques.
- **ITHQ** : Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec.
- **MTA** : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat.
- **NAP** : Nouvelles Activités Périscolaires.
- **OCDE** : Institut National d'Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- **OESS** : Organismes de l'Economie Sociale et Solidaire.
- **OMD** : Objectifs Millénaire pour le Développement.
- **OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme
- **ONAT** : Office National de l'Animation, de la promotion et de l'information Touristique.
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale.
- **ONGI** : Organisation Non Gouvernementale Internationale.
- **ONT** : Office National du Tourisme.
- **ONU** : Organisation des Nations Unis.
- **PIB** : Produit Intérieur Brute.
- **PME** : Petite Moyenne Entreprise.
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement.
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- **SRAS** : Syndrome Respiratoire Aigu Sévère.
- **SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- **TIES** : Société Internationale d'Ecotourisme.
- **UCDF** : Unité de Conservation et de Développement de la Faune et de la Flore.
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
- **ZEST** : Zone d'Expansion S Touristique.
- **ZET** : zones d'Expansion Touristique.

Introduction générale

Introduction générale

Le tourisme est une activité économique majeure à l'échelle mondiale, tant pour les pays en développement que pour les pays émergents. Etant la première de service avec 12% de PNB mondial, le tourisme est considéré comme un secteur de l'économie à part entière et ouvre des perspectives d'avenir pour les nations¹.

Le tourisme est une activité ancienne née durant les années 1800 plus exactement en 1811 qu'il est découvert en Angleterre avec le déplacement de jeunes Anglais de la plus haute société vers l'Europe, l'activité était seulement réservée à la minorité bourgeoise. Ce n'est qu'avec le développement des progrès en matière de transport (chemins de fer, et plus tard le voyage aérien) et aussi par innovations dans la grande hôtellerie et dans les systèmes de commercialisations des voyages que le tourisme s'est développer en touchant les autres catégories sociales qui ont pu à leurs tour profiter des plaisirs du voyage.

Les destinations touristiques dans toute leur diversité sont parfois frappées par des événements qui mettent en péril leurs activités touristiques. Elles doivent faire face à d'innombrables risques potentiels ou réels : risques naturels, épidémiologiques, politiques, sociaux...etc. En outre, les infrastructures et équipements vieillissants des destinations touristiques anciennes deviennent parfois inadaptés aux goûts, motivations, pratiques, usages et désirs qui évoluent sans cesse.

De son côté, l'Algérie renferme un potentiel touristique riche et diversifié, son passé historique, son climat, sa géographie, sa côte méditerranéenne et en particulier le sahara, devraient lui permettre d'être un pays touristique au même rang que celui des pays du Maghreb (Maroc et Tunisie) qui se situent globalement au même niveau de développement avec elle.

Les zones de Montagnes attirent chaque année de plus en plus de touristes à la recherche d'évasion, de l'aventure et de la découverte. Les montagnes ont toujours été un sujet d'émerveillement et une source d'inspiration pour les hommes.

De part le monde, la création des aires protégées était dans l'esprit de préserver la plupart des espaces naturels sauvages menacés par les diverses pressions provoquées par la croissance et les exigences du monde moderne, notre pays figure parmi les pays qui compte sur l'expansion du tourisme.

La Kabylie se démarque et se distingue toujours à travers la richesse de son patrimoine naturel et culturel ainsi que par les savoirs faire ancestraux, adoptés par l'homme Kabyle dans le but de répondre à ses besoins et de préserver son chez-soi au quel il y était tant attaché et qu'il construisait dans le respect total de l'environnement, en exploitant les richesses existantes sur les lieux.

¹ BELBACHA M. L ; Mémoire de magister ; « *La capacité de charge touristique au sein de la démarche du projet urbain pour un tourisme durable, Cas de Constantine* » ; Université Mentouri de Constantine ; 2011, P12.

1. Objet du travail

A partir de ce constat, il nous a paru intéressant que l'objet du travail puisse être d'étudier l'expérience Algérienne en matière de développement touristique à travers le cas de Lac Vert des Béni-Ghobri. La forêt domaniale des Béni-Ghobri se forme d'un relief accidenté, des pentes de 5 à 10%, avec réseau hydrographique dense, le site du Lac est relativement plat.

2. Problématique et hypothèse de recherche

Le thème central de ce travail est celui de l'étude de la mise en tourisme durable d'une zone de montagne. Dans cette perspective, nous posons la problématique suivante : **Comment caractériser l'attractivité touristique dans le Lac Vert des Béni-Ghobri et le valoriser dans une perspective de tourisme durable ?**

L'objectif de cette recherche est de chercher comment développer le secteur touristique en zone de montagne et de s'interroger sur les moyens pour le rendre attractif d'une façon durable.

Dans le secteur du tourisme, l'Algérie ne participe que timidement au niveau international et elle se limite à occuper les derniers rangs de destinations touristiques, notamment dans le bassin méditerranéen. De ce fait, ce n'est qu'à partir de la décennie 2000 que l'Algérie commence à s'intéresser au tourisme en lui réservant une place dans ses stratégies et ses projets de développement par un nombre important d'investissements touristiques qui soutient la politique de développement et de l'aménagement touristique.

Le Lac Vert, une zone humide au cœur de la forêt des Béni-Ghobri à Tizi-Ouzou, un site touristique majestueux à découvrir est très fréquenté. En effet, il attire chaque weekend des milliers de visiteurs ce qui a incité plusieurs agences de voyages et associations à opter pour cette destination.

Tenant compte du nombre de personnes en provenance de différentes wilayas du pays attiré par le Lac Vert des Béni-Ghobri, qui est une destination relativement récente des touristes locaux et des randonneurs, mais aussi des difficultés auxquelles se heurtent les pouvoirs publics dans la valorisation de patrimoine.

3. Démarches méthodologiques

Nous avons opté pour la réalisation de ce travail de recherche à une démarche méthodologique qui s'articule autour de deux points :

- **Revue de la littérature** : nous avons dans le cadre de ce travail emprunté les travaux de plusieurs chercheurs portant sur le tourisme en particulier, de développement durable ainsi que la valorisation du patrimoine. Notre objectif étant de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement territorial.
- **Etude empirique** : nous avons mené une étude empirique auprès des touristes locaux, randonneurs et d'associations pour réaliser notre travail de terrain, et nous avons fait appel à une démarche combinant une méthode quantitative et qualitative.

4. Plan de travail

Nous avons organisé notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré au tourisme ou tourisme durable. Il est ainsi subdivisé en deux sections. La première propose le développement durable de tourisme, la deuxième aborde le tourisme durable.

Le deuxième chapitre est consacré au tourisme durable des zones de montagnes. Dans la première section on a abordé le tourisme des montagnes. La deuxième section abordera la durabilité de tourisme des montagnes.

Le troisième et dernier chapitre est consacré pour la destination touristique Lac Vert. La première section du chapitre aborde le tourisme en Algérie. La deuxième section éclairera la présentation du terrain d'étude et la méthodologie suivie de l'enquête. Dans la dernière section nous faisons la restitution de nos résultats de la recherche.

Chapitre I : Tourisme ou tourisme durable

Introduction

Le tourisme est souvent l'une des options de développement local visées, en particulier pour les sites dont les ressources environnementales et culturelles sont les plus attractives. Globalement, il a été identifié comme l'une des plus jeunes et dynamiques industries.¹ Pour de nombreuses régions du monde, le tourisme constitue un élément essentiel dans les économies locale, régionale et nationale, contribuant de manière significative à la création d'emplois, la croissance du PIB et les recettes en devises.

La notion de développement durable a émergé dans les années 1980 comme une réponse à l'appel des préoccupations mondiales sur les questions environnementales. Il est rapidement entré dans le vocabulaire commun des décideurs politiques, des chercheurs universitaires et des praticiens de l'industrie.² En conséquence, de plus en plus souvent et à tous les niveaux (même dans les secteurs industriels autres que le tourisme), le développement économique est remodelé en tenant compte du concept de développement durable.³

La connexion entre tourisme et durabilité, qui a nécessité près de deux décennies pour s'opérer, comme nous pouvons le voir à partir de la littérature, se heurte à des débats et des arguments contradictoires. Néanmoins, la compréhension de leurs relations est fondamentale pour cette recherche.

¹ Ming, Xu : « *Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques. Etude de cas en Chine* », Economies et finances. Université Pascal Paoli, 2015, p17.

² Hunter, C. (1995a), Key Concepts for Tourism and the Environment. In C. Hunter & H.Green (eds.) *Tourism and the Environmen: A Sustainable Relationship?* (pp. 52-). London: Routledge. Cité par : Ming Xu. Op. Cit., P17.

³ Farrell B.H. (1999), Conventional or Sustainable Tourism? No Room for Choice. *Tourism Management* 20, 189-191. Cité par Ming Xu. Op. Cit, P17.

Section 01 : Le développement durable de tourisme

Le développement durable représente une nouvelle conception du développement, qui déplace l'accent du moyen vers le but de l'action. Le but essentiel du développement durable, but autoreproductible, est la satisfaction des besoins de la génération présente, sans porter atteinte à la satisfaction des besoins des générations futures.

Selon Pecqueur, Le développement local fait aujourd'hui recette dans les discours sur les politiques publiques dans les pays du Sud. Il est souvent jumelé avec un processus de décentralisation, souhaité et souvent différé. En examinant, au plus près du terrain, les réalisations effectuées en son nom, on comprend la nécessité de clarifier les principes de base de son fonctionnement.⁴

1.1 Le développement durable (notions)

Le développement durable est développé depuis la fin du XXe, considérée à l'échelle de la planète, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux à long terme.

1.1.1 Historique et définitions

• L'évolution

La première tentative de réaliser une approche systémique sur l'avenir de l'humanité a été effectuée dans le Rapport Meadows qui a pris en compte cinq facteurs : la croissance exponentielle de la population, la croissance exponentielle du besoin de nourriture, la croissance exponentielle de l'industrie et de la pollution déterminée, l'industrie et la diminution exponentielle des ressources naturelles non-régénérables, etc. A partir des équations formulées, des extrapolations futures des données connues jusqu'en 1970, on a pu constater que notre civilisation ne survivrait pas au delà de l'année 2050, car le développement n'est pas durable. Ensuite, on a amélioré successivement différents paramètres d'entrée : doublement de la nourriture, doublement ou croissance infinie des réserves minérales, réduction de la pollution, réduction de la croissance de la population; pourtant, toutes les méthodes ont montré qu'il y aura un collapse lors du siècle suivant. Le rapport Meadows est très pessimiste. Il a été suivi par d'autres, dans lesquels on a introduit plusieurs facteurs (par exemple, les facteurs sociaux et culturels), on a partagé le territoire en régions, on a nié les données primaires; pourtant, presque aucun modèle global ultérieur n'a réussi à trouver une solution pour sortir de l'impasse⁵.

Les critiques des « imites de la croissance » établies dans les années '70 n'ont pas réussi à créer un consensus social en faveur de la croissance économique, qui a été présente dans les années '50.⁶ Les conséquences négatives de la croissance économique

⁴ Pecqueur, B. Fondements théoriques et conceptuels du développement gouvernance territoriale. Dans A. Diop, *Développement local, gouvernance territoriale: enjeux et perspectives* (pp. 11-22). Dakar: Karthala. 2008. Cité par: Wafaa Nasser : « *Construction territoriale, développement local et tourisme : le cas du Liban. Economies et finances* ». Université de Grenoble, 2011, P18.

⁵ Elena Elisabeta Pomeanu. « *Études sur le tourisme durable et sa contribution au développement régional* », Sciences de l'information et de la communication. Université de Toulon; Universitatea tehnică "Gheorghe Asachi" (Iași, Roumanie), 2013 p31.

⁶ Maxim E, (2010), *Strategie și planificare strategică*, Editura Sedcom Libris Iași. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. P31.

sur l'environnement étaient évidentes. Les recherches ont commencé à se diriger vers l'analyse complémentaire, située entre la croissance économique et l'environnement. En accord avec ce point de vue la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (1987) invoquait une "nouvelle époque de la croissance économique, croissance qui soit soutenue, en même temps, et qui soit durable du point de vue social et environnemental".

Le concept de "steady state economics" (état d'équilibre de l'économie), introduit par les professeurs Daly et Cobb constitue un élément de consolidation ultérieure de la notion de développement durable. Dans leur travail "For the Common good" (1989), ces auteurs avancent l'idée selon laquelle la société doit s'orienter vers les systèmes qui s'appuient sur des flux naturels régénérables d'énergie et de ressources naturelles, sans forcer le développement économique et, par conséquent, sans détruire les ressources de l'environnement.

Bernstram (1991) a soutenu que l'industrialisation, dans les conditions du marché libre, dès le début, des effets négatifs sur l'environnement, mais que, à un certain moment, on peut réduire la pollution par la croissance de la productivité des facteurs de production (qui réduisent la consommation des facteurs nécessaires pour obtenir la même production). Cet auteur considère que les pays en développement ont besoin de croissance économique afin d'améliorer l'état de leur environnement. Progressivement, on est devenu conscient du fait que, si on adopte des politiques adéquates, les bénéfices créés par la protection de l'environnement sont plus importants que les coûts qui en résultent.⁷

Par conséquent, deux ans plus tard, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement qui a eu lieu en 1992 à Rio de Janeiro (conférence connue sous le nom de "Sommet de la Terre"), le concept principal est devenu le "développement durable". Cette occasion a favorisé une certaine manière d'aborder les problèmes de l'environnement dans le contexte du développement social et économique.

La déclaration de Rio de Janeiro (juin 1992), signée lors de la Conférence sur l'Environnement et le Développement, comprend 27 principes pour le développement durable et un plan d'action connu sous le nom d'« Agenda 21 ».⁸ Ce plan comprend des principes qui concernent l'accélération du développement durable dans les pays en développement, la lutte contre la pauvreté, le contrôle de la dynamique démographique, la santé des populations, l'intégration de l'environnement dans la prise des décisions, l'atmosphère, la planification et le management des ressources, la lutte contre les déboisements, ...etc.⁹

Les préoccupations pour la mise en application de ce concept ont été générées, au fil du temps, par la limitation quantitative des ressources naturelles, par l'augmentation du

⁷ Bon V, (2009), Le Développement Durable: des fondements pour l'entreprise aux écueils managériaux, *Management & Avenir*, Vol. 9, n° 29, 172-190. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. p32.

⁸ Teodosiu C., Barjoveanu G., (2011), *Integrated environmental management (3rd.ed)*, (In Romanian), Ecozone Publishing House, Iași, Romania. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. p32.

⁹ Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. p32.

niveau de pollution, tout comme par les différences existantes entre les pays développés, les pays en développement et les pays faiblement développés. Pour ces raisons, le développement durable a toujours suscité de nombreux débats et controverses. Berca considère que “ce concept controversé de développement durable, en soi-même, quelle que soit la définition et quel que soit son nom, correspond à une réalité objective de l'évolution du monde vivant sur notre planète”.¹⁰

Par essence, le développement durable représente la modification d'un style de vie, des comportements qui évitent différentes actions destructives pour l'environnement, mais qui ont une importance évidente sur le milieu social et économique. La volonté de découvrir la méthode efficace afin de réaliser le développement durable en fonction des secteurs d'activité est un leurre car la durabilité est possible seulement si elle est présente dans tous les domaines de l'activité humaine; par conséquent, l'action d'assurer la durabilité d'une activité peut être incompatible avec la durabilité d'une autre activité.¹¹ Par exemple, on ne peut pas concevoir le développement durable dans le domaine de l'industrie sans tenir compte de l'environnement, de la santé de l'individu et des conditions sociales.

Le développement durable offre une meilleure compréhension des fonctions accomplies par le milieu naturel ou aménagé. D'autres services plus amples, difficilement caractérisables en termes économiques, se sont avérés être d'une importance fondamentale parce que, sans ces services, l'économie ne peut pas fonctionner dans sa forme actuelle: l'ozone de la stratosphère, par exemple, aide à régler le niveau des radiations qui touchent la terre, tandis que le bioxyde de carbone aide à régler le climat planétaire. Par conséquent, le milieu naturel a trois fonctions majeures qui ont une importance directe pour la manière d'interpréter le développement durable. Ces fonctions sont: l'utilité directe pour les individus; l'offre des inputs pour les processus économiques; l'offre des services pour soutenir la vie.¹²

La contribution de l'environnement à la prospérité humaine est réalisée par l'intermédiaire d'une large classe de fonctions. Les fonctions de l'environnement expriment la capacité des systèmes naturels (des composantes du capital écologique) de fournir des biens et des services qui puissent satisfaire les besoins humains.¹³ C'est d'ici que résulte la durabilité des conditions environnementales qui représentent la capacité continue de l'environnement d'offrir les facteurs de production nécessaires à l'économie et qui permet par cela de maintenir la prospérité économique. La prospérité économique résulte, premièrement, du revenu obtenu (monétaire et non-monétaire), mais aussi du fait qu'on a un emploi, de la qualité et la sécurité de l'environnement, des conditions de travail et de sécurité sociale, de la manière dont le revenu et la richesse sont

¹⁰ Berca M., (2001), *Agricultura în tranziție. Studii și articole (1998-2001)*, Editura Ceres, București, 10. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. p32.

¹¹ Heikkurinen P., Bonnedahl K. J. (2013), Corporate responsibility for sustainable development: a review and conceptual comparison of market- and stakeholder-oriented strategies, *Journal of Cleaner Production*, 43, 191-198. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit. p33.

¹² Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit. p33.

¹³ Lijing Y., Yonghong N., Yanli X., (2011), Sustainable Development and Formation of Harmonious Nature, *Energy Procedia*, 5, 629-632. Cité par par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit., p33.

distribués entre les membres de la société.¹⁴

- **Définition**

Le rapport établi en 1987 pour les Nations unies par la Commission mondiale de l'environnement et du développement, donne la définition la plus communément admise du développement durable. C'est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* » L'idée centrale est que le développement économique et social que les pays du Nord ont promu en modèle d'action à l'échelle planétaire est devenu aujourd'hui contre-productif.

D'après le rapport Brundtland de la commission mondiale pour l'environnement et le développement « le développement durable est un développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre les possibilités offertes aux générations futures de satisfaire les leurs. Il contient deux concepts clé, bien souvent ignorés :

- ✓ Le concept de besoins, en particulier les besoins fondamentaux des pauvres du monde auxquels une priorité absolue doit être accordée.
- ✓ L'idée des limites imposées à l'état actuel de la technologie et de l'organisation social par l'environnement quand à sa capacité à satisfaire les besoins présent et futurs ».

1.1.2 Objectifs et finalités

Les objectifs de la politique du développement durable sont rapportés dans le rapport Brundtland qui insiste sur :¹⁵

- La nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement. Restauration, aménagement et maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.
- Transmission du patrimoine culturel de génération en génération alliée à celle de la diversité culturelle et à celle de l'interaction entre les communautés humaines et la nature.

Les objectifs peuvent être partagés en trois grandes catégories :

- Ceux qui sont à traiter à l'échelle de la planète : rapports entre nations, générations et individus.
- Ceux qui relèvent des autorités publiques dans chaque zone économique (Union Européenne, Maghreb, Asie...).
- Ceux qui relèvent des autorités locales.

Pour faciliter la mise en place des agendas 21 locaux, le ministère en charge du développement durable a élaboré en 2006 un cadre de référence pour les projets

¹⁴ Elena Elisabeta Pomeanu. Op.cit, p33.

¹⁵ TOUBAL Ramdane : « *valorisation de l'architecture villageois en Kabylie pour un développement durable* », mémoire de Magister en architecteur, UMMTO, 2017, p122.

territoriaux de développement durable. Ce cadre de référence définit notamment Cinq grandes finalités dont la prise en compte permet de garantir une certaine cohérence entre les agendas 21 territoriaux et de faciliter le partage et la capitalisation d'expériences.¹⁶

- **Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

Pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixée comme objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Les territoires doivent pour cela maîtriser la demande d'énergie et développer les énergies renouvelables.

- **Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

Les biens et services apportés par la biodiversité sont innombrables et pour la plupart irremplaçables. Il est donc urgent de préserver au maximum la diversité biologique, et de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles.

- **Épanouissement de tous les êtres humains**

Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels, sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures ni de ceux et celles qui vivent ailleurs sur la planète.

- **Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations**

La cohésion sociale suppose de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, les sociétés et les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses.

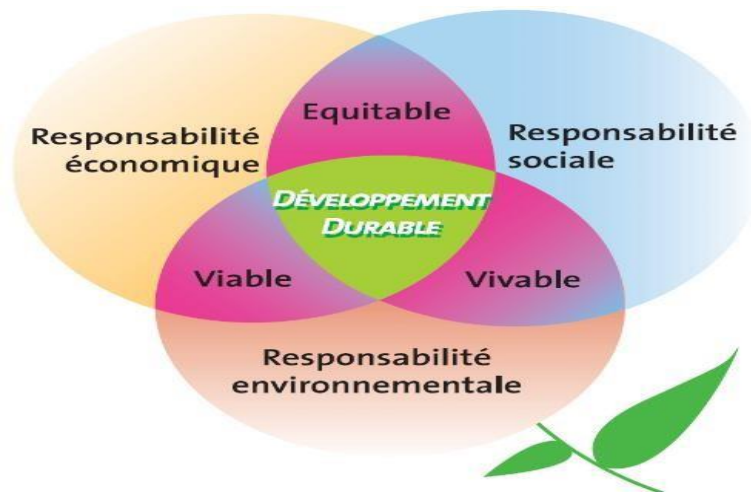
- **Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Une consommation et une production plus responsables se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins consommatrices de ressources et de milieux naturels. L'objectif du progrès social doit orienter les choix économiques et soutenir l'innovation.

1.1.3 Les approches du développement durable

Le concept de développement durable a évolué pendant les dernières décennies. Aujourd'hui il couvre trois perspectives: économique, sociale et écologique (Figure n°01).

¹⁶ www.Agenda21local, EPNAY-SUR-SEINE.com, 20 février 2018. Cité par. : IBAROUDENE Thafeth et SOUDED Nora : *Le diagnostic territorial comme outil du développement durable local : la mise en tourisme du patrimoine cas du village traditionnel d'Ath el Kaid, wilaya de Tizi-Ouzou*, mémoire master en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2018, p29.

Figure n° 01 : Les principes du Développement Durable

Source: <http://www.memoireonline.com/05/09/2041/m les problemes du developpement de lenvironnement3.html>.

- **L'approche économique**

Est fondée sur le concept du flux maximal de revenu qui peut être généré par la maintenance de la réserve des valeurs (ou du capital) qui a produit ces bénéfices. Les problèmes d'interprétation apparaissent lorsqu'il faut identifier les types de capital qui doivent être maintenus (manufacturé, naturel ou humain) et la possibilité de ces capitaux d'être substitués, tout comme la valorisation de ces capitaux, en particulier des ressources écologiques. La problématique d'irréversibilité et de collapse soulève des difficultés supplémentaires.¹⁷

- **L'approche écologique**

Le développement durable a en vue la stabilité biologique et physique des systèmes. La viabilité des sous-systèmes a une importance accrue, parce que ces sous-systèmes sont essentiels à la stabilité du système entier. Un aspect clé est constitué par la protection de la diversité biologique.¹⁸

- **L'approche sociale et culturelle**

Cherche à maintenir la stabilité des systèmes sociaux et culturels, y compris à travers la réduction des conflits destructifs. Les aspects importants de ce type d'approche consistent à promouvoir l'équité au sein de la même génération (en particulier par l'élimination de la pauvreté), mais aussi de l'équité entre les générations (y compris en garantissant les droits des générations futures). On recommande d'essayer de garder la diversité culturelle qui existe dans le monde entier, et d'utiliser les connaissances liées aux pratiques viables des cultures moins dominantes. La société moderne devra encourager et promouvoir le pluralisme afin de créer un cadre décisionnel plus efficace pour le développement social durable.¹⁹

¹⁷ Peng Y ; Guosheng C, Yancai R. (2011), The Research on the Assessment of Sustainable Development of County Economy, *Energy Procedia*, 5, 921-925. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p34.

¹⁸ Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p34.

¹⁹ Ibid, p34.

En comparant les concepts de durabilité économique et écologique, on en déduit qu'il est plus convenable d'analyser la maintenance d'une série de possibilités par rapport à la stricte conservation des valeurs de base.²⁰ Ce phénomène apparaît grâce au fait que les préférences et les technologies ne sont pas gardées de manière constante au fil des générations, de manière que la conservation d'une valeur puisse d'avérer excessive.²¹ Par la concentration de la série de possibilités, l'importance de la conservation de la biodiversité devient plus évidente en termes d'approche durable, vue par l'intermédiaire de la perspective écologique ou économique.

Le développement durable n'est pas forcément synonyme de maintenance du status quo. La conservation de la biodiversité ne requiert ni la protection de toute les espèces, ni la conservation des conditions environnementales actuelles.²² Le développement durable est compris comme un développement qui est capable de soutenir, à long terme, la stabilité économique et le progrès humains, d'harmoniser les demandes écologiques et le développement économique et humain²³. Il se présente actuellement comme l'un des plus grands défis de la société, avec tous ses domaines d'activité.

1.1.4 Les dimensions du développement durable

Le développement durable se situe à l'intersection, de l'économique, de social et de l'environnement. Il est une démarche qui combine les trois piliers de la vie en société est qui sont de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux, les trois dimensions sont les suivantes :²⁴

- **La dimension sociale**

C'est la satisfaction des besoins de l'humanité (logement, alimentation, santé, éducation) et l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités entre les peuples, sont les conditions essentielles d'un développement qui satisfait les besoins de la majorité des habitants de la planète.

- **La dimension environnementale**

Il s'agit de respecter les écosystèmes naturels et de préserver les ressources naturelles, préoccupation de préservation de l'environnement, d'équilibre écologique actuel et futur.

²⁰ Peng Y., Guosheng C., Yancai R. (2011), The Research on the Assessment of Sustainable Development of County Economy, *Energy Procedia*, 5, 921-925. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p35.

²¹ Little W. A., Green A. (2009), Successful globalisation, education and sustainable development *International Journal of Educational Development*, 29(2), 166-174. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p35.

²² Baumgartner J. R. (2011), Critical perspectives of sustainable development research and practice *Journal of Cleaner Production*, 19(8), 783-786. Cité par Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p35

²³ Elisabeta Pomeanu. p35

²⁴ BRODHAG Christian et Al, Du concept à la mise en œuvre du développement durable : théorie et pratique autour de guide SD 21000, In : Vertigo, La revue en sciences de l'environnement, Vol 5, N° 2, Septembre 2004. Cité par IBAROUDENE Thafeth et SOUDED Nora, Op.cit. p26.

- **La dimension économique**

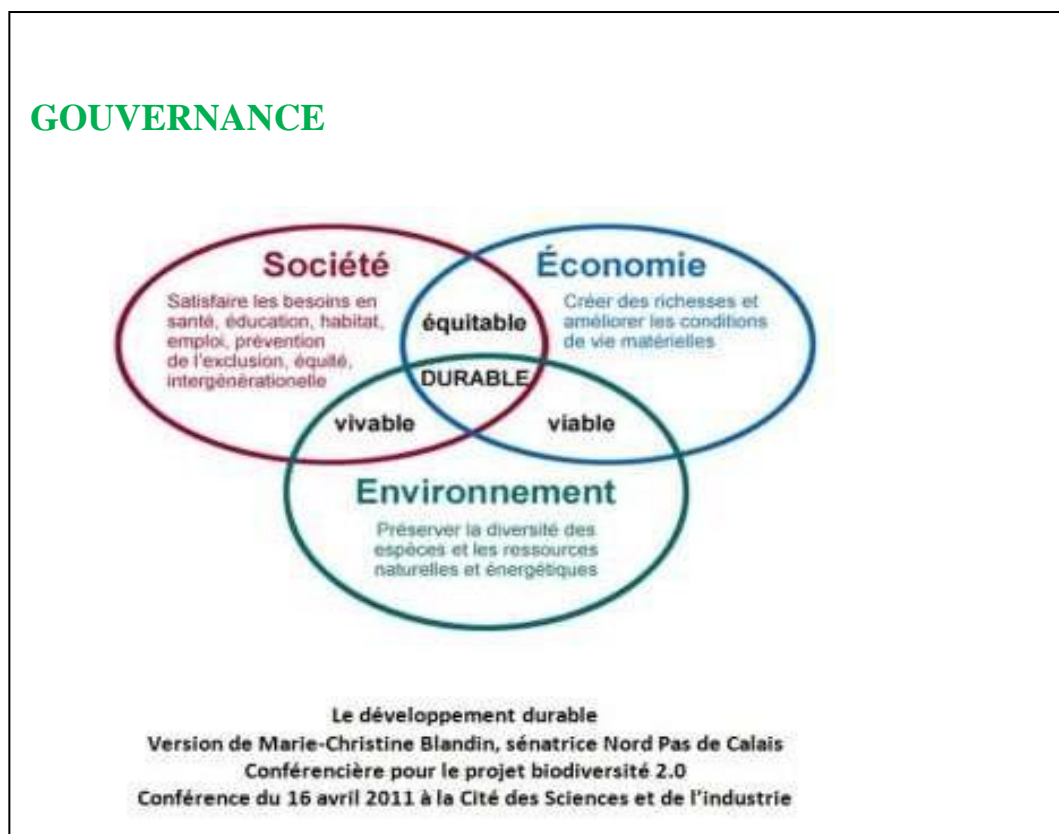
Avoir un respect pour les habitants et la planète sur la manière d'utilisation des modes de productions, dont les entreprises doivent être responsabilisées la propriété de l'économie des générations futures.

- **La gouvernance**

Aujourd'hui, on ajoute une quatrième sphère au processus de développement durable, la gouvernance, qui suggère de nouveaux modes d'organisation et de gestion, car trop souvent les politiques menées dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, ne sont pas concertées et vont parfois à l'encontre l'une de l'autre. Il faut dans ce cas recréer une cohérence pour être plus efficace en termes de coût et en termes d'objectifs.

L'interaction des différentes sphères du développement durable est représentée dans la figure suivante.

Figure n° 02 : Les quatre sphères du développement durable



Source : *Le développement durable version de Marie-Christine Blandin, sénatrice Nord pas de calais, conférencière pour le projet biodiversité 2.0, conférence du 16 avril 2.11 à la cité des sciences et de l'industrie.*

1.1.5 Les principes du développement durable

Il existe six principes du développement durable selon Bruno Carlier²⁵ :

- **Le principe de solidarité** ; Ce principe se décline dans le temps et l'espace
 - **Temporellement**

Il s'agit de la solidarité entre les générations présentes et futures. et cela avec la préservation de nos ressources naturelles et de notre environnement, et de respecter le taux de renouvellement des ressources dans le cas des ressources recouvrables, respecter la biodiversité afin d'assurer la conservation des ressources génétiques et des espèces.
 - **Spatialement**

La solidarité, dans les rapports nord-sud, afin de permettre un développement équilibré des pays du sud. Ensuite, à l'intérieur d'un pays ou d'une région.
- **Le principe de précaution** ; La prudence dans les prises des décisions, dont l'objectif est d'assurer réversibilité des choix.
- **Le principe systémique** ; Un système est défini comme un ensemble d'éléments en interaction entre eux mais également avec leur environnement et coordonné en fonction d'une finalité qui compose :
 - D'un processus de transformation qui représente les règles et procédures, opératoire.
 - Les variables en interaction (variable d'action, variable d'entrée, variable de sortie)
 - D'un pilote qui fixe les variables essentielles et les extras.
- **Le principe de participation** ; La participation des acteurs de la société civil est obligatoire pour un développement durable c'est un moyen d'association des citoyens aux projets qui les concernent.
- **Le principe d'articulation du court et du long terme**; Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations actuels mais aussi aux futurs.
- **Le principe de responsabilité** ; La responsabilité est un des prioritaire du développement durable, c'est-à-dire être responsable envers l'environnement, les générations futures, du social et de la culture.

1.1.6 L'économie verte

Vingt ans plus tard, après la déclaration de Rio, c'est au tour du concept d'économie verte d'être mis en avant par les Nations Unies. Mais si chacun semble s'accorder sur la nécessité de mieux prendre en compte les interactions entre écologie et économie, en revanche les désaccords sont plus nombreux lorsqu'il s'agit d'entrer dans les détails. En particulier, une question fait clairement débat,²⁶ s'agit-il d'économiciser les enjeux

²⁵ Bruno Carlier « l'agenda 21 outils de développement durable », éditions territorial, paris, mai, 2010, page 36, 37,38. Cité par IBAROUDENE Thafeth et SOUDED Nora. Op.Cit, .p28.

²⁶ CGDD – Commissariat Général au Développement Durable, 2009. « L'économie verte en perspectives : vers une mise en débat des modèles de transition » in *Horizons 2030-2050*, n°1, octobre 2009., pp. 3-100. Cité par : Aurélien Boutaud. *Développement durable, économie verte, résilience : Quelles continuités, quelles ruptures*,

écologiques (c'est à dire introduire l'environnement comme une variable d'ajustement supplémentaire du modèle économique), ou au contraire d'écologiser l'économie (c'est à dire modifier profondément le modèle économique afin de rendre celui-ci compatible avec les règles qui régissent les écosystèmes) ? Le rapport de force semble toutefois tourner en faveur de la première approche, qui assimile économie verte à croissance verte.

• **Le lien entre économie et environnement: maillon faible du développement durable ?**

Franck-Dominique Vivien suggère qu'il y a derrière le recentrage économique opéré en 2012 à Rio une certaine cohérence historique : « si l'on se réfère à la rhétorique des « trois piliers » du développement soutenable, Rio+20 est un sommet qui a résolument mis l'accent sur le pilier économique. Il succède ainsi logiquement à la première conférence de Rio qui (...) avait insisté sur les questions environnementales et au Sommet de Johannesburg qui, en 2002, avait mis la priorité sur les questions sociales (...). Une boucle serait ainsi bouclée ». ²⁷

Le directeur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) y écrit que la réalisation du développement durable « ne sera possible que si les piliers environnementaux et sociaux (...) sont traités sur un pied d'égalité avec le pilier économique ». ²⁸ L'urgence serait donc de mieux traiter les questions économiques liées au développement durable. Sans surprise, on trouve un discours assez similaire du côté de certaines institutions internationales traditionnellement davantage préoccupées par les enjeux économiques, telles l'OCDE, ²⁹ ou encore la Banque Mondiale. Pour cette dernière, il ne fait pas de doute que « la durabilité économique et sociale, d'une part, et la durabilité environnementale, d'autre part, sont non seulement compatibles, mais très complémentaires ». Malheureusement, « il n'en est pas vraiment de même pour la durabilité économique et environnementale, car la croissance nuit souvent à l'environnement. » Tout l'enjeu de l'économie verte consisterait donc à « assurer la compatibilité entre durabilités économique et environnementale » ³⁰. La figure 03 montre le lien entre l'économie et l'environnement ;

quelles conséquences pour les villes, Direction de la Prospective et du Dialogue Public 20 rue du Lac – BP3103 69399 Lyon Cedex 03 www.milenaire3.com, p8.

²⁷ Vivien F-D., 2013. « 20-22 juin 2012 : Rio + vain ? » in *Actes de la journée d'études du 26 juin 2012 « le développement durable : concept sous-exploité ou idée dépassée »* (non encore publié). Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, p8.

²⁸ PNUE – Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2011. *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs*. UNEP, Nairobi. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, p8.

²⁹ OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Economique, 2011. *Vers une croissance verte – Résumé à l'intention des décideurs*. OCDE, Paris. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, p9.

³⁰ The World Bank, 2012. *Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*. The World Bank, Washington D.C. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, p8.

Figure n°03 : Le lien entre économie et environnement: maillon faible du développement durable ?



Source : *The World Bank*, 2012.

- **Trois interprétations possibles de l'économie verte**

Le consensus semble donc établi sur la nécessité de mieux traiter cette interface entre écologie et économie. Mais c'est lorsqu'il s'agit de définir plus précisément l'économie verte que les choses se compliquent et que les divergences se font jour. Comme le souligne Martin Khor, les approches de l'économie verte sont aujourd'hui si nombreuses et divergentes qu'il est assez peu probable qu'un consensus puisse émerger à court terme quant à sa signification³¹. Un rapide tour d'horizon de la littérature fait apparaître grosso modo trois approches de l'économie verte :

- **Les secteurs d'activité liés à l'environnement & le business vert**

Le niveau premier (et encore serait-on tentés de dire « le niveau zéro ») consiste à définir l'économie verte comme la partie de l'activité économique s'intéressant à l'environnement. L'INSEE parle « d'approche par la finalité », puisqu'il s'agit de définir l'économie verte comme relevant de secteurs dont l'objectif est la protection de l'environnement.³²

C'est par exemple l'une des définitions avancée par le Ministère en charge de l'écologie, pour qui l'économie verte « recouvre l'ensemble des activités économiques liées directement ou indirectement à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources rares aux énergies renouvelables, au changement climatique, à la prévention des risques ».³³ Cette définition à minima a l'avantage de permettre une quantification assez précise.

³¹ Khor M., 2012. « Challenges of the green economy concept and policies in the context of sustainable development, poverty and equity » in UN-DESA, UNEP, UNCTAD. *The Transition to a Green Economy: Benefits, Challenges and Risks from a Sustainable Development Perspective*, UNEP, Nairobi. pp. 69-94. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, P 9.

³² Greffet P., Mauroux A., Ralle P., Randriambololona C., 2012. « Définir et quantifier l'économie verte », in *L'économie française*, version 2012, pp. 86-104. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.Cit, P 9.

³³ Commissariat Général au Développement Durable, 2009. Op.cit. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.cit, p 9.

➤ L'économicisation de l'écologie & la croissance verte

Un second niveau consiste à envisager l'économie verte comme un processus de verdissement des activités économiques traditionnelles – celles de « l'économie brune ». C'est aussi ce que l'INSEE appelle « l'approche par les impacts. » L'économie verte s'envisage alors de manière relative : « en fonction de son impact sur l'environnement une activité est qualifiée de « verte » en référence à une activité équivalente qui exerce une pression plus grande sur l'environnement (plus polluante ou plus consommatrice de ressources naturelles). » Dans ce modèle, il ne s'agit pas de remettre en cause le système économique, mais simplement d'en réduire l'intensité écologique en intégrant les enjeux écologiques comme un facteur supplémentaire de l'économie. L'équipe de veille du ministère en charge de l'écologie parle à propos de cette approche « d'économicisation des enjeux écologiques » tout en précisant que, sous cette acception, l'économie verte « n'implique pas de changer a priori les modes et cadres de représentation de la croissance ».³⁴ L'économie verte devient alors synonyme de croissance verte.

➤ L'écologisation de l'économie & la société post-croissance

Enfin, il existe un courant de pensée davantage marqué par l'écologie et les systèmes vivants, qui suggère que l'économie verte a devindra non pas par une « economicisation des enjeux écologiques » mais plutôt par une « écologisation de l'économie suppose une profonde modification du fonctionnement du système économique afin de rendre ce dernier compatible avec les règles qui régissent les écosystèmes, notamment l'acceptation des limites écologiques, l'accent mis sur les capacités de reproduction et de renouvellement...etc.

Le courant de pensée de l'économie écologique (ecological economics) est représentatif de cette tendance. Pour l'équipe de veille et de prospective du ministère en charge de l'écologie³⁵, ce courant se divise en deux grands mouvements :

- ✓ Le premier penche pour une écologisation des modes de production par le biais d'une généralisation de l'écologie industrielle et une profonde dématérialisation de l'économie.
- ✓ L'autre préconise une transformation plus profonde de l'économie qui passe par une désaccoutumance à la croissance et aux gains de productivité, avec l'émergence d'une société post- croissance dans laquelle la quête de qualité du développement remplacerait la course à la croissance quantitative.

• La croissance verte : avec ou sans l'Etat

La question du rôle de l'Etat se pose aussi de manière centrale à propos du financement de la transformation de l'économie. Et là encore, le sujet se prête aux controverses, comme en témoignent par exemple les nombreux débats qui entourent

³⁴ Ibid, p. 9.

³⁵ Ibid, p 9.

l'idée de Green New Deal. De l'écologiste Alain Lipietz, au néolibéral Anthony Giddens, en passant par les promesses du président Obama sur le sujet, il existe là encore un large spectre d'interprétations quant au rôle que l'Etat peut jouer dans la relance de l'économie par le biais de la croissance verte.³⁶

En résumé, on retiendra que c'est la version de l'économie verte synonyme de croissance verte qui semble en voie de s'imposer dans les débats internationaux. Parmi les tenants de cette « économicisation de l'écologie », le principal élément de divergence concerne finalement les rôles respectifs de l'Etat et du marché dans la coordination des efforts nécessaires pour mener à bien cette transition, notamment en termes de régulation et d'investissement. Pour le reste, l'idée largement partagée par les partisans de l'économie verte est que la croissance économique peut être poursuivie de façon indéfinie à condition d'intégrer les contraintes environnementales dans le logiciel économique.

Cette internalisation des coûts environnementaux est alors supposée permettre un verdissement de l'économie, en particulier par le biais de la stimulation des innovations technologiques vertes (greentechs). Ces innovations doivent alors en théorie permettre

- D'améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources et l'intensité énergétique.
- De substituer des ressources se raréfiant par d'autres ressources plus abondantes, voire renouvelables ;
- De réduire les pollutions et les dégradations environnementales de toutes sortes, voire même de les réparer (dépollution, restauration, recyclage, etc.).

1.2 Le développement durable local (notions)

Le développement durable, commence aujourd'hui à susciter une certaine curiosité vaillante, et à influencer, de manière plus ou moins concrète, les pratiques des entreprises ou des institutions publiques. C'est en particulier le cas dans les domaines de l'aménagement du territoire et des politiques urbaines et locales, il est un ensemble d'actions mais un objectif de stratégie territoriale, un objectif de gouvernance à attendre qui articule des principes tant scientifiques que qualitatifs et éthiques qui sont la transversalité, la participation, la coopération et l'évaluation. Le développement durable ne peut exister et se traduire concrètement sans mise en application de ces principes au niveau local, c'est le développement durable local.

1.2.1 Le développement local

Depuis la décennie 1960, le développement local apparaît comme une démarche novatrice de développement. Sa transcription dans les pratiques concrètes de développement passe par son inscription territoriale. Est associée à cette idée la conviction que le développement peut s'inscrire à des échelles infranationales. Cela suppose, d'une part, une certaine reconnaissance de l'existence de différenciations et de disparités spatiales (en termes de richesse par exemple) et, d'autre part, que les leviers d'action peuvent être entrepris à l'échelle territoriale ou relever d'initiatives locales.

Cette conception du développement va à l'encontre des théorisations qui ne conçoivent les déséquilibres spatiaux que comme des phénomènes transitoires, du reste,

³⁶Bernier A., 2012. « Un écologiste peut en cacher un autre » in *Le Monde Diplomatique*, octobre 2012. P. 26. Cité par : Aurélien Boutaud. Op.cit, p13.

spontanément corrigés. Par ailleurs, cette vision du développement centrée sur des mécanismes endogènes rompt avec les premières recommandations en matière d'aménagement du territoire en France prônant le rôle centralisateur de l'Etat auquel il revenait d'organiser le territoire et d'en régenter les modalités de développement.

En pratique, les réflexions sur le développement local sont nées dans les territoires ruraux, marginalisés, enclavés, oubliés par les mesures nationales de soutien à la croissance et d'aménagement. Elles se sont soldées par des efforts en termes d'initiatives et d'innovations visant à préserver ces territoires d'une déstructuration éventuelle. Ces démarches de développement local ont suscité un certain enthousiasme à la généralisation de ses principes. Sont mises en avant les prédispositions de la population locale à se mobiliser, à s'accorder sur des objectifs déterminés comme centraux pour le territoire et à s'organiser pour les atteindre. En bref, est soulignée l'importance des dynamiques sociales dans la mise en œuvre des projets de territoire.

Cet intérêt pour le développement local se traduit également dans la littérature. Toutefois, si les écrits sur la thématique se multiplient, ils ne débouchent pas pour autant sur un cadre théorique de référence. L'essentiel des contributions se limite à un éventail d'exemples empiriques rendant compte des principes du développement local mais restent peu étoffés du point de vue théorique.³⁷

- **Le développement local : logiques, outils, cadres d'action**

Le développement est couramment analysé comme un processus de transformation et l'évolution de long terme. Le terme local renvoie à la notion de territoire. S'interroger sur le développement local revient à appréhender la question de l'échelle pertinente à partir de laquelle s'opèrent ces transformations. S'interpeller de cette manière invite à considérer le territoire dans ses multiples dimensions : politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions (champ d'intervention des acteurs), etc.

Le développement local exprime depuis trois décennies un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux. D'abord apparu comme une nécessité contrainte par la crise, il s'est peu à peu présenté comme un choix.³⁸

Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique – répondre aux crises – à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux auxquels il se confronte (internes, externes). Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers, qui facilitant et renforçant les dynamiques établies, contribuent à augmenter la cohérence du territoire.

- **Les logiques**

Le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet c'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire. Cette définition revêt trois dimensions. (i) Elle souligne le caractère

³⁷ Valérie Angeon et Jean-Marc Callois, « *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ?* », *Économie et institutions* [En ligne], 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 23 avril 2019. p21.

³⁸ Ibid, p21.

localisé, territorialisé des activités et des actions. (ii) Elle invite à considérer la temporalité de ces actions. Les actes finalisés, en effet, rendent compte de la faculté des agents à concevoir un avenir commun. Dans le cadre du développement territorial, cet objectif commun repose sur la valorisation des ressources. (iii) Enfin, elle exprime que le territoire résulte des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective. Ces trois points seront successivement évoqués pour la compréhension des logiques du développement local.

✓ **Des activités et des actions localisées**

On s'accorde à l'idée que les principes d'action locale se sont historiquement imposés en réaction aux évolutions économiques. Le mouvement de globalisation, en bouleversant les modes de produire, a induit des transformations des activités productives sans pour autant nier la pertinence des déterminants locaux. Ainsi, par exemple, parallèlement aux pratiques de délocalisation et de production standardisée, s'est accentuée l'affirmation du local avec la mise en valeur de produits spécifiques et de processus de production territorialement ancrés.

Ces mutations font apparaître un spectre de situations complexes où le territoire demeure un lieu important de reconstitution des tissus industriels et économiques. C'est alors une représentation nouvelle du territoire – englobant tout un ensemble de questions jusqu'alors essentiellement abordées dans le seul cadre des réflexions industrielles (dimension des unités productives, flexibilité, coopération inter-firmes etc.) – qui est proposée. Elle souligne le déplacement des lieux et des unités d'analyse de la croissance, appréhendant le territoire comme forme d'organisation économique efficace. L'exemple des districts industriels et des systèmes productifs locaux (SPL) peut être cité à ce titre. Le succès de ces formes productives localisées réside dans leurs modalités d'organisation marquées par des traditions culturelles véhiculant des valeurs communes, favorisant l'initiative locale et reposant sur des normes de coopération entre agents.³⁹

✓ **Valorisation de ressources territoriales**

Les logiques de développement local reposent sur l'adoption, par les acteurs, de stratégies de mise en valeur de ressources territoriales. Dans les développements qui suivent, nous tenterons de préciser quels mécanismes président à ce processus.

Le territoire est lieu de concentration de ressources. Ces ressources, utilisées dans le processus de production, définissent le potentiel d'offre territoriale. Les valoriser constitue un enjeu de taille pour le territoire. Par ce biais, en effet, le territoire parvient à différencier ou spécifier son offre, ce qui dans une dynamique de développement est gage d'avantages concurrentiels.

Ces ressources sont plurielles et de nature diverse. Elles peuvent être composites (c'est-à-dire constituées par une variété d'éléments combinés de multiples façons), spécifiques (intrinsèques au territoire, non reproductibles et non cessibles), complexe (recouvrant plusieurs propriétés à la fois) et latentes. Par ailleurs, ces ressources peuvent être intentionnellement construites.

³⁹ Valérie Angeon et Jean-Marc Callois. Op.cit, p22.

Le processus de construction sociale de ressources repose sur des dynamiques d'acteurs. C'est bien en effet de la capacité des acteurs à révéler, activer, qualifier ou requalifier les ressources dont il est question. Cela suppose que les acteurs s'engagent dans des démarches de coopération. La stratégie de valorisation de ressources peut alors être conçue comme le fruit de la coordination d'acteurs impliqués dans des démarches d'action collective.

✓ **Action collective**

Le développement local désigne une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Ces derniers qui se réunissent autour d'un projet – dont le principe de valorisation de ressources est l'essence – font collectivement par ce biais exister le territoire. L'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune. Elle trouve sa traduction opérationnelle dans une programmation cohérente d'actions. Le développement local peut être ainsi assimilé à un cadre favorable à l'action collective au sein duquel le territoire se construit.

L'aboutissement de l'action collective suppose que les acteurs parviennent à s'entendre sur les objectifs visés et les moyens de les atteindre. La mise en cohérence des diverses représentations du territoire que portent les acteurs est, en effet, le garant d'une dynamique effective de coopération. Au sein d'un territoire, la Coopération entre acteurs se matérialise à travers l'établissement de partenariats locaux. Ces réseaux d'acteurs locaux renforcent la cohésion sociale et favorisent la cohérence territoriale. Cette cohérence peut elle-même être renforcée et rendue plus efficace par un cadre institutionnel adapté.

➤ **Le cadre institutionnel pour les actions de développement local**

L'intérêt reconnu aux démarches d'action collective locale s'est transcrit, dans des cadres institutionnels particuliers. Des structures nouvelles ont, en effet, été imaginées (dont les plus connues sont les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et les Pays) qui constituent les nouveaux référentiels de l'action locale. Ces structures redéfinissent l'architecture institutionnelle en adoptant des procédures de mise en accord des acteurs.

Pour ce qui concerne l'exemple des pays, concrètement, les centres d'intérêts collectivement exprimés par les acteurs sont inscrits dans des chartes. Ce qui importe ici, c'est le caractère conventionnel de ces chartes. Il implique que les acteurs s'engagent dans une procédure de concertation. Il souligne l'existence d'un accord local (sur les principes et les finalités de l'action) indépendamment de toute référence au document formel matérialisant les engagements des partenaires.

Les chartes sont énoncées sous forme de contrats qui instituent les relations de partenariat entre acteurs. On s'arrête ici sur le caractère formel de la charte. On notera que l'engagement des agents dans un contrat nécessite qu'ils s'inscrivent dans des rapports de confiance mutuelle. Ces engagements sont volontaires. Il importe donc que chacun des protagonistes adhère à ces principes et partage une même vision du territoire, une conception commune de ses modalités ou potentialités de développement.

L'approche du développement local s'affranchit ainsi des visions réductrices des théories économiques du développement qui considèrent l'espace local comme une entité neutre (ou réduite à un point). Elle fait apparaître que les ressorts territoriaux facilitent la coordination, ce qui dans l'analyse des conditions du développement, revêt un caractère central.⁴⁰

1.2.2 La nature des coordinations dans le développement local

Processus collectif de création ou d'innovation territoriale, le développement local tend à fédérer des acteurs autour d'un projet commun. Il met en évidence l'efficacité des relations entre les agents pour valoriser les richesses dont ils disposent. Ces modalités de coordination entre acteurs ne s'inscrivent pas nécessairement dans un cadre marchand.

Comme souligné précédemment, les dynamiques de développement local impliquent une conception partagée par les acteurs des enjeux du territoire. L'idée d'accord entre acteurs, énoncée comme condition nécessaire à l'expression d'un projet, n'est pas sans poser de questions sur la manière dont les intérêts individuels sont rendus compatibles. La mise en cohérence des intérêts privés ne relève pas, en effet, d'une harmonie spontanée et l'expression des intérêts privés peut parfois contrecarrer les logiques collectives.

Le constat que la qualité des partenariats locaux conditionne la capacité des agents à s'entendre et à s'organiser pour atteindre des objectifs de long terme, souligne l'importance des coordinations locales dans le développement. A l'issue de ce qui précède, nous concevons que ces dynamiques sociales contribuent à une meilleure circulation de l'information et renforcent l'action collective.⁴¹

1.3 Le développement durable locale

1.3.1. Définition

Le développement durable local est un processus grâce auquel une localité, un village, un quartier et une communauté participent au façonnement de leur propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de leurs résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale.⁴²

Le développement durable local est une démarche intersectorielle, systémique et globalisé qui permet l'utilisation de toutes les forces vives des pénibles sur le territoire sous l'impulsion d'un leader agissant pour l'intérêt général et bénéficiant de la confiance de tous les acteurs locaux, une gouvernance locale devra être mise en place afin d'intégrés l'ensembles des acteurs au processus décisionnel et de créer une véritable synergie indispensable à la mise en place de ce projet stratégique commun qu'est le développement local durable.

1.3.2 Le développement durable local dans l'agenda 21

La Déclaration de Rio (1992) a permis, pour la première fois, la diffusion d'un texte de propositions à destination des Etats et des collectivités. Un programme politique de

⁴⁰ Valérie Angeon et Jean-Marc Callois. Op.cit, p24.

⁴¹ Ibid, p26.

⁴² DOUCET et COLLECTIF « *Théorie et pratique en développement communautaire* », Québec, presse de l'université du Québec, 1997. Cité par : IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p31.

développement durable universellement reconnu a été proposé. Un document de propositions, non juridiquement contraignant mais faisant autorité, l'Agenda 21, a alors été mis à disposition des élus.

➤ **Définition et origines**

Les collectivités territoriales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population.

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le 21^{ème} siècle adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales.

Il n'existe pas de modèle idéal d'Agenda 21, car le développement durable doit s'envisager, s'articuler en fonction des contraintes et atouts du territoire concerné, et de la vision et des attentes qu'en ont les acteurs locaux.

L'Agenda 21 local est « le processus par lequel les collectivités locales et territoires (élus et techniciens) travaillent, en partenariat avec tous les acteurs de la communauté (citoyens, association, groupes divers) pour élaborer un plan d'actions concrètes visant au développement durable de leur territoires, le développement durable est donc la raison d'être d'un Agenda 21 local ». ⁴³

L'agenda 21 local est un document stratégique et opérationnel pour le long terme. Il est un projet de développement durable pour un territoire. C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire. Concrètement, il apparaît comme un projet de territoire global, intégré, sur le moyen et le long terme, réalisé par les élus et les techniciens des collectivités territoriales en partenariat avec tous les acteurs (citoyens, associations, groupes divers...). ⁴⁴

L'élaboration d'Agenda 21 locaux, proposée lors du Sommet de la Terre de 1992, a ensuite été soutenue au niveau international.

En 1992, le Sommet de la Terre réunit à Rio de Janeiro les représentants de gouvernements et de la société civile de cent soixante-dix-huit pays. La conférence a été l'occasion d'adapter un programme d'action pour le 21^{ème} siècle. Appelé Action 21 ou Agenda 21, qui énumère 2500 recommandation pour un développement durable et solidaire. il prend en compte les problématique liées à la santé, au logement, à la pollution de l'air, à la gestion des mers, des forêts et des montagnes, à la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, à la gestion de l'agriculture, a la gestion des déchets.

⁴³ L.Cogérions et A. Boutand, « *le développement durable : une autre politique pour les territoires ?* » (Définition pratique/ mise en œuvre), Edition Rhonalpénologie-environnement, mars 2000. Cité par, IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p32.

⁴⁴ Yvette.V et Jalta.J, "Développement durable : tous les enjeux en 12 leçons", Edition autrement, Paris, 2010. Cité par, IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p32.

Ce programme d'Agenda 21 adopté lors de cette conférence à Rio en 1992 par 172 pays est la référence pour la mise en œuvre du développement durable au niveau des territoires où il est décliné pour s'adapter aux problématique de chaque territoire, ce sont les Agenda 21 locaux.

Le Sommet a été particulièrement marqué par l'adoption d'un texte engageant les Etats à œuvrer en faveur du développement durable, l' "Agenda 21". Ce texte a notamment enrichi le concept de développement durable, renforcé le rôle des organisations de la société civile et affirmé la nécessité de la participation des collectivités locales à ses objectifs.

➤ **Principes, contenus et objectifs d'un Agenda 21 local**

L'Agenda 21 apporte à la communauté des références en termes de principes :⁴⁵

- ✓ Principe de précaution : qui pousse à l'action même si des doutes scientifiques existent.
- ✓ Principe de prévention : qui sous-tend une logique d'action et non plus de réaction.
- ✓ Principe de participation : qui traduit l'engagement des divers secteurs de la société civile .
- ✓ Principe de solidarité : en premier lieu, dans le temps, par la solidarité intergénérationnelle, en respectant le rythme de la nature, par la prise en compte du long terme, et en second lieu, dans l'espace, par un partage équitable des ressources dans le rapport Nord -Sud mais en n'oubliant pas que ce type de solidarité est applicable à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'une ville, par l'équité sociale, mais aussi par une gestion équitable de l'espace.
- ✓ Principe de transversalité : dans l'idée d'un moindre cloisonnement entre les diverses sciences d'abord et entre science et politique ensuite.

Lors de la réalisation d'un Agenda 21 local, un certain nombre de principes s'imposent :

- ✓ Il doit s'agir d'un projet englobant les aspects environnementaux, sociaux et économiques et le court, moyen et long terme.
- ✓ Il doit contenir des objectifs et des actions concrètes, marquer des engagements, donner des échéances, définir les acteurs et les moyens.
- ✓ Il ne saurait être décrété d'en haut, soit par les experts ou les autorités, mais tire son efficacité de l'interaction entre les pouvoirs locaux et la communauté. Cela suppose une nouvelle relation entre ces trois niveaux d'acteurs que sont les élus, la société civile et l'expertise.
- ✓ Il nécessite un temps d'adaptation, de discussion, d'imprégnation de la société locale aux valeurs et aux implications du développement durable, ce qui signifie que le travail d'information et d'échange doit être fait en profondeur.

⁴⁵ IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p33.

- ✓ Il nécessite un suivi efficace ; lors de cette phase, les outils de pilotage, d'animation et d'évaluation sont décisifs.

Pour ce qui est du contenu du développement durable, Il ne s'agit évidemment pas de reprendre l'ensemble des contenus de l'Agenda 21 de 1992, mais d'opérer un choix adapté aux besoins locaux.

L'Agenda 21 local pourra énoncer un certain nombre de projets, tels que la création d'entreprises et d'emplois, l'intégration, la solidarité intergénérationnelle, la solidarité locale et globale, le logement, les relations interculturelles, la gestion de la nature, des déchets et de l'énergie, la sensibilisation et la motivation des jeunes et du citoyen, la responsabilisation, les modes de dialogue avec les élus. Autrement dit, tant les projets que les réalisations, dans ces domaines, sont rassemblés sous le vocable du «développement durable" et communiqués sous cette appellation. Ainsi, chacun sait que la collectivité locale est intéressée par la démarche et y contribue activement.

Le développement durable de territoire à partir de ces atouts et de ces faiblesses, il doit permettre :

- ✓ Amélioration de la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.
- ✓ La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources.
- ✓ La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.
- ✓ L'épanouissant des êtres humains et la qualité de vie.

La dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommation responsable.

➤ **Etapes, stratégie et gouvernances**

Les phases d'élaboration se présentent généralement comme suit :

- ✓ Les autorités locales prennent la décision de principe de s'intéresser au développement durable. (Politiques publiques).
- ✓ Elles mettent sur pied un forum de discussion ainsi qu'un ou plusieurs groupes de travail regroupant les personnes et milieux concernés par la notion de développement durable et les thèmes choisis, et engagent un processus de consultation. (Gouvernance)
- ✓ Ce groupe affine la réflexion et prépare un plan d'action concret. (Validation).
- ✓ Le plan d'action est validé par les autorités locales et soumis à consultation publique (assemblées, textes tout ménage, consultations d'associations, etc.), en vue d'amendements ou de modifications. (Action).

Les autorités municipales ratifient le plan d'action et veillent à sa mise en œuvre. (Contrôle).⁴⁶

⁴⁶ IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit. p35.

La spécificité d'un Agenda 21 réside dans la nécessité de concilier la poursuite des finalités du développement durable avec les enjeux propres au territoire engagé. Pour cela, il est nécessaire de passer par plusieurs étapes:⁴⁷

- ✓ **Une volonté claire de s'engager dans une démarche de développement durable :** Une volonté politique de la collectivité qui doit être en phase avec les buts ou actions menés par les partenariats publics ou privés qui agissent sur un territoire donné³².
- ✓ **Le diagnostic :** Elaboration d'un diagnostic donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel. Ce diagnostic doit permettre de dresser un état des lieux des différentes problématiques et enjeux territoriaux que l'on souhaite traiter à travers le projet de territoire. Ce diagnostic doit aussi apporter une vision prospective qui permettra d'envisager collectivement un futur pour le territoire, un projet d'avenir souhaité, en confrontant les visions et les savoirs des différents acteurs du territoire... Etablir un diagnostic signifie analyser le territoire, préciser la situation actuelle et les tendances d'évolution (prospective) dans les domaines environnementaux, sociaux, économiques, culturels, démographiques, identifier les ressources locales (naturelles, humaines...) les atouts, les faiblesses, les opportunités, les menaces, les contraintes, les grandes problématiques, révéler le territoire « vécu ».
- ✓ **La participation / concertation :** Elle accompagne toute les phases du projet de l'élaboration à l'évaluation, elle est un outil indispensable dans la mise en place du projet de développement durable où les associations ont un rôle très important dans la représentation des citoyens. Dans ce contexte les structures et les outils de dialogues existant peuvent être mobilisés (maison de quartier, de l'environnement, réunions cantonales, journaux de collectivité, Site internet, exposition, journée d'action, réunions et débats spécifiques

Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'action proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation. La stratégie territoriale permet de poser les grandes orientations que l'on souhaite donner à son projet de territoire, sur lesquelles reposeront les politiques et les actions menées. Cette stratégie, adossée aux enjeux prioritaires, permet d'exprimer les directions dans lesquelles on souhaite améliorer la situation du territoire. Elle doit déjà donner des indications pour l'évaluation qui sera ensuite menée en continu. Cette stratégie doit également être suffisamment ouverte, pour pouvoir vivre dans le temps et s'adapter aux évolutions qui toucheront nécessairement le territoire. La mise en œuvre d'un programme d'actions transversales concrètes et démonstratives. Les axes stratégiques sont déclinés dans un plan d'action indiquant les résultats attendus à échéance de deux, trois ans ou plus, et assorti d'éléments précis d'évaluation concernant le niveau de performance attendu (méthodologies, indicateurs à suivre...) : ces éléments

⁴⁷ Ibid, p36.

permettront de mesurer les améliorations effectivement apportées par la mise en œuvre du projet au regard des objectifs que l'on se sera fixés et de réorienter, le cas échéant, tel ou tel axe du projet, au vu, par exemple, de résultats décevants.⁴⁸

Pour élaborer et mettre en œuvre un Agenda 21 (ou tout projet territorial de développement durable), les collectivités s'appuient sur la mobilisation et la coopération de tous (habitants, associations, monde économique, partenaires institutionnels, services de l'Etat, collectivités voisines, experts, élus, et techniciens de la collectivité...).

La gouvernance territoriale se traduit par la capacité à faire appel aux ressources naturelles et humaines propres à chaque territoire pour concevoir un projet partagé.

La méthode de gouvernance repose sur des éléments à appréhender simultanément tout au long de la démarche :

- **La transversalité**

Le développement durable est souvent décrit comme la recherche concomitante de l'efficacité économique, du progrès social et de la protection de l'environnement. La nouveauté de cette approche est la transversalité qui facilite l'intégration et les articulations. Elle enrichit les politiques publiques, facilite les innovations et rend, pour tous, les actions plus cohérentes et plus lisibles. Elle permet le plus souvent des économies de moyens et une efficacité accrue.

- **La participation**

Elle repose sur l'intérêt commun qu'ont les acteurs pour le devenir de leur territoire et les conditions d'un mieux vivre ensemble. Se projeter, exprimer une demande ou un projet propre est un gage de réussite. Un projet local de développement durable n'est viable que si les acteurs et les habitants l'ont conçu collectivement, ont pu se l'approprier et y prendre leurs responsabilités.

- **L'organisation du pilotage**

L'association d'acteurs multiples au pilotage est une particularité des projets durables, le porteur du projet ne prenant pas les décisions ni les responsabilités sans s'appuyer sur la consultation des acteurs du territoire. Cela demande un pilotage adapté du projet qui permette d'organiser l'expression des différents intérêts des parties prenantes et les modalités de choix.

- **L'évaluation**

Pièce maîtresse, l'évaluation participe à l'orientation et au pilotage du projet et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne de la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent leur projet.

1.3.3 Economie sociale et solidaire et développement local

L'économie sociale et solidaire comprend tout d'abord ce qu'on désigne sous le terme d'économie sociale, c'est-à-dire dans une approche institutionnelle, les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations.

⁴⁸ IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p37.

Le terme d'économie solidaire, pour sa part, regroupe les organisations qui se veulent à forte utilité sociale. L'ESS rassemble donc des organisations qui se proposent alternatives soit par ce qu'elles sont, car leur statut est censé produire d'autres rapports sociaux, soit par ce qu'elles font car leur objet social aurait une utilité sociale particulière.⁴⁹ Elle est ancrée dans un territoire d'où elle tire les ressorts de sa vitalité, répond à des besoins peu ou mal couverts, crée des emplois à forte valeur ajoutée sociale et veille au respect des équilibres économiques indispensables à la pérennité de ses entreprises.

L'économie sociale et solidaire a des racines profondes plongeant dans une histoire vieille de plus de deux siècles, un passé où l'entraide était monnaie courante dans les quartiers, les familles, les milieux professionnels. L'économie sociale et solidaire a ensuite accompagné les changements de la société, cherchant de nouveaux moyens d'organiser cette solidarité. Aujourd'hui, l'ESS trouve progressivement sa place entre l'économie publique et économie de marché. Elle ouvre de ce fait une troisième voie articulée avec les deux autres.⁵⁰

● **Économie sociale et solidaire : Définitions, principes et contours**

L'ESS est un large champ par les définitions qui lui ont été données, par ces principes et valeurs.

L'économie sociale et solidaire fait référence aux entreprises et aux organisations dont la finalité est davantage tournée vers la plus-value sociale ou environnementale que vers la recherche du gain financier. Cette utilité sociale et au cœur du projet économique des organisations de l'économie sociale et solidaire.

Selon la définition générique, l'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les projets qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Elles expérimentent également de nouvelles formes de gouvernances de type coopératives, mutuelles, associations, etc.

En 2001, la deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui s'est déroulée au Québec a donné la définition suivante :⁵¹ « L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du nord comme du Sud. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne

⁴⁹ FREMEAUX (PH), « Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire », Etude réalisée pour le comité de la fondation Charles- Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et pour la caisse des dépôts et consignation alternatives économiques, janvier .2012, p11-15. Cité par : DJOUDI Hafidh et HAMITECHE Riadh : « *Analyse des dynamiques de développement social local au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou Cas : de la DASS de Tizi-Ouzou* », mémoire master sciences Economique, univervité Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017, p31.

⁵⁰ ROBIN (E) : « Économie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire. » mémoire de master professionnel – management du secteur public : collectivité et partenaires- Institut d'études politiques de Lyon. université Lumière Lyon 2, septembre 2006, pp22-33. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p31.

⁵¹ « Les valeurs et les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une culture de réseaux pour développer le tiers, secteur, Insee Nord- Pas-de-Calais, Octobre 2008.Disponible sur : www.Insee Nord-pas-de-calais.fr, Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p36.

une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et l'agir citoyen ».

La charte de l'économie sociale, élaborée par le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (CNLAMCA), devenu le Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES), ainsi que différents rapports, dont celui d'Alain Lipietz en 2000 a défini l'économie sociale et solidaire selon un certain nombre de critères qui font aujourd'hui consensus : libre adhésion et égalité entre les membres, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et hybridation des ressources.

Selon Jean Louis Laville, « l'économie sociale et solidaire qui émerge sous l'impulsion de la nécessité ou des aspirations, relève de l'économie plurielle dans la mesure où elle réussit à mobiliser des ressources provenant du marché, d'une redistribution par l'Etat, réciprocité et même du don de la part d'individus ou de collectivités relevant de la société civile (formes marchandes, formes non marchandes, et formes non monétaire) ». ⁵²

Selon la loi sur l'ESS et de ces définitions, nous constatons que les initiatives de L'ESS peuvent s'inscrire principalement dans le développement social comme réponses aux problèmes sociaux ou encore dans le développement économique comme solution aux problèmes de travail.

- **Apports de l'ESS au développement social des territoires**

Le rôle de l'ESS sur le développement des territoires peut se voir en plusieurs directions.

- **l'ancrage territorial des OESS**

L'implantation des OESS dans les territoires est porteuse de relations nouvelles entre les différentes forces existantes. Ces entreprises répondent donc, par cette intégration, à des logiques et des besoins locaux non couverts ou pour lesquels les modèles économiques traditionnels ne peuvent pas répondre. ⁵³

Danièle Demoustier soulignait, lors de l'assemblée générale des Mutuelles de France, que « la logique de l'ESS est une logique d'ensemble ». C'est pourquoi la prise en compte du développement économique et social dans le territoire ne peut être envisagé que par une capacité des entreprises de l'ESS à travailler ensemble, à construire des politiques locales prenant en compte toutes les parties prenantes : sociétaires et adhérents, habitants, membres des collectivités locales et des pouvoirs publics. Toutefois, cette capacité de ces organisations ne doit pas se limiter à une mobilisation des acteurs ou à une intervention sociale ou d'animation ou encore à une gestion de la misère mais elles doivent être des acteurs sociaux et des agents de lien social, par ces modes d'intervention et en s'appuyant sur des ressources locales. En s'appuyant sur celles-ci, l'ESS valorise et dynamise les territoires et elle concourt donc à l'attractivité de ces territoires pour des nouveaux habitants et nouvelles

⁵² CEFAL (D) ; « la politique de l'association : engagement public et économie solidaire », discussion de l'ouvrage de Jean François LA VILLE (politique de l'association) éd. du seuil, 2010, Disponible sur <http://sociologies.revues.org>. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p37.

⁵³ ROBIN (E), Op.cit. .p 35. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p37.

entreprises.⁵⁴

Le territoire est donc la composante essentielle des activités des entreprises de l'ESS et de leur développement, elles sont donc en prise directe avec les besoins de développement de leur territoire car elles sont une émanation de ce territoire.

Cet ancrage territorial se résume en 02 principales conséquences :

- ✓ La première consiste en le fait que les OESS développent leur offre à partir des besoins identifiés sur le territoire.
- ✓ La deuxième se résume en l'utilisation de ressources locales en faisant appel à une main d'œuvre locale et à des financements et fonds locaux.

La forte spécificité de l'économie sociale et solidaire tient donc dans son rapport particulier au territoire et aux habitants ce qui démontre que les structures de l'ESS ont la capacité à animer le territoire, à répondre aux besoins non satisfaits et à créer du lien social.

• **Création du lien social et de justice sociale**

Ce qui qualifie l'ESS, selon Pierre Jacob, est le fait qu'elle n'est pas seulement productrice de biens ou de services, mais aussi créatrice de lien social dans une logique de développement local durable.⁵⁵ Demoustier ajoute à ça le fait que l'ESS est un lien d'apprentissage de la citoyenneté et de l'intégration sociale, à titre d'exemple , les associations qui développent les capacités d'apprentissage de la vie sociale ainsi d'autres cultures et valeurs .Selon toujours Demoustier, ces associations mettent en œuvre des mécanismes de solidarité et facilitent l'accès à certains services malgré leur souci de s'adresser à l'ensemble de la population.

➤ **La création d'emplois**

- ✓ **La création d'emplois sur le marché du travail local** ; la création d'emploi dans les entreprises classiques est de plus en plus relative et ce pour deux raisons ; la première est que en s'installant sur un territoire, les entreprises attirent des gens qui viennent d'ailleurs ce qui diminue le nombre d'emplois offerts à la population active locale, la deuxième raison est qu'il existe un risque de délocalisation. Ces deux problèmes sont moindres dans les OESS qui sont fortement ancrées sur les territoires et qui font appel à la main d'œuvre locale. Parmi ces organisations qui ont un rôle particulier en matière d'emploi : les coopératives qui portent les réponses les plus significatives aux exigences du développement local, notamment les coopératives d'agriculteurs et de production.⁵⁶
- ✓ **La création d'emplois dans les zones rurales** ; l'étude de l'INSEE Rhone

⁵⁴ Contribuer aux cahiers d'espérances, pour une autre économie, « Contribution du CNCRES aux États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire », Conseil national des Chambres Régionales de l'Économie Sociale, Paris. Disponible sur : www.CNCRES.fr. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p37.

⁵⁵ Maire de saint Rémy (côte d'or) et président du réseau des territoires pour l'Économie Sociale. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p45.

⁵⁶ ROBIN (E), Op.cit. p35. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p45.

Alpes réalisée en janvier 2004 sur l'ESS dans la région, montre que celle-ci est plus présente dans les zones d'emplois rurales de la région et les zones d'emplois moins urbanisées, contrairement aux zones d'emplois dans les villes. Généralement dans les zones rurales isolées ou les conditions de viabilité de certains services ne sont pas réunies pour les entreprises classiques, ce sont les associations qui assurent le maintien d'un minimum d'activité.⁵⁷

➤ **L'aspect qualitatif de l'emploi :**

En plus de l'aspect quantitatif, l'emploi dans les structures de l'ESS a un aspect qualitatif qui se résume en :

- ✓ Un rôle historique de défense de l'emploi et de l'indépendance au travail. Exemple des coopératives qui ont été créés pour défendre l'emploi individuel et protéger les salariés.
- ✓ L'amélioration des conditions de travail comme la limitation du sous-emploi dans les mutuelles et les coopératives ou à la prise de paroles ou à l'écoute lors des assemblées générales régulières.

Favoriser l'accès à l'emploi et au travail. Exemple des associations qui agissent pour l'insertion professionnelle en employant non seulement des exclus du marché de travail ou des personnes non qualifiées mais aussi d'autres et elles participent beaucoup plus à la politique de l'emploi.

➤ **Une relative performance des emplois créée**

Malgré l'emploi créée par les OESS et la diminution du taux de chômage, mais il existe certaines caractéristiques de ces emplois qui viennent relativiser cette vision positive (selon l'étude menée en Rhône Alpes) :⁵⁸

- ✓ Premièrement, le recours à l'emploi occasionnel est plus répandu notamment dans les associations c'est-à-dire sans contrat ou à un temps partiel ;
- ✓ Les salaires versés dans les OESS sont inférieurs aux salaires versés dans le domaine à but lucratif.

La question de pérennisation des emplois est aussi une problématique, notamment dans les associations qui ont souvent des difficultés à trouver les moyens de conserver les postes créés qui ne sont plus subventionnés par les pouvoirs publics.

Le développement durable local est une démarche intersectorielle, systémique et globalisée qui permet l'utilisation de toutes les forces vives des territoires sur le territoire sous l'impulsion d'un leader agissant pour l'intérêt général et bénéficiant de la confiance de tous les acteurs locaux, une gouvernance locale devra être mise en place afin d'intégrer l'ensemble des acteurs au processus décisionnel et de créer une véritable synergie indispensable à la mise en place de ce projet stratégique commun qu'est le développement local durable.

⁵⁷ Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Cité par : DJOUDI (Hafidh) et HAMITECHE (Riadh). Op.cit, p45.

⁵⁸ Ibid, p45.

Section 02 : Le tourisme durable

Le tourisme est un secteur qui n'a pas seulement un rôle important dans la sphère économique pour la création de la richesse et l'amélioration de la qualité de vie des populations des destinations touristiques ; il contribue également à mettre les individus et les communautés humaines en contact et à croiser cultures et civilisations. Il a donc un rôle important à jouer, celui de «facilitateur de dialogue entre les cultures ». D'un point de vue économique, le tourisme est le secteur qui produit les revenus les plus élevés, dans les plus brefs délais et avec les moindres investissements. Compte tenu du fait qu'il y a beaucoup de pays pauvres et de régions dans le monde qui ne possèdent pas suffisamment de ressources pour développer des économies industrielles, le tourisme devient une solution pertinente et rapide pour améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté.

2.1 Le tourisme

2.1.1. Historique et définitions

Le « tourisme » trouve conjointement ses origines dans la pratique du « tour » (itinéraire plus ou moins initiatique) et dans celle d'une forme de villégiature créées par les aristocrates anglais du 18^{ème} siècle et réappropriés par les nouvelles classes dirigeantes du 19^{ème} siècle.⁵⁹

Réservé jusque-là à une élite, le tourisme contemporain a pris forme dans la révolution industrielle : le rapport au temps et à l'espace est alors modifié par l'organisation du travail industriel et les luttes sociales aboutissent à un dégagement d'un « temps hors travail ».

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les pratiques touristiques occupent ainsi, en occident, de plus en plus ces « temps libres ». L'abaissement de temps de travail, l'accroissement des revenus et du niveau de vie pour un plus grand nombre d'acteurs sociaux ou encore la modernisation des techniques et les progrès technologiques sont autant de facteurs qui ont favorisé le développement de ce secteur.

Le tourisme en sens moderne, ne s'est pas développé avant le XIX^{ème} siècle ; il représente de nos jours la majeure partie de l'industrie touristique dans les pays développés.

Le début de l'industrialisation du tourisme fut une invention britannique au XIX^{ème} siècle, avec notamment la création de la première agence de voyage par Thomas Cook, cela répondait aux besoins croissants de déplacement, pour toutes sortes de motifs, des britanniques dont le pays fut le premier pays européen à s'industrialiser.

Dans un premier temps, seuls les propriétaires des moyens de production, des usines, les commerçants et la nouvelle classe moyenne bénéficièrent de temps libre, mais aussi d'envies accrues de voyage, par exemple visiter les expositions universelles (la première exposition universelle a eu lieu à Londres en 1851, et draine plusieurs millions de visiteurs).

⁵⁹ CHABBI Karima, « Essai d'exploitation de L'écotourisme dans la commune de chetaibi » mémoire de magistère, 2012, p 12. Cité par : IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p45.

Le tourisme se diversifie au cours de XIX siècle : voyage d'agrément, voyage d'affaire, thermalisme, recherche du soleil à la froide saison, notamment pour soigner la tuberculose, fléau de l'époque.

D'autre part, sont des touristes britanniques qui inventèrent les sports d'hivers en suisse dans le village Zermatt. Avant l'arrivée des première touristes, les villageois de Zermatt considéraient simplement que leur long hiver enneigé était une période pendant laquelle la meilleurs chose à faire était de rester à l'abri du froid et de fabriquer des horloges et d'autres objet artisanaux.

Ces éléments ont ainsi entraine a une croissance et une diversification de l'offre touristique et une explosion de la mobilité des demandeurs de tourisme et de loisirs, mais aussi certains mutation spatiale.⁶⁰

Le tourisme tel qu'il est défini par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), est une demande, un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leur séjour dans des lieux situés en dehors de leur habitation habituelle pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs ou bien pour affaire ou autres motifs.

Autrement dit l'existence d'un véritable marché du tourisme va de pair avec les conditions suivantes :

- **Premièrement** : il faut qui est un besoin exprimé par la population locale, ce qui donnera naissance à une demande.
- **Deuxièmement** : le rôle des acteurs économiques dans la mise en œuvre d'une offre adaptée aux besoins de la population locale.
- **Troisièmement** : c'est la phase décisive où l'offre et la demande puissent se rencontrer, par conséquent les acteurs économiques peuvent prendre librement leur décisions.

Le tourisme est devenu un acquis ; une dimension internationale à travers les flux de touristes émanant des pays différents et qui ont chiffré un pourcentage de 10 % du PIB.⁶¹

2.1.2. Formes du tourisme

Selon l'OMT, le tourisme est essentiellement lié au voyage. Celui-ci revêt plusieurs formes en fonction des motivations des voyageurs. Parmi ceux on propose les suivantes :

- **Le tourisme durable**

Concept notamment repris par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), a pour but, comme le développement durable, d'être à la fois un outil économique, social et écologique. Plus précisément, il s'agit de prendre en compte les écosystèmes et les

⁶⁰ IBAROUDENE Thafeth et SOUDED Nora, Op.cit, p46.

⁶¹ CNUCED, (2017). « Stimuler la contribution du tourisme au développement en Afrique ». Publication des Nations Unies. Rapport 2017. Numéro 52, New York et Genève. Cité par : BOUGUERNE Wassila et AMIRECHE Hamza : « critique d'un projet d'aménagement en zone montagneuse, Cas de la station climatique « ouchnak », commune de Tessala lamtai, Mila ». Faculté des Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire, Université Frères Mentouri Constantine 1, Constantine, Algérie. 2 Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel, Algérie, 2020, p10.

populations locales, en développant leur économie.

- **Le tourisme équitable**

Le tourisme équitable se réfère comme son nom l'indiquait au concept de commerce équitable. Il désigne une forme de tourisme où les communautés locales sont fortement impliquées dans l'organisation et la gestion des activités touristiques. Selon les principes du commerce équitable, l'idée est également de fournir à ces communautés des revenus plus justes et mieux répartis. Les intermédiaires sont réduits au maximum, aussi les retombées économiques reviennent en majorité aux populations locales.

- **Le tourisme social**

Ce type de tourisme a pour but de permettre l'accès de tous aux vacances, en particulière pour les personnes à revenus modestes, les personnes à capacité physique réduite, mais qui visent aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil.

- **Le tourisme balnéaire**

Il est également appelé le tourisme bleu ou le tourisme littoral, c'est un tourisme ayant pour destination les vacances ou bord de la mer et de profiter de la plage, de la cote et du soleil, il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde

- **Le tourisme culturel**

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement, culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques, et ceux de spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisir de la communauté d'accueil, il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments, et la rencontre avec les locaux, il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination, au-delà de leur univers de vie habituel, cette visite doit durer plus d'une nuitée, et moins d'un an, le tourisme culturel peut prendre diverses formes, à l'exemple du tourisme religieux et le tourisme culinaire

- **Le tourisme rural**

Le tourisme rural est également appelé le tourisme vert, il correspond aux vacances à la campagne, le tourisme rural est un mode d'hébergements diffus des populations accueillies en zone rurale, il est apparu dans les années 70 en réaction à la construction des grandes concentrations touristiques.

- **Le tourisme de montagne**

C'est le tourisme dans le massif montagneux qui englobe thermalisme et climatisme, il concerne aussi les activités sportives qui contribuent à l'animation de la montagne en offrant aux touristes des bienfaits thérapeutiques, le repos et la détente par le climat et l'air pur qui y règne.

2.1.3. Impacts de tourisme sur l'environnement

Le tourisme a une double nature : autant il peut être un instrument de développement, autant il peut être un instrument de destruction, de dégradation et de dépendance.⁶²

- **Les impacts positifs**

Le tourisme est une force économique et sociale majeure dans le monde et peut également exercer divers effets positifs sur l'environnement. Ces impacts peuvent être expliqués comme suit :

- **Les impacts économiques :** le tourisme peut être un ;
 - ✓ Générateur de revenu et de la richesse.
 - ✓ Facteur de la création de l'emploi.
 - ✓ Source de devises étrangères dans les pays en développement.
 - ✓ Facteur de développement régional.
 - ✓ Facteur de l'aménagement de territoire plus équilibré.
- **Les impacts socioculturelles :** le tourisme étant que facteur de ;
 - ✓ Réduction de la pauvreté.
 - ✓ Contribution à la formation et la sauvegarde de patrimoine culturel.
 - ✓ Compréhension interculturelle et de paix.
 - ✓ Rapprochement des peuples et de renaissances culturelles.
 - ✓ Amélioration de niveau social de population.
 - ✓ Développement de la capacité de l'éducation.
- **Les impacts écologiques :** le tourisme comme facteur de Sauvegarde et la valorisation des sites et zone naturel.

- **Les impacts négatifs**

Le tourisme peut avoir des effets très opposés selon la façon dont les activités sont gérées

- **Les impacts socioculturels**

- ✓ Exercer une pression considérable sur les communautés d'accueil et conduire à la désorganisation des sociétés traditionnelles.

⁶² RUTH.MOUASSO « *Elaboration du processus de plan de développement touristique du littoral touristique du Cameroun* », université du Québec, 1999. Cité par : IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p49.

- ✓ La dégradation des sites naturel et historique.
- ✓ Le tourisme peut provoquer le changement ou la perte de l'identité et des valeurs locales.
- **Les impacts économiques**
 - ✓ L'activité touristique se caractérise par la saisonnalité, cette situation entraine des conditions de travail peut favorable.
 - ✓ La demande croissante des biens et des services de base des touristes causera souvent des hausses de prix qui affectent négativement les résidents locaux.
 - ✓ Le déséquilibre entre les territoires.
- **Les impacts écologiques**
 - ✓ La destruction de la biodiversité locales et du patrimoine culturel.
 - ✓ La surexploitation des ressources naturelles.
 - ✓ La pollution de l'aire et sonore.
 - ✓ Dégradation ou destruction d'écosystèmes et des sites, par sur-fréquentation.

Le tourisme est un facteur de développement des territoires qui permet l'émergence des pays et l'amélioration des conditions de la vie de ces habitants mais, c'est juste pour un moment donnée et cela reviens aux impacts négative qu'il engendre comme nous l'avant déjà expliqué présidèrent. Pour cette raison la, le tourisme durable est vienne de minimise les impacts du tourisme de masse.

2.2 Le tourisme durable

On peut observer que le développement durable est fondé sur le principe de la gestion raisonnable et de l'équité dans le processus de répartition des bénéfices qui résultent de l'emploi des ressources. Puisque ce concept est présent dans tous les domaines sociaux et économiques, il se retrouve, par conséquent, dans le domaine du tourisme. Comme toutes les autres entités économiques, le secteur touristique a l'obligation de choisir des stratégies qui permettent l'accomplissement de ses objectifs à l'aide des ressources disponibles, prenant en considération les opportunités tout comme les menaces qui concernent les modifications de l'environnement.⁶³

2.2.1 Le tourisme durable : définitions, principes et réalités

La pression écologiste avait favorisé l'adoption de quelques programmes internationaux prioritairement orientés vers la protection et la conservation des espaces ou des écosystèmes fragiles. Toutefois, la prise en compte du tourisme dans les politiques de développement durable, au niveau mondial, demeure liée à la conférence de Rio.

Dès la Conférence internationale de Rio de Janeiro de 1992, consacrée au développement durable, le tourisme, traité pour la première fois à l'échelle mondiale, fut

⁶³ Elena Elisabeta Pomeanu. Op.Cit, p36.

l'objet de nombreuses réflexions et colloques consacrés à définir le concept de tourisme durable. Ce furent sur toutes les sciences humaines et, plus précisément, les sociologues, les anthropologues et les ethnologues qui s'intéressèrent les premiers à l'interface tourisme/durabilité. On trouve, au premier rang, les sociologues anglo-saxons qui menèrent les premières recherches sur les impacts socioculturels du tourisme sur des populations traditionnelles des territoires d'accueil.

Toutefois, l'école anglo-saxonne a plutôt intégré le tourisme dans le cadre plus large de la notion anglo-saxonne de « sustainable développement », généralement traduit par développement durable. L'inconvénient que présente ce mot est qu'il introduit une idée de durée qui ne correspond pas tout à fait au sens de sustainable. Ce terme anglo-saxon est plus proche de « convenable » ou « acceptable ».

- **Définitions**

Selon l'OMT le tourisme durable peut être défini comme étant « un tourisme tient pleinement compte de ses impacts économique, sociaux et environnement actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ». ⁶⁴

Selon la charte touristique européenne du tourisme durable, le tourisme durable se définit comme « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équilibre au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ».

J-P LOZEB – GIOTRAT et M-BALFET le tourisme comme « un tourisme sociaux de respecter l'environnement, répondant aux besoins des loisirs humains, tout en protégeant et en conservant les milieux d'accueil, sans négliger pour autant les nécessités économique et socioculturelle, de tous les acteurs concernés par les activités touristique»

Le tourisme durable « essaie de répondre actuellement aux besoins des touristes et des destinations qui les accueillent tout en protégeant et en améliorant les ressources de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétique tout en préservant».

Finalement, la définition du tourisme durable ne fait que reprendre celle du développement durable, développement qui assure la pérennité des écosystèmes et des sociétés pour l'avenir des générations futures.

En somme, le tourisme durable est un développement touristique qui associe à la fois la notion de durée et celle de pérennité des ressources naturelles (eau, air, sol, diversité biologique) et des structures sociales et humaines.

- **Principes fondamentaux**

Le développement durable est devenu l'une des préoccupations majeures de notre temps. Le tourisme, dont le caractère transversal met en jeu les territoires, le patrimoine

⁶⁴ IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p51.

naturel et humain, ne peut plus faire l'impasse sur les principes régissant son propre développement.⁶⁵

Le premier principe général du développement durable repose sur l'idée que les réponses apportées aux besoins actuels ne doivent pas compromettre la capacité des futures générations à répondre aux leurs. La conférence de Rio avait abouti à la mise en place de l'Agenda 21, comprenant les principes fondamentaux d'un développement durable.

En ce qui concerne le tourisme, on peut reprendre la déclaration de principe de la rencontre euro méditerranéenne à Hyères en septembre 1993 : [...] Le tourisme ne pourra évoluer harmonieusement que dans le cadre d'une vision de développement durable. Il doit, donc, être conçu et géré comme une activité globalement bénéfique pour les communautés d'accueil, dans le respect de leurs coutumes et traditions.⁶⁶

Plus précisément, les principes fondamentaux interviennent à l'interface des territoires et des hommes. (Tableau n° 01).

Tableau N° 01 : Principes fondamentaux du tourisme durable

Principes environnementaux	Principes socioculturels	Principes économiques
Respect des paysages	Protection des cultures locales	Maîtrise des investissements
Protection de la flore et de la faune	Intégration des locaux	Expertise des impacts
Gestion qualitative de l'eau	Gestion paritaire du territoire	Planification budgétaire
Gestion de la pollution	Maîtrise de l'emploi	Vérifications périodiques

Source : travaux de l'auteur.

Tous les grands principes demandent une méthode d'application, plus ou moins définie selon un étroit partenariat entre secteur privé et secteur public. Pour les entreprises de tourisme, la prise en compte de tous ces principes est loin d'être évidente ; tandis que pour les collectivités territoriales se pose le problème de la formation et de la

⁶⁵ Ming Xu. Op.Cit, p30.

⁶⁶ Lozato-Giotart J.P. et BALFET M. (2004), Management du tourisme : les acteurs, les produits, les marchés et les stratégies, Pearson, 2004, p. 343. Cité par : Ming Xu. Op.Cit, p30.

compétence des hommes ou des conseillers capables d'orienter les choix stratégiques et opérationnels.

- **Réalités**

De la motivation du touriste à la réalisation pratique de son rêve, il faut passer en revue une longue chaîne d'étapes intermédiaires jusqu'à la mise en tourisme du territoire d'accueil :⁶⁷

- L'adéquation entre la demande et l'offre est la première réalité qui peut rendre précaire toute stratégie touristique durable en cas d'inadéquation.
- L'accessibilité est la clé de toute politique touristique, dont aucune destination ne peut faire l'impasse.
- La capacité d'accueil, au niveau de l'hébergement et de la restauration, doit pouvoir répondre à la fois aux besoins de base et aux pouvoirs d'achat des touristes.
- Les infrastructures sanitaires et médicales sont de plus en plus incontournables dans un monde où l'insécurité et la maladie (terrorisme, SRAS, virus aviaire) sont immédiatement médiatisées.
- La qualité des animations et des équipements ludiques ne peut pas supporter longtemps des prestations médiocres ou mal vécues par les visiteurs.
- Les réseaux de distribution commerciale et d'information doivent répondre rapidement et clairement aux diverses requêtes que ce soit on line ou on life.
- Enfin, et ce n'est pas la moindre des réalités, les niveaux de prix proposés doivent globalement respecter l'échelle d'élasticité basée sur les activités de base ou les forfaits globaux.

Toutes ces nécessités se fondent dans une chaîne professionnelle à la fois verticale et horizontale. Aucune autre activité ne fait appel à un ensemble de métiers aussi large et complémentaire.

2.2.2 Les formes de tourisme durable

Il existe différentes formes de tourisme durable qui respectent, et préservent :⁶⁸

- La dégradation des écosystèmes.
- La remise en cause du patrimoine culturel.
- Les bouleversements des traditions et des modes de vie.
- La concurrence pour l'accès aux équipements collectifs et aux infrastructures.

- **Le tourisme éthique**

Dans cette forme de tourisme, l'objectif premier est la rencontre avec les réalités du pays visité. Il s'agit de sensibiliser les touristes aux impacts de leurs séjours, on les invitant au respect des personnes, des biens et cultures locales. Appelé aussi tourisme responsable, il est axé sur la connaissance de la culture, des modes de vie et aussi de la

⁶⁷ Ming Xu. Op.Cit, p31.

⁶⁸ HAROUAT Fatima Zohra, « Comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », mémoire de magistère Université Abou BekrBelkaid Tlemcen, 2012. Cité par : IBAROUDENE (Thafeth) et SOUDED (Nora). Op.cit, p52.

situation politique et sociale des populations locales (autochtones), par le biais d'associations et projets sociaux.

- **Le tourisme équitable**

Le tourisme équitable adopte les mêmes réflexions que celles engagées dans le commerce équitable avec pour objectif principale de garantir que la dépense touristique profite aux populations locales plutôt qu'à un opérateur touristique externe. En effet, ce tourisme vise à utiliser l'activité touristique pour soutenir des projets locaux de développement, il fait en sorte que les communautés locales soient impliquées dans la prestation touristique et bénéficient des retombées économiques pour améliorer leurs conditions de vie en favorisant l'embauche de personnel local, l'achat local et la redistribution équitable des revenus d'opération, particulièrement chez les groupes défavorisés.

- **L'écotourisme**

L'écotourisme qui est une forme de voyage responsable, dans les espaces naturels, qui contribue, à la protection de l'environnement. Bien souvent, il s'agit de voyages en pleine nature, généralement pratiqué en petite groupes ou individuelle, il privilégie l'observation, l'interprétation et l'étude des milieux naturels. On part non seulement à la découverte des paysages, de la faune et de la flore d'une région mais aussi à celle de ses habitants. Est une forme de tourisme alternatif centré sur la découverte de la nature, généralement.

2.2.3 Tourisme durable et Écotourisme

Selon l'OMT « l'écotourisme est une forme de tourisme qui regroupe toutes formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que des cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles.»⁶⁹

La notion d'écotourisme apparaît dans les années 80 suites à la prise de conscience générale des impacts sur l'environnement des activités humaines. Une des premières définitions est celle d'Hector Ceballos-Lascurain qui parle d'une « forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones.»⁷⁰

- **Création de l'International Écotourisme Society, la TIES (1990)**

La TIES (Société Internationale d'Écotourisme) créé en 1990, est une principale organisation mondiale liée à la promotion de l'écotourisme. Elle compte actuellement près de 1700 membres dans plus de 90 pays (associations, universités, consultants, tour-opérateurs, gouvernements...) qui s'engagent à respecter sa charte de bonne conduite. En 1991, la TIES donne la définition suivante, aujourd'hui communément admise : « L'écotourisme est une forme de voyage responsable dans des espaces naturels, qui contribue à la préservation de l'environnement et le bien-être des populations locales ».⁷¹

⁶⁹ D. Auzias, J.P. Labourdette, Guide de l'écotourisme, Petite Futé, 2004, p 26. Cité par : NGANYA Ahmed et SALEHE Twaha. Op.Cit, p21.

⁷⁰ NGANYA Ahmed et SALEHE Twaha, Op.cit. p21.

⁷¹ TIES (The International Ecotourism Society), 1991. TIES global ecotourism fact sheet. TIES, Washington, page 4. Cité par : NGANYA Ahmed et SALEHE Twaha. Op.Cit, p21.

2.2.4 Tourisme durable ou l'écotourisme

L'écotourisme doit être un tourisme durable, mais, il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme durable. Le premier est une forme de tourisme (tout comme le tourisme sportif, culturel, de loisir ou d'aventure) alors que le concept de développement durable doit s'appliquer à toutes formes de tourisme. Si l'on applique les principes de tourisme durable, toutes formes de tourisme peuvent se dire "durables".

Lorsque les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'emphase sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable.

On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable:

- L'écotourisme contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel.
- L'écotourisme inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être.
- L'écotourisme propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel.
- L'écotourisme se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme:

- un tourisme axé sur la nature.
- Une composante éducative.
- Un besoin de durabilité.

2.2.5 Le rôle des partenariats mondiaux dans le tourisme durable⁷²

Le tourisme durable est un concept, porté essentiellement par l'Organisation Mondiale du tourisme (OMT), et les fondations des Nations Unies, qui ont un pouvoir décisionnaire sur l'avenir économique et culturel des pays sous développés. L'OMT est devenue une Organisation des Nations Unies depuis 2003, elle réunit 161 pays et territoires. Son rôle est de promouvoir les pays les moins avancés, notamment les populations les plus défavorisées et longuement marginalisées. Ce concept est essentiellement basé sur : la charte du tourisme durable, le code mondial d'éthique du tourisme et les critères mondiaux du tourisme durable.

⁷² BOUGUERNE Wassila, AMIRECHE Hameza: *Analyse critique d'un projet d'aménagement en zone montagneuse cas de la station climatique « Ouchnak », commune de Messala Lamtai, Mila*, Faculté des Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire, Université Frères Mentouri Constantine 1, Constantine, Algérie. 2 Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel, Algérie, Reçu le 22/07/2019 – Accepté le 30/11/2020. P10.

- **La charte du tourisme durable**

Elle a été adoptée lors d'une conférence mondiale sur le tourisme à Lanzarote, îles Canaries, Espagne, les 27 et 28 avril 1995. Ses principes émanent des inspirations et des recommandations de la conférence mondiale sur le développement durable de Rio en 1992. Ses objectifs fondamentaux sont :

- La nécessité d'asseoir le développement touristique sur des critères de durabilité.
- Mettre en avant le principe d'acceptabilité des incidences du tourisme sur les ressources naturelles.
- Les activités touristiques doivent pleinement s'intégrer et contribuer dans le développement de l'économie locale.
- Soutenir l'identité, la culture et les intérêts de la population locale, mais également d'améliorer la qualité de vie de la population, notamment dans les pays en voie de développement.

- **Le code mondial d'éthique du tourisme**

Ce code a été approuvé par l'assemblée générale de l'OMT en octobre 1999 à Santiago, et adopté par l'assemblée générale des Nations Unies le 21 décembre 2001. Ce code est destiné aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux touristes eux même, dans le but de conquérir le développement rationnel et durable au profit du tourisme mondial et de mettre en exergue tous les efforts nécessaires pour réduire les effets négatifs du tourisme sur la dégradation de l'environnement.

- **Les critères mondiaux du tourisme durable**

Les critères mondiaux du tourisme durable, constituent le fruit d'un travail mené dans le cadre d'un partenariat, lancé en 2007 par la Rainforest Alliance. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement(PNUE), la fondation des Nation Unie et l'OMT, et le conseil international des monuments et des sites ICOMOS, pour le tourisme culturel. Ces critères s'organisent autour de quatre grands domaines :

- Une démonstration par l'entreprise de l'effectivité d'un management durable.
- Optimiser des avantages sociaux et économiques de l'activité touristique pour les communautés locales.
- Limitation des impacts négatifs sur le patrimoine culturel.
- Minimiser les effets négatifs sur l'environnement.

2.3 Tourisme durable et développement durable

Pour que le tourisme soit promoteur de la durabilité plutôt que destructeur, son développement doit être mis en cohérence avec les principes généraux du développement durable par la détermination de principes spécifiques peuvent et doivent être mis au point pour guider le fonctionnement de tourisme dans une direction saine. Partout où le développement s'écarte de ces règles, comme indiqué par les systèmes de contrôle, des mesures correctives doivent être prises. Dans ce sens, le développement durable peut être considéré comme facteur « idéal » pour arrêter les effets nocifs du tourisme. Comme évoqué précédemment, l'essence du développement durable est d'intégrer

l'environnement (à la fois écologique et socioculturel) et le développement (y compris matériel et spirituel) afin de répondre aux principaux objectifs d'améliorer la qualité de vie de tous, tout en maintenant l'intégrité écologique et socioculturelle des ressources humaines et naturelles de la planète sur une période indéfinie. Spécifiques. En d'autres termes, les principes

2.3.1 Développement et tourisme Une relation durable

Depuis les années 1990, le processus international d'aide au développement favorise le tourisme comme outil stratégique d'appui à un développement durable. Désormais, le développement est reconnu comme devant être durable dans ses dimensions environnementale, économique et sociale et le tourisme, en tant qu'activité économique, participe à cette vision. Des grandes organisations internationales, des institutions universitaires et des initiatives individuelles s'inscrivent dans cette dynamique internationale, contribuant ainsi à renforcer la relation entre développement et tourisme. Dans ce texte nous présentons deux types de contribution : celle institutionnelle, incarnée par de grandes organisations internationales et les membres du CIFORT⁷³, et celle individuelle, représentée par l'initiative d'un groupe d'étudiants en tourisme et hôtellerie de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

2.3.2 Tourisme et objectifs de développement durable

L'année 2015 a été une année charnière pour le développement à l'échelle mondiale avec l'adoption par les gouvernements du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que des objectifs de développement durable. Ce programme audacieux offre un cadre mondial pour mettre fin à la pauvreté extrême, combattre les inégalités et l'injustice et remédier aux changements climatiques d'ici 2030. Prenant le relais des objectifs historique du Millénaire pour le développement (OMD), l'ensemble ambitieux formé par les 17 objectifs de développement durable et les 169 cibles qui les accompagnent est axé sur l'être humain, porteur de transformation, universelle et intégré.⁷⁴

La possibilité de tirer parti des avantages qu'offre le tourisme aura un effet décisif sur la réalisation des objectifs de développement durable et sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

- **Pas de pauvreté** : le développement d'un tourisme durable et ses retombées à l'échelon communautaire peuvent être reliés aux objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et à ceux ayant trait à la promotion de l'entrepreneuriat et des petites entreprises ainsi qu'à l'autonomisation des groupes les moins favorisés, en particulier les jeunes et les femmes.
- **Faim zéro** : le tourisme peut accroître la productivité agricole en favorisant la production l'utilisation et la vente de produits locaux dans les destinations touristiques et leur pleine intégration à la chaîne de valeur du tourisme.
- **Bonne santé et bien-être** : les recettes en devises et les rentrées fiscales du tourisme peuvent être réinvesties dans les soins et les services de santé, dans le but d'améliorer

⁷³ BEDARD François et KADERI Boualem, *Développement et tourisme: une relation durable*, Téoros, p70.

⁷⁴ Droit d'auteur 2015, Organisation Mondiale de Tourisme (OMT). Le tourisme et les objectifs de développement durable, publiée et imprimée par l'Organisation Mondiale de Tourisme (OMT), Madrid Espagne.

la santé maternelle, de réduire la mortalité de l'enfant et de prévenir les maladies, entre autres.

- **Education de qualité** : pour être florissant, le tourisme a un besoin crucial de main-d'œuvre compétente et bien formée. Le secteur peut représenter une incitation à investir dans l'éducation et la formation professionnelle et contribuer à la mobilité de la force de travail par des accords transfrontières en matière de qualifications, de normes et de certifications
- **Egalité entre les sexes** : le tourisme peut donner aux femmes les moyens de se prendre en charge de multiples façons, en particulier grâce aux emplois et aux possibilités de génération de revenus qu'il offre dans les entreprises petites et plus grandes de tourisme et d'accueil de visiteurs.
- **Eau propre et assainissement** : le tourisme peut jouer un rôle critique pour assurer l'accès à l'eau et la sécurité de l'approvisionnement en eau, ainsi que des services d'assainissement et d'hygiène pour tous.
- **Energie propre et d'un cout abordable** : le tourisme étant un secteur ayant besoin de beaucoup d'énergie, il peut accélérer le passage à l'énergie renouvelable et accroître la part de cette dernière dans le bouquet énergétique mondial.
- **Travail décent et croissance économique** : la contribution du secteur à la création d'emplois est reconnue dans la cible 8.9 « D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux ».
- **Industrie innovation et infrastructure** : le tourisme a besoin, pour se développer, de bonnes infrastructures publiques et d'origine privée ainsi que d'un environnement innovant. Cela incite les gouvernements nationaux à moderniser leur infrastructure et à adapter leurs industries de façon à les rendre plus durables, propres et rationnelles.
- **Inégalités réduites** : le tourisme peut être un puissant levier du développement communautaire et réduire les inégalités s'il met à contribution les populations locales et toutes les principales parties prenantes pour son développement.
- **Villes et communautés durables** : une ville qui n'est pas accueillante pour sa population ne l'est pas pour les touristes. Le tourisme durable a le potentiel d'améliorer l'infrastructure urbaine et l'accessibilité universelle, promouvoir la régénération des zones sinistrées et préserver le patrimoine culturel et naturel, atouts dont dépend le tourisme.
- **Consommation et production responsables** : un secteur du tourisme adoptant des pratiques de consommation et de production durables peut jouer un rôle important pour accélérer la progression mondiale sur la voie de la durabilité.
- **Mesures relatives a la lutte contre les changements climatiques** : en réduisant leur consommation d'énergie et en passant à des sources d'énergie renouvelables, tout spécialement dans le secteur des transports et de l'hébergement, le tourisme peut aider à relever l'un des défis les plus pressants de notre époque.
- **Vie aquatique** : le développement du tourisme doit faire partie d'un plan de gestion intégrée du littoral pour aider à conserver et à préserver les écosystèmes marins fragiles et servir de vecteur pour promouvoir une économie bleue.

- **Vie terrestre** : le tourisme durable peut jouer un grand rôle, pas seulement au service de la conservation et de la préservation de la biodiversité mais également du respect des écosystèmes terrestres, grâce aux efforts faits pour réduire les déchets et la consommation et pour conserver les espèces originelles de flore et de faune, et de par son action de sensibilisation.
- **Paix justice et institutions efficaces** : un tourisme durable faisant participer les communautés locales et leur profitant peut aussi être une source de moyens de subsistance, renforcer les identités culturelles et stimuler l'entrepreneuriat, ce qui constitue une forme de prévention de la violence et des conflits en empêchant ces derniers de prendre racine et de consolidation de la paix dans les sociétés sortant d'un conflit.
- **Partenariats pour la réalisation des objectifs** : la coopération public-privé et les partenariats public-privé représentent la nécessaire clé de voûte du développement du tourisme, de même qu'une prise de conscience accrue du rôle du tourisme dans l'accomplissement du programme de développement pour l'après-2015.

2.3.3 La contribution des grandes organisations internationales dans le tourisme durable

- **L'Organisation mondiale du tourisme** : a grandement contribué à l'insertion du tourisme dans le processus de développement. D'une part, à travers un encadrement juridique et éthique et, d'autre part, à travers une promotion du tourisme en tant qu'outil de développement socioéconomique. Notons ici l'apport considérable des différentes chartes et déclarations sur le tourisme, de même que celui de l'organisation annuelle de la Journée mondiale du tourisme qui consacre l'universalité du tourisme en tant que facteur essentiel à la conservation des héritages culturels et naturels (1984), au développement durable (1993), à l'écotourisme (2002). Les années 2000 voient l'OMT apporter une autre dimension à la relation entre tourisme et développement, en faisant adopter le Code mondial d'éthique du tourisme par l'ONU (2001) et en organisant un Forum sur les politiques touristiques, qui a pour thème « le tourisme comme stratégie de développement durable pour les pays les moins avancés », où deux projets des membres du CIFORT ont été présentés. Il s'agit, d'une part, du projet sur le Honduras intitulé « L'accroissement de la capacité des universités honduriennes à appuyer le développement des communautés locales défavorisées dans une perspective de développement durable » et, d'autre part, du projet relatif au développement du tourisme au Viêt Nam dans le cadre du Programme d'appui au développement institutionnel et régional en gestion (DIREG).⁷⁵
- **La banque mondiale** : dès les années 1960, considérait le tourisme comme « un véritable moteur du développement »⁷⁶ pour les pays les moins avancés. Cela s'est traduit, par exemple, par un programme de financement d'infrastructures et par un partenariat avec l'UNESCO en 1976 pour l'organisation d'un cycle d'études sur le tourisme afin de démontrer l'importance de cette activité. La Banque mondiale

⁷⁵ BEDARD (François) et KADERI (Boualem), Op.it, p70.

⁷⁶ David Davis, responsable du tourisme à la Banque mondiale, en 1968 (Harris). Cité par: BEDARD François et KADERI Boualem, Op.Cit, p70.

considère toujours le tourisme comme un support au développement. On remarquera, par exemple, dans la période 1993-2001 que, sur vingt-trois projets considérés et liés au tourisme, cinq sont libellés « tourisme », les autres étant identifiés par le vocable « en lien avec le tourisme », par exemple : gestion de l'environnement, patrimoine culturel, etc.

- **Le programme des nations unies pour le développement (PNUD)** : a contribué, dès les années 1960, à l'essor du tourisme par la formation hôtelière et la mise en œuvre de plans de développement touristique, notamment en Afrique, mais aussi en Asie et en Amérique latine. La participation, en 1995, de l'OMT au programme du PNUD, en tant qu'agent d'exécution, a permis de multiplier les actions visant l'expansion du tourisme dans les pays en développement.
- **La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED)** : crée pour promouvoir le commerce international, porte un intérêt au tourisme comme outil de développement et incite les États à l'intégrer dans leurs programmes. Le tourisme trouve un espace d'expression permanent au sein de sa « Commission entreprises et facilitation du commerce et du développement ». Par ailleurs, en partenariat avec l'OMT, la CNUCED cible l'objectif de réduire la pauvreté, notamment en Afrique, en mettant en place « un nouveau cadre destiné à aider les pays en développement et les pays les moins avancés à renforcer, grâce au tourisme durable, leur développement social, leur participation au commerce international des services et leur lutte contre la misère ». Ainsi, le rapport entre développement et tourisme devient si étroit que le secrétaire général de l'OMT déclarait en juillet 2003, dans une entrevue au quotidien *Le Monde*, que « le concept de développement durable s'applique particulièrement bien au tourisme. On dirait qu'il a été inventé pour lui ».⁷⁷

Le CIFORT et ses membres participent, à travers quelques grands projets, à exprimer ce caractère de durabilité dans la relation entre développement et tourisme.

Le tourisme est l'une des nombreuses forces externes qui influencent l'orientation et les options du développement local. La question de savoir si le tourisme peut être durable ou s'il peut contribuer à un développement local durable est légitimement abordée dans le cadre de l'Agenda 21 local (International Council on Local Environmental Initiatives, 1999). L'Agenda 21 est l'un des résultats les plus importants du sommet de la Terre de 1992. Il souligne la nécessité de « *penser globalement et agir localement* » et encourage les autorités locales à élaborer leur propre Agenda 21 local qui supporte le développement durable de leurs localités.

Le tourisme est donc un secteur économique qui soutient le développement si ses effets négatifs sont gérés.

⁷⁷ BEDARD François et KADERI Boualem, Op.Cit, p71.

Conclusion

Le développement durable, adoptant une perspective de multi-secteurs pour le développement, nécessite l'holisme et l'appréciation de l'interdépendance des phénomènes. Il peut intégrer le tourisme dans le cadre de la stratégie visant à assurer la durabilité sans négliger le potentiel et les possibilités des autres secteurs. Cela implique que l'industrie du tourisme ne doit pas chercher sa propre durabilité quitte à ce qu'elle se fasse au détriment des autres. C'est pourquoi nous devons chercher à savoir si et comment le tourisme peut favoriser un développement durable plus large ou, pour le moins, si son existence contredit ou non le maintien des principes de développement pendant une période indéterminée sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins et désirs.

Pour que le tourisme soit promoteur de la durabilité plutôt que destructeur, son développement doit être mis en cohérence avec les principes généraux du développement durable par la détermination de principes spécifiques. En d'autres termes, les principes spécifiques peuvent et doivent être mis au point pour guider le fonctionnement de tourisme dans une direction saine. Partout où le développement s'écarte de ces règles, comme indiqué par les systèmes de contrôle, des mesures correctives doivent être prises. Dans ce sens, le développement durable peut être considéré comme facteur « idéal » pour arrêter les effets nocifs du tourisme. L'essence du développement durable est d'intégrer l'environnement (à la fois écologique et socioculturel) et le développement (y compris matériel et spirituel) afin de répondre aux principaux objectifs d'améliorer la qualité de vie de tous, tout en maintenant l'intégrité écologique et socioculturelle des ressources humaines et naturelles de la planète sur une période indéfinie.

*Chapitre II : Le
tourisme durable des
zones de montagnes*

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

Introduction

Les montagnes sont une des principales destinations touristiques du monde. Leurs sommets et leurs paysages de toute beauté constituent un attrait croissant comme lieu de détente dans un monde urbanisé aux rythmes stressants. Le tourisme présente des avantages pour les régions montagneuses mais peuvent s'accompagner aussi par des inconvénients qui constitue une menace pour ces environnements uniques et souvent intacts.

Ce chapitre se décompose de deux sections principales, dont la première section on va traiter l'origine et les différentes définitions de la montagne, et la deuxième sur la durabilité de tourisme des montagnes.

Section 01 Le tourisme des montagnes

Les montagnes sont des terrains s'élevant au-dessus de la région environnante de façon relativement abrupte (fortes pentes). Les montagnes offrent à ceux qui s'y rendent d'intenses moments de plaisir et de bien-être. Un plaisir unique en son genre, qui ne laisse indifférent chaque personne ayant l'opportunité de passer un moment d'évasion en ces magnifiques lieux.

1.1 Les montagnes

1.1.1 Généralités sur Les montagnes

Les montagnes ont toutes en commun une caractéristique considérable: des changements rapides en altitude, climat, végétation et terre sur des distances très courtes, conduisant à de grandes différences en termes d'habitat et à de hauts niveaux de biodiversité.

- **Zone de montagne**

Les régions montagneuses possèdent des caractéristiques particulières (isolement géographique, marginalité politique, conditions climatiques et environnementales difficiles, fragilités des écosystèmes etc.) qui militent en faveur de développement durable. Les enjeux majeurs d'un tel développement demeurent toutefois identiques dans leur double dimension socioéconomique et environnementale.¹

- **Une dimension socioéconomique**

L'enclavement, caractéristique des régions de montagnes cause l'isolation, la pauvreté et des conditions de vie souvent précaires pour les habitants. L'insuffisance ou l'inexistence d'infrastructures adéquates accentue le fossé les séparant des conditions plus avantageuses qu'offrent les régions de plaines. Ces handicaps doivent être reconnus. La participation effective des communautés de montagnes à la prise de décision et aux actions de développement est indispensable en raison de l'incalculable source de connaissances que constituent les pratiques traditionnelles et les savoirs indigènes en la matière.

La mise en valeur des potentialités que recèlent les zones de montagnes (agricultures, ressources forestières, tourisme, produits locaux) figurent parmi les objectifs primordiaux de leur développement durable.

- **Une dimension environnementale**

Les montagnes représentent des écosystèmes vitaux qui renferment les principaux « châteaux d'eau du monde ». Or les conditions climatiques défavorables, les catastrophes naturelles (avalanches, séisme, éruptions volcaniques), l'érosion et la pauvreté des sols constituent des facteurs alarmants nécessitant la sensibilisation des consciences. Des mesures de sauvegarde des montagnes doivent donc faire partie des programmes de développement de ces zones de manière à assurer une gestion adéquate des ressources naturelles.

D'une manière générale les montagnes sont reconnues comme étant des endroits escarpés qui accueillent une grande variété de ressources naturelles. Elles sont d'importantes sources d'énergie, ainsi que d'importantes zones de divertissement et des grands réservoirs de biodiversité.

¹ KHERFI Loutfi ET ALILI Amar : Op.cit, p37.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

Tous les écosystèmes de montagne sont différents, mais tous, ont en commun un certain nombre de caractéristiques. En premier lieu, tous présentent des pentes plus ou moins fortes (il s'agit d'espaces plus ou moins abrupts et accidentés), et un certain degré d'isolement. Ce facteur géographique provoque, en même temps, l'existence de formes de vie ayant des caractères bien définis et souvent uniques, sources d'une diversité d'espèces spécialement adaptés aux milieux montagnards. Cette richesse biologique est un fait, et l'isolement des zones de montagne a joué un rôle important dans la préservation de ces espaces. Il y a aussi, malheureusement, de plus en plus d'exemples de montagnes fortement altérées par l'action de l'homme, bien loin de leur état naturel initial.

Les « hautes terres » sont également reconnues, au niveau international, comme les zones géographiques les plus vulnérables et les plus susceptibles de subir des dégradations. Cette perturbation revient essentiellement aux pressions naturelles et aussi à la forte fréquentation de ces régions et les effets néfastes de la dernière sur les chaînes de montagnes (exploitation abusive des ressources naturelles, construction de grandes infrastructures, pollution, pertes ou dégradation des habitats, sur fréquentation, etc.). En revanche, chaque zone géographique se caractérise par sa propre réalité, aussi bien naturelle que sociale.

Un des principaux problèmes semble être le fait d'assurer un développement équilibré des montagnes, qui permettrait un bien-être optimum pour les populations locales, mais qui assure, en même temps, la conservation des écosystèmes de montagne.

- **Massif montagneux**

Les zones de montagnes formant une entité géographique, économique et sociale homogène.²

- **La montagne**

Une importante élévation naturelle du terrain résultant soit de plissements ou de cassures de l'écorce terrestre, soit d'une accumulation d'origine volcanique, soit de l'érosion d'un ancien plateau dont les parties tendres ont disparu »³. C'est le relief où l'altitude est supérieure à 500 mètres.

- **Le paysage de montagne**

La décomposition d'un paysage de montagne : les différents paysages qu'on trouve dans les montagnes⁴.

- **Le sommet** : C'est le point le plus élevé d'une montagne.
- **La Vallée** : est l'espace allongé entre deux montagnes, au fond duquel coule une rivière. On y trouve les habitations et les voies de communication (routes, autoroutes, chemin de fer).
- **Le versant** : C'est la partie inclinée située entre le pied et le sommet de la montagne.
- **L'altitude** : C'est la hauteur d'un lieu, mesurée par rapport au niveau de la mer (qui représente donc le zéro).

² Loi n°04-03, journal officiel de la République Algérienne n°041, relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable, 27 juin 2004, page 11.

³ Dictionnaire de français ; « auzou », page 440.

⁴ SALI Fatima et OUARAB Ghaliya : « *Le rôle des organisations associatives dans la promotion du tourisme de montagne, cas des associations de tourisme et sport de montagne de Tizi-Ouzou* », mémoire master en sciences commerciales, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2018, p43.

1.1.2 Types de montagnes dans le monde

Les montagnes naissent, vivent et meurent. Ce sont des ensembles dynamiques et non des structures immobiles...

On distingue deux grands types de classement des montagnes⁵

- **Par structure**

- **Les montagnes moyennes ou montagnes anciennes**

Elles ont des sommets moins élevés (entre 600 et 1800 mètres) et sont recouvertes de végétation. Ces sommets sont arrondis par l'érosion (l'usure provoquée par la pluie, le vent, le gel...). Les pentes des montagnes anciennes sont moins raides, comme le massif central.

- **Les hautes montagnes ou montagnes jeunes**

Elles ont des sommets pointus et élevés (plus de 1800 mètres) ainsi que des pentes raides. Les plus hauts sommets sont recouverts de glaciers (neige éternelle). En France, les alpes, les Pyrénées, le jura et la corse sont des montagnes jeunes.

- **Les montagnes volcaniques**

Exemple : les grands complexes nés du volcanisme effusif « Océanique ».

- **Par climat**

- **Les montagnes tropicales**

Exemple : les montagnes de l'Amérique et les hautes terres de l'Afrique orientale.

- **Les montagnes des hautes latitudes**

Exemple : Himalaya en chine

- **Les montagnes des zones tempérées**

Il se caractérise par des hivers doux et pluvieux et des étés frais et relativement humides, sachant que le maximum de précipitations se produit durant la saison froide. Il se rencontre sur la façade occidentale des continents, entre des zones à climat méditerranéen en se rapprochant de l'équateur et les zones à climat polaire en se rapprochant des pôles.

1.1.3 Le climat montagnard

Le climat montagnard est un climat propre aux diverses régions de montagne, indépendamment de la zone climatique où elles se situent. Il se caractérise par des hivers froids et des étés frais et humides.⁶

Dans chaque zone climatique, les rythmes thermiques et pluviométriques du milieu montagnard sont proches de ceux des plaines voisines, mais les températures sont plus faibles, et les précipitations augmentent au moins jusqu'à une altitude qualifiée d'optimale. L'exposition et la vigueur du relief apportent aussi des nuances importantes.

La pression atmosphérique et la densité de l'air diminuent avec l'altitude suivant une loi logarithmique, car l'air a tendance à se tasser au voisinage de la surface du globe. Le rayonnement solaire qui arrive sur un substrat est donc plus important en montagne qu'en plaine à la même latitude, car il y a moins d'absorption : vers 3 000 m, aux moyennes latitudes, ce rayonnement est équivalent à celui qui arrive sur une plaine à l'équateur.

⁵ ROUGIER Henri et WACKERMANN Gabriel. Et MOTTET Gérard, « géographie des montagnes », édition ellipses, 2001. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia : Op.Cit, p44.

⁶ SALI Fatima et OUARAB Ghalia : Op.Cit, p45.

1.1.4 La flore et la faune dans les montagnes

- **La flore**

Les grandes chaînes de montagnes partagent plusieurs caractéristiques communes, malgré des différences notables selon leur emplacement. On observe que la végétation s'y superpose en étages horizontaux parallèles dont chacun comporte des espèces distinctes. En s'élevant, les forêts de conifères (sapin, pin, genévrier, épicéa, etc.) remplacent les forêts de feuillus (chêne, bouleau, hêtre, etc.). Puis les arbres deviennent moins nombreux et plus petits. Ils sont remplacés progressivement par une végétation rabougrie poussant au ras du sol. La forêt cède ainsi la place à la toundra où poussent différentes variétés de mousses, de lichens et de petites plantes vivaces. En très hautes montagnes, les neiges éternelles et les glaciers viennent coiffer le roc nu des hauts sommets où il n'y a plus signe de vie.

Les limites de ces zones sont cependant très irrégulières. Elles fluctuent selon la composition du sol, la pluviosité et le degré d'exposition au soleil et au vent. Le passage d'une zone à l'autre est graduel de sorte que certaines de leurs espèces coexistent à leurs limites.⁷

- **La faune dans les montagnes**

Deux catégories d'animaux fréquentent la montagne. Nous recensons des animaux purement montagnards et d'autres communs aux cimes et aux vallées. Le renard se voit depuis le télésiège au cœur de l'hiver. Il court jusqu'à 2800 mètres d'altitude. Le cerf et la biche passent dans le pâturage des isards en zone forestière limitrophe dès 2500 mètres. Le sanglier, qui ignore la frontière, se promène lui aussi à cette altitude par des voies souvent abruptes. L'étage alpin accueille également l'isard et le lagopède mais aussi la marmotte, le lièvre, l'hermine, la perdrix, le chocard, les vautours et les aigles. Il fut un temps où l'ours pyrénéen en faisait son paradis. Les animaux typiquement montagnards sont les plus rares car moins nombreux.

1.1.5 Les grandes zones de relief dans le monde

Les montagnes occupent un quart de la surface des continents, Elles sont regroupées dans des chaînes qui sont parfois très étirées et forment alors une cordillère, Les plaines et les plateaux occupent trois quarts des terres émergées.

- **Les caractéristiques du relief**

On caractérise le relief par l'altitude et par la pente. Le terrain des montagnes est souvent accidenté, a des altitudes élevées avec une forte pente. La surface des plateaux et des plaines est plane. Si l'altitude des plaines est basse, celle des plateaux est moyenne ou élevée. Les cours d'eau qui parcourent ces derniers circulent dans des vallées profondes.

Les montagnes recouvrent plus de la moitié du continent asiatique. L'Himalaya est la plus vaste, la plus haute et la plus longue chaîne de montagnes du monde⁸

1.1.6 Chaîne de montagne

Une chaîne de montagnes est un relief d'altitude qui s'étend sur des longueurs variables, allant de quelques centaines à quelques milliers de kilomètres et d'une largeur nettement inférieure. Les caractéristiques et la répartition de ces reliefs s'expliquent facilement dans le cadre de la théorie de la tectonique des plaques. Suivant les modalités de leur formation, on distinguera alors les chaînes de subduction (une plaque glissant sous une autre), les chaînes de

⁷ SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.Cit, p47.

⁸ Ibid, p48.

collision (une plaque heurtant une autre), les chaînes d'abduction (une plaque sur une autre) et des chaînes de coulissage (une chaîne à côté d'une autre)

- **La langue française utilise deux mots pour désigner un ensemble montagneux :**

- **massif**, lorsque l'ensemble présente peu de différences entre ses grandes dimensions horizontales ou lorsque sa forme ramassée fait qu'il est difficile de distinguer une forme de chaîne ou de cordillère.
- **chaîne**, lorsque, au contraire, il est aisé de reconnaître à l'ensemble montagneux une forme allongée et que cet ensemble constitue une limite climatique, géographique, géopolitique... Ce mot est synonyme du mot cordillère, issu de l'espagnol, venu de la même racine que notre mot corde, et qui a le même sens⁹

- **Principales chaînes de montagnes dans le monde**

Les chaînes de montagnes géologiquement anciennes, appelées aussi massifs anciens ou bourrelets marginaux, sont des régions constituées de roches paléozoïques ayant subi un soulèvement. Elles ont ensuite été nivelées par l'érosion et rajeunies lors des poussées orogéniques de montagnes récentes situées à proximité. Mais ce rajeunissement ne suffit pas à leur donner une forme de chaîne, aussi ce terme est plutôt réservé aux chaînes de montagnes géologiquement jeunes (formées depuis le début du Crétacé il y a 140 Ma) sur la surface terrestre de la Terre. Ces chaînes sont associées principalement à la ceinture de feu du Pacifique, à la ceinture alpine et aux dorsales océaniques. Ces deux grandes ceintures sont longues de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, large de 200 à 1 000 km, avec une altitude qui dépasse par endroits 8 km. Ces chaînes sont toujours en surrection, phénomène compensé par une érosion intense qui tend à les niveler.

La ceinture de feu du Pacifique comprend la cordillère des Andes en Amérique du Sud et qui se prolonge à travers la cordillère nord-américaine des montagnes Rocheuses, jusqu'à la chaîne aléoutienne et la péninsule du Kamtchatka, le Japon, Taiwan, les Philippines, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande. La cordillère des Andes, longue de 7 000 km, est souvent considérée comme la plus longue chaîne de montagnes au monde.

La ceinture alpine comprend l'Indonésie et l'Asie du sud-est à travers la chaîne de l'Himalaya (avec notamment le mont Everest, le plus haut sommet du monde et se termine dans les Alpes).

Les dorsales océaniques forment la plus longue chaîne de montagnes sous-marines du monde avec une longueur totale d'environ 65 000 kilomètres.

1.1.7 La montagne : Espace répulsif, espace attractif

Les montagnes ont été aussi longtemps des espaces répulsifs à cause de l'altitude, la basse température et les versants qui restent dans l'ombre et qui sont plus froids que les versants ensoleillés. Les pentes sont souvent peu propices à l'agriculture et c'est un milieu à risque (avalanches, glissements de terrains, crues et torrents).

Les montagnes sont, par ailleurs, attractives grâce aux aménagements par des tunnels et routes qui ont facilité l'accès et sont devenues des espaces de loisirs (randonnées, ski, alpinisme...).

Les contraintes d'autres fois (pente et froid) sont transformées aujourd'hui en atouts et ont permis aux montagnes de devenir des stations de ski et enneigements. Les zones de

⁹ SALI Fatima et OUARAB Ghalia : Op.Cit, p49.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

montagne présentent des caractéristiques très différentes à tous les niveaux : climatiques, écologiques, économiques... etc.

On entend par une zone de montagne : « l'ensemble des espaces formés par des chaînes et/ou des massifs montagneux et présentant à ce titre des caractéristiques géographiques de relief, d'altitude et de pente, ainsi que l'ensemble des espaces qui leur sont contigus et qui sont liés à l'économie, aux facteurs d'aménagement du territoire, et aux écosystèmes de l'espace de montagnes concerné, et qui sont qualifiés de zones de montagne». ¹⁰

Cette même loi stipule que les zones de montagnes sont classées en quatre catégories

✚ Haute montagne.

✚ Moyenne montagne.

✚ Piémonts.

✚ Zones contiguës : zones immédiatement rattachées aux piémonts et qui leurs sont semblables.

- **La haute montagne**

La haute montagne peut se caractériser par la présence de roches, glaciers, de zones habituellement enneigées le printemps ainsi que d'importants dénivelés. Du fait de l'altitude au dessus de 1200 mètres, les conditions climatiques peuvent y être particulièrement difficiles, donc dangereuses. La fréquentation de ces zones peut nécessiter à tout moment l'utilisation des matériels et des techniques de l'alpinisme. ¹¹

- **La moyenne montagne**

Au-dessous de 1200 mètres, l'étude doit toutefois distinguer entre la moyenne montagne « étage inférieur » (400 à 800m) et la moyenne montagne « étage supérieur » 800 à 1200 m; la moyenne montagne comprend les étages cultivés, boisés et les zones habitées. C'est là où se sont déployées les activités agricoles, industriel¹².

- **Les zones de piémonts et contigus**

Désignent les territoires situés à une altitude inférieure à 400 m. La distinction entre les deux types de zones est déterminée par la topographie : pente modérée, pour les zones de piémonts, et, topographie plane, pour les zones contiguës.

Le tourisme en zone de montagne est un tourisme qui englobe thermalisme, climatisme et englobe les différentes activités qui se pratiquent dans les régions montagneuses telles que les activités culturelles (artisanat, visites des monuments et sites historiques...) et concerne aussi les activités sportives pratiquées dans l'espace montagnard et qui contribuent à l'animation de la montagne en offrant aux touristes des bienfaits thérapeutiques ; le repos et la détente par le climat et l'air pur qui y règne.

1.2. Le tourisme des montagnes

Les montagnes ont toujours été un sujet d'émerveillement et une source d'inspiration pour les touristes. Les raisons qui attirent ces derniers dans les régions de montagne sont

¹⁰ Loi n°04-03, journal officiel de la République Algérienne n°041, relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable, 27 juin 2004, p 10.

¹¹ AMIR Djazil, « le tourisme de montagnes ; cas parc national de Gouraya », mémoire de master ; option aménagement du territoire et développement, 2014/2015, p19.

¹² SEMAR Taous ; CHEBOUT Mehria ; « Tourisme de montagne et changements climatiques- Cas du Massif du Djurdjura », mémoire de master, institut National supérieur du Tourisme, Alger juin 2010, p14

nombreuses et incluent le climat, l'air pur, des paysages uniques et une faune particulière, des panoramas exceptionnels, une culture, une histoire et un patrimoine local.

Leur éloignement et la difficulté de leur accès expliquent en partie notre fascination pour ces zones naturelles uniques. Aujourd'hui, pourtant, les atouts premiers de la montagne pour ses visiteurs sont menacés, notamment à cause d'un tourisme mal contrôlé et non durable

1.2.1 Définition

Le tourisme en zone de montagne est un tourisme qui englobe thermalisme, climatisme et englobe les différentes activités qui se pratiquent dans les régions montagneuses telles que les activités culturelles (artisanat, visites des monuments et sites historiques...) et concerne aussi les activités sportives pratiquées dans l'espace montagnard et qui contribuent à l'animation de la montagne en offrant aux touristes des bienfaits thérapeutiques ; le repos et la détente par le climat et l'air pur qui y règne.

La montagne connaît deux types de fréquentation touristique aux caractéristiques contrastées : l'une liée aux sports d'hiver qui concerne une population assez restreinte, sur une période limitée et un territoire étroit aménagé pour la pratique du ski. L'autre, essentiellement estivale, concerne l'ensemble du territoire de montagne, notamment les espaces protégés et attire un public plus large pour des randonnées ou des campings.¹³

1.2.2 Les atouts du tourisme de montagne

- **Le tourisme culturel**

Les fortifications et les hauts ; villages ; monuments ; châteaux ; les traditions et les coutumes ; lieux gastronomiques.

- **Tourisme de nature**

Découverte des espaces naturels protégés ; parcs nationaux, parcs naturels

- **La forêt** : Support de randonnées et de santé est un monde passionnant.
- **La forêt d'accueil** : divisé en une forêt normale où les équipements sont très sylvicoles se poursuit sans contraintes particulières.
- **Une forêt promenade** : où sont concentrées les possibilités de stationnement et où de grandes clairières voisinent avec des sous-bois nettoyés ménageant des vues lointaines.

- **Tourisme de loisir sportif**

Les différentes pratiques de la montagne ont déterminé la constitution de stations situées dans des milieux très variés, à des altitudes diverses et pour des clientèles très différentes. La randonnée, la randonnée à vélo, monter à cheval...etc.

- **Tourisme de santé**

Les stations thermales et climatiques et leur rôle important dans l'histoire du développement touristique de montagne.¹⁴

- **Le tourisme volcanique**

Plusieurs pays possèdent les montagnes volcaniques comme l'Italie bénéficie d'un nombre important des touristes chaque année.

¹³ NEHAL Ali, mémoire de master spécialité management économique des territoires et entrepreneuriat ; « *le tourisme de montagne peut être un outil de développement local* », université Abderrahmane Mira, 2015, p 52

¹⁴ ABDELALI Amira, « *le sport et le tourisme de montagne –ski dôme à chréa* », mémoire de master en architecture ; option architecture et technologie, 2015/2016 ; page 30.

1.2.3 Les différentes pratiques du tourisme en zone de montagne

Les pratiques du tourisme dans les milieux montagnards, notamment les pratiques sportives et scientifiques à enrichi les différents types de séjours pratiqués en espaces montagnard, à cause d'émergence des nouvelles pratiques concerné la nature et géomorphologie des montagnes (spéléologie, escalade...).

Les pratiques sportives en milieu montagnard représentent « l'idée d'accomplissement de soi dans un affrontement grandiose avec la montagne et les lois du la nature ».¹⁵ Ils ont classé comme suit :

- **Sports terrestres** : ces toutes les activités qui sont liées au relief montagnard, On distingue.

- **Alpinisme**

Pratique sportive qui consiste à gravir les montagnes à l'aide de ses propres membres. Pas forcément pour en atteindre le sommet, mais pour parcourir une voie. L'alpinisme se pratique généralement encordé à deux.¹⁶

L'homme de tête qui guide la cordée est dit premier de cordée et est en position d'assurer le second de cordée.

- **L'escalade**

Parfois appelée varappe ou grimpe, est un sport consistant à se déplacer le long d'une paroi pour atteindre le haut d'un relief par ses propres moyens physiques.

- **Le ski**

Est un moyen de locomotion individuel de glisse pratiqué grâce à des patins dans des zones enneigées et pentes.

- **Sports aériens** : Toute activité liée circulation aérienne, on distingue :

- **Le deltaplane ou aile volante** : Est constitué d'une structure en tubes métalliques ou en carbone sur laquelle est tendue une toile en Dacron. Des lattes et des câbles permettent de rigidifier la structure et de tendre la toile. Le pilote est accroché par un harnais.

- **Le parapente** : Est un aéronef dérivé du parachute, permettant la pratique du vol libre ou du para moteur.

- **Sports nautiques et aquatiques** : toute activité liée à l'eau (sports d'eau vive-rafting...)

- **Le rafting**

Est un sport qui consiste à naviguer sur des sections de rivière comportant des rapides appelées eau vive (descente de rivière) à bord d'un radeau pneumatique. Toutes ces pratiques sportives en milieu montagnard arrivent à influencer sensiblement la conception des modèles de développement touristique des montagnes, à faire naître de nouvelles motivations touristiques chez les individus et à faire apparaître de nouveaux aspects à propos des montagnes et des populations d'accueil.

Les pratiques scientifiques en milieu montagnard est fait partir de tourisme de montagne, il est donc le but fait des recherches soit sur la morphologie des montagnes et/ou sur le régime flores et des faunes montagnard. Par exemple :

¹⁵ TESSA Ahmed : « Economie touristique et aménagement du territoire », OPU, Alger ; 1993, p 20

¹⁶ KHERFI Loutfi ET ALILI Amar : Op.Cit, p42.

- **La spéléologie**

Est l'activité qui consiste à repérer, explorer, étudier, cartographier et visiter les cavités souterraines, puis à partager ses connaissances.

La définition de la spéléologie Selon la fédération française de spéléologie en 2010 : « La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs. Elle a pour objectif l'exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l'étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface ».¹⁷

1.2.4 La clientèle du tourisme en zone de montagne

Trois types de clientèles peuvent être identifiés :

- **La clientèle des retours au pays:** ce sont des personnes qui ont conservé des liens ou des biens matériels sur les lieux de leurs "racines montagnardes". Elles pratiquent un tourisme non marchand en se rendant chez des parents ou amis ou dans leur résidence secondaire.
- **La clientèle du tourisme social et associatif:** il existe des associations qui organisent des expéditions en montagne pour un grand nombre de personnes, alors que l'Algérie ne dispose pas d'infrastructure ni de sécurité qui pourront accueillir ce genre de clientèle.
- **La clientèle des amateurs de montagne:** clientèle récente, curieuse et rémunératrice, en hausse croissante, consommatrice de l'ensemble des prestations disponibles. Il s'agit d'une clientèle relativement aisée.

Ce dernier type est à l'origine d'une image positive de l'espace montagnard, renouant avec les origines du tourisme de montagne. Cette clientèle est exigeante et attend de la montagne une grande qualité des prestations. Elle y vient non par obligation familiale ou sociale, mais par choix.¹⁸

1.2.5 Quelques statistiques sur le tourisme de montagne

Les régions montagneuses représentent la deuxième destination touristique après les côtes et les îles et génèrent entre 15% et 20% du tourisme mondial annuel, soit 70 à 90 milliards de dollars par an. Les raisons qui attirent les touristes dans les régions de montagne sont nombreuses et incluent le climat, l'air pur, des paysages uniques et une faune particulière, des panoramas exceptionnels, une culture, une histoire et un patrimoine local, ainsi que la possibilité de s'adonner à des activités sportives comme le ski ou toute autre activité en lien avec la neige ou avec la nature.

La modernisation des transports a permis de rendre accessible, à un nombre toujours croissant de visiteurs, des régions de montagne reculées. Le tourisme de montagne demeure pourtant inégalement réparti, avec un nombre restreint d'emplacements concentrant les infrastructures touristiques les plus importantes. Dans les Alpes en Europe par exemple, où le tourisme excède 100 millions de visiteurs par jour et par an, 40% des communautés ne

¹⁷ KHERFI Loutfi ET ALILI Amar : Op.Cit, p43.

¹⁸ AMIR Djazil : Op.Cit, p 20 et 21.

reçoivent aucune activité touristique, tandis que 10% possèdent d'importantes infrastructures touristiques spécialisées.¹⁹

1.2.6 Le cadre de développement des pratiques de loisirs en montagne

L'évolution de la demande de biens et services touristiques dans les régions montagnardes a été influencée de façon dynamique par des changements socioculturels survenus vers la fin du XXème siècle. C'est ainsi que les séjours de loisirs ont été très dépendants d'un certain nombre de facteurs, tels que²⁰ :

- La qualité des services d'accueil, assurés par les populations locales.
- L'authenticité de l'environnement naturel et humain.
- qualité du paysage naturel.

Ces facteurs, relatifs à l'accroissement de la demande de loisirs en espaces montagnards, résultent:

- De l'affaiblissement du mythe de l'évolution technologique et des programmes de développement social.
- Du haut degré d'insatisfaction procuré par la vie quotidienne dans les agglomérations urbaines.
- Et de la recherche de refuge dans des valeurs traditionnelles.

Par conséquent, le développement touristique des régions montagnardes a résulté du rapport établi entre les attentes socioculturelles et les pratiques des loisirs, ainsi que de l'espace humain et naturel, ayant comme objectif la satisfaction des touristes potentiels. Bien évidemment, les besoins et le niveau de satisfaction des touristes potentiels varient selon leur culture et leur nationalité, dans la mesure où la mode, les identités nationales et les rapports anthropologiques.²¹

La localisation des montagnes à l'échelle mondiale n'a pas été liée à la répartition des flux touristiques internationaux, en raison de la distance qui sépare les espaces montagnards des centres urbains, d'où proviennent essentiellement les touristes. L'accroissement des flux touristiques vers les montagnes a résulté de la démocratisation de la pratique sportive du ski, et plus précisément de sa diffusion dans les classes moyennes de la population caractérisées par de faibles taux de mobilité.

L'accroissement de la mobilité des individus, dus à la multiplication des moyens de transports individuels (automobile), ainsi que l'augmentation du nombre des vacances de courte durée (week-ends), ont contribué à créer d'importants flux touristiques supplémentaires, de courte durée de séjours, vers les montagnes. Il apparaît donc que les facilités d'accès, représentant un facteur primordial d'aménagement des stations de sports d'hiver, sont en étroite relation avec le cadre socio-économique et idéologique existant L'intensité des flux touristiques

¹⁹ CHARTERS Tony et SAXON Elizabeth, *Tourisme de montagne « Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne »* édition PNUE et conservation international p 11.

²⁰ SOTERIADES Marios et VARAVRESSOS Stelios : « *Aménagement touristique et montagne: les stations de sports d'hiver dans les pays alpins et en Grèce* », 2006, p 14.

²¹ SOTERIADES Marios et VARAVRESSOS Stelios : *Op.Cit.* , p 14.

reflète le taux de satisfaction de séjour, même s'il s'agit de facteurs relatifs de base et concernant l'aménagement des stations de sports d'hiver.

1.2.7 Les indicateurs du tourisme pour les zones des montagnes

Les indicateurs touristiques pour les zones de montagnes si le tourisme de montagne fut, pour longtemps, un tourisme de nature ; il dépend aujourd'hui et de plus en plus d'équipements: remontées mécaniques, sentiers et voies d'accès, musés locaux, des commerces, hébergements, etc..

La montagne propose un cadre de séjour attrayant au contact de la nature, mais le touriste ne souhaite pas être confronté à un environnement « brut ». Il réclame un espace organisé, accessible, sécurisé et aménagé à des fins touristiques²³.

L'économie des zones de montagne reste peu développée en-dehors de certaines activités (agriculture, pastoralisme, poterie, argenterie, vannerie), qui se maintiennent difficilement et dont les revenus restent encore faibles. En raison de la faiblesse des infrastructures et des équipements, du manque de travail, la population (notamment les jeunes) a tendance à fuir ces territoires. C'est ainsi que le choix du tourisme dans ces régions en tant que facteur de développement doit viser 5 objectifs de nature socioéconomique qui se traduisent par des effets directs et indirects sur l'économie régionale et nationale.

Le développement accéléré de la région doit être en fait le résultat ultime de tous ces effets : création d'emplois, intensification de l'artisanat local, du commerce et du transport spécifiques, et apport de devises. En substance, la conjonction du tourisme et de développement local est une conjonction féconde. C'est à travers cette combinaison (développement local/tourisme) que l'identité territoriale est valorisée, que l'environnement est mieux protégé et que le territoire devient plus visible. Proposer un produit supplémentaire durant l'année générant de nouveaux flux touristiques, c'est la chance d'accroître la consommation touristique par un apport de revenus supplémentaires et ainsi contribuer au développement économique, mais aussi un meilleur amortissement des investissements sur une période touristique étendue. Les zones de montagne représentent sur le plan socio-économique un espace potentiel pour le redéploiement de certaines activités (comme le tourisme) et la mise en place d'infrastructures de base nécessaires au maintien des populations et à l'attractivité territoriale.

Le tourisme de montagne est le plus souvent associé au tourisme sportif pour des sports d'hiver en hiver et d'activités sportives tels que, l'escalade, le trekking ou la randonnée en été. L'alpinisme, la spéléologie, les randonnées, les campings sont les pratiques et les moyens de découverte qui sont privilégiés et utilisés dans le parc²³. Le tourisme climatique ou de montagne, reste dans son ensemble une activité secondaire (pour ne pas dire invisible) dans les espaces et les économies des régions montagneuses. Toutefois, le développement de tourisme de montagne se heurte le plus souvent à des risques, à des pressions et des contraintes. Les risques naturels sont liés au relief, au climat, à l'hydrologie, etc., représentés par les avalanches, les éboulements, les glissements de terrain, etc. De ce fait les actions d'aménagement des milieux montagnards sont très exigeantes.

Si le milieu montagnard représente un espace des plus fragiles, l'introduction de l'activité touristique dans ces lieux incite à la prise en considération de l'importance de

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

l'environnement, de son aménagement, de sa préservation et de sa mise en valeur, mais aussi de l'implication de la population locale.

Enfin, le développement d'un tourisme de montagne viable et convenable n'est pas suffisant si son développement n'est pas inscrit dans la durée. Ainsi, il faudra veiller au respect de cette condition tout en assurant une appropriation locale des enjeux, des contraintes et des bénéfices de cette activité. L'arrière-pays montagneux est plus favorable au tourisme de randonnée et de découverte et au tourisme intérieur de week-end.²⁵

On peut classer ces indicateurs suivant trois grandes dimensions comme le résume le tableau ci-dessus :

Tableau n°02 : Les indicateurs tourisme des montagnes

Dimensions	Indicateurs
Economique	<ul style="list-style-type: none">- Pourcentage des infrastructures touristiques.- Variétés de services touristiques.- Niveaux de gestion des ressources.
Environnemental	<ul style="list-style-type: none">- Niveaux de réduction des risques environnementaux.- Niveaux de maintenance des sites naturels et patrimoniaux.- Niveaux d'utilisation des ressources renouvelables.- Niveaux d'utilisation de la mobilité réduite.
Social	<ul style="list-style-type: none">- Niveau d'assurance et la sécurité des touristes.- Niveau de satisfaction des touristes.- La reconnaissance par le tourisme des identités et des cultures locales.

Source : *Travaux de l'auteur*

1.3 Les impacts environnementaux du tourisme des montagnes

Les paysages de montagne sont particulièrement fragiles et sont sensibles au changement et à la dégradation. Glissements de terrain, avalanches, coulées de lave, tremblements de terre, torrents ou chutes de pierre sont autant d'événements naturels qui peuvent entraîner des modifications inopinées du paysage. Les écosystèmes des régions montagneuses comportent une grande variété de petits habitats uniques, dont la faune et la flore peuvent avoir une phase

de croissance et de reproduction très courte et dont l'équilibre risque d'être bouleversé par une activité humaine intrusive.

Les activités touristiques nécessitent souvent le développement et l'usage intensif dépités, de chemins et de pentes par des véhicules motorisés et non motorisés et des piétons.

La présence touristique est aussi souvent concentrée sur de petites zones, contribuant ainsi à une augmentation notable du bruit et de la pollution. Une mauvaise organisation risque de multiplier les effets négatifs des activités touristiques sur l'environnement, tels que la raréfaction de la végétation, l'érosion du sol, la destruction des habitats rares, la modification de terrains et de cours d'eau importants, la pollution de l'eau et de l'air, le déplacement de la faune ou des changements de comportement. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes et de maladies peut aussi avoir un impact négatif important sur les espèces végétales et animales locales.²²

1.3.1 La dégradation des sols

Une mauvaise gestion des sols, associée à un choix de sites et modes de construction et de conception peu durables ou mal pensés, provoque l'érosion des sols, des glissements de terrains, et des inondations. Par exemple, dans beaucoup de régions côtières, les équipements touristiques en front de mer ont fait augmenter ces risques suite à la disparition des protections naturelles, notamment les dunes et le couvert végétal. Des murs et barrages ont souvent été construits dans le but de stopper l'érosion, mais ces structures n'ont fait qu'aggraver les problèmes qu'elles entendaient combattre. Par ailleurs, la construction de décharges enfouies pour l'élimination des déchets peut provoquer la contamination des sols.

1.3.2 La dégradation de la végétation

La construction induit souvent des terrassements, le défrichement de la terre, le remblaiement, le dragage, et le nivellement des sols, entraînant la destruction partielle voire totale de la végétation du site. Cela interrompt sérieusement les cycles naturels des écosystèmes environnants. Les impacts indirects sont l'érosion, la disparition d'espèces, la pollution des cours d'eau, les risques d'incendies, et l'introduction d'espèces étrangères à la région. Le dépôt sauvage des déchets peut aussi affecter la végétation par des changements de l'équilibre des sols et en faisant obstruction à l'air et la lumière.

• La végétation peut aussi être endommagée par les activités touristiques

- Le campement, le piétinement, et le traçage des chemins peuvent mener à la dégradation de la couverture végétale, accentuant l'érosion et le lessivage des sols. L'ampleur des dégâts dépend de la vulnérabilité et de la pression exercée sur l'écosystème. Dans les régions plates dont les sols compacts portent un grand nombre d'espèces de plantes vivaces, les effets peuvent être minimes ; mais sur les collines et les dunes la végétation est beaucoup plus vulnérable. Le piétinement peut aussi avoir un effet négatif sur le système racinaire de certaines espèces, tels que les séquoias redwood.
- La cueillette permanente des fleurs, plantes, et autres champignons peut modifier la répartition des espèces.
- Le fait de couper volontairement les jeunes arbres pour stabiliser les sentiers, de tailler des mâts de tente ou de faire du feu peut être désastreux pour l'écosystème.

²² PIQUEMAL pierre: « *Tourisme et Développement Durable : Le Tourisme peut-il être un vecteur de développement et sous quelles formes ?* », Paris, 2010, p 5.

- La suppression des jeunes arbres modifie la structure d'âge de la communauté de plantes et le nombre d'arbres arrivant à maturité diminue.
- Dans les zones maritimes (eaux côtières, récifs, plages et rivages, eaux du large, terres immergées et lagons) de nombreuses activités touristiques se déroulent dans ou à proximité d'écosystèmes fragiles. L'ancrage de bateaux, la plongée en tuba ou sous-marine, la pêche sportive, le nautisme, et la navigation de plaisance font partie des activités pouvant causer une dégradation directe des écosystèmes marins, tels que les récifs coralliens, et avoir un impact non négligeable sur la protection des côtes et des pêcheries.

1.3.3 Impacts sur la faune et la flore

Les visites, la photographie, et dans certains cas la chasse sont d'importantes activités touristiques. Mais, au cours des trente dernières années, le tourisme est de toute évidence devenu victime de son propre succès. Le nombre toujours croissant d'hébergements touristiques, de terrains de camping par exemple, de véhicules de safari, associé à la pression croissante de la population grandissante locale sur les parcs et les réserves naturelles pour l'agriculture, la nourriture, et l'énergie dépassent les capacités naturelles de ces zones.

• Les effets du tourisme sur la vie sauvage sont les suivants

La perturbation des habitudes (mode d'alimentation, élevage des petits) et des relations prédateur – proie est surtout due aux véhicules des touristes qui suivent et traquent les animaux afin de réussir un beau cliché. Les écrivains naturalistes ont aussi décrit de nombreux cas où de jeunes animaux étaient fatalement séparés de leurs mères par la pratique illégale du hors-piste lors de safaris et ont également relevé de nombreux cas où des touristes bruyants interrompaient la chasse de prédateurs.

La création de réserves a aidé certaines espèces à proliférer artificiellement. Ceci peut stimuler les affrontements et conduire à la destruction des habitats naturels.

Par exemple, au cours des dernières années, la population d'éléphants considérablement augmenté dans les réserves d'Afrique centrale et du Sud. Ces larges populations ont déraciné des arbres et détruit le couvert végétal, réduisant la nourriture disponible pour d'autres espèces comme la girafe.

Les déchets générés par les touristes et les hôtels attirent les rongeurs, les oiseaux, et d'autres espèces, l'ours par exemple. Cela affecte non seulement les modes d'alimentation des animaux mais modifie aussi la composition de la végétation environnante.

L'utilisation d'animaux pour la fabrication de souvenirs est interdite dans le monde entier, mais le braconnage continue de prospérer dans toutes les parties du monde. Nul doute que cela continuera tant que peaux, fourrures, cornes, coquilles, queues, sabots, défenses, griffes, et animaux empaillés atteindront des prix records, et que les revenus du tourisme ne profiteront pas à la population locale.

Tous ces impacts perturbent la croissance et la survie des espèces animales et, avec la destruction de la végétation, contribuent directement à la diminution de la biodiversité.²³

1.3.4 La transformation des paysages

Une des plus anciennes et des plus importantes pratiques touristiques, est la contemplation du paysage, celle-ci est menacée par la multiplication des touristes et des

²³ www.unep.fr/shared/publications/cdram/DTIX1043xPA/doc/fr/partie2.PDF; page 12 et 13

équipements destinés à satisfaire leur besoins. En montagne comme ailleurs, le tourisme présente ce curieux paradoxe de dégrader, voire détruire, la ressource paysagère qui lui a donné naissance.²⁴

L'importance opération d'aménagement de la montagne à des fins touristique (station d'altitude, remontée mécanique, route...) constitue une grave menace pour le relief montagneux.²⁵

1.3.5 Les modifications écologiques

Rares sont les catastrophes écologiques imputables à l'aménagement ou la fréquentation touristique en montagne.²⁶ Mais cette dernière est à l'origine de nombreux atteints à l'environnement, sources de déséquilibres des écosystèmes montagnard ; le déboisement dans des milieux sensibles. Les prélèvements d'eau sur les réserves et les écoulements, aggravés par la mode des loisirs très gros consommateur (golf, piscine). Comme dans toutes les stations touristiques, il existe un problème du traitement des eaux usées, déchets alimentation.

Indépendamment de ces atteints, la présence même des touristes est source de perturbations. De nombreuses études ont prouvé que l'érosion est sensiblement accrue sur les sites très fréquentés (sentiers) et dès que l'aménagement exige la disparation même momentanée du couvert végétal (tracé de pistes de ski). Mais parfois les perturbations ou les atteintes dépasse la flore, elle touche aussi la faune (les espèces animales) notamment les oiseaux sauvages par les pratiquants de l'escalade et les adeptes du ski hors-piste.

La forte fréquentation touristique en montagne devient une vraie menace pour l'écologique à cause de des différents formes de pollution notamment ce qui traduit par la circulation automobile.²⁷

1.4 L'impact du tourisme sur les écosystèmes des régions montagneuses

Les impacts du tourisme sur les écosystèmes, les communautés et les économies des régions montagneuses peuvent prendre différentes formes. Si la plupart des impacts décrits ci-dessous sont négatifs, le tourisme peut aussi avoir des impacts positifs. Il peut en effet promouvoir la Paix, participer au développement d'un sentiment de fierté pour les traditions culturelles, aider à échapper à la désertification rurale en créant des emplois au niveau local et permettre aux voyageurs de prendre conscience des valeurs et biens naturels, culturels et historiques de la région.²⁸

1.4.1 Les impacts environnementaux

Les paysages de montagne sont particulièrement fragiles et sont sensibles au changement et à la dégradation. Glissements de terrain, avalanches, coulées de lave, tremblements de terre, torrents ou chutes de pierre sont autant d'événements naturels qui peuvent entraîner des modifications inopinées du paysage. La mauvaise organisation de

²⁴ DERBARBIEUX Bernard ; « *tourisme et montagne* », édition economica, 1995, p83.

²⁵ NEHAL Ali; « *le tourisme de montagne peut être un outil de développement local* », mémoire de master spécialité management économique des territoires et entrepreneuriat université Abderrahmane mira, 2015, p66.

²⁶ DERBARBIEUX Bernard, Op.Cit. p84.

²⁷ NEHAL Ali, Op.Cit, p66 et 67.

²⁸ SOTERIADES Marios et VARAVRESSOS Stelios : « *Aménagement touristique et montagne: les stations de sports d'hiver dans les pays alpins et en Grèce* », 2006, p 14.

l'activité touristique risque de multiplier les effets négatifs de cette dernière sur l'environnement.

1.4.2 Les impacts socioculturels

Les activités touristiques peuvent avoir aussi des graves impacts sur les régions montagneuses. Le tourisme peut détruire les caractéristiques d'une région et même ses coutumes, sa culture et sa langue. L'influence des touristes qui apportent une culture différente dans une certaine région est tel qu'il peut totalement changer les coutumes d'une région.²⁹

Le tourisme peut avoir des effets non négligeables sur le mode de vie, la culture et les relations sociales des populations. Ces effets dynamiques et variés amorcent des changements dans le style de vie, les systèmes de valeurs, les traditions, les relations familiales et régionales, la conduite morale, la santé, la sécurité dans les destinations touristiques, une nouvelle manière de s'habiller et même des nouveaux modes de la consommation. Le tourisme transforme ainsi les mentalités introduit de nouvelles conceptions du travail, de l'argent et des rapports interpersonnels.

Par ailleurs, le contact et l'appropriation des traditions, des modes de vie et des produits étrangers risquent de menacer la spécificité et l'intégrité des cultures, des traditions, des connaissances et la qualité de vie des populations des régions montagneuses.

1.4.3 Les impacts économiques

Le tourisme peut-être une source importante d'emploi au niveau local, mais en cas de mauvaise gestion des activités touristiques, cela risque d'être un emploi à court terme et saisonnier, privant ainsi le personnel local de la possibilité d'acquérir des connaissances techniques et une formation réelle. Cela peut entraîner de mauvaises conditions de travail ainsi que la fuite des bénéficiaires au profit non pas de l'économie local mais des sociétés étrangères.³⁰

Le volume des politiques des aménagements programmes excédait souvent la capacité des petites entreprises locales, aussi n'ont-elles pas toujours pu bénéficier du marché touristique autant qu'elle l'aurait voulu. Parfois le développement touristique semble avoir contribué à l'accélération du déclin agricole en exerçant une concurrence notamment sur l'emploi et le foncier.

conclusion

Les régions montagneuses représentent la deuxième destination touristique après les côtes et les îles et pour cela le tourisme de montagne est considéré comme un facteur de développement territorial. Mais, le tourisme a besoin d'une forte dynamique et volonté économique pour ce développer que cela soit à l'échelle local ou national. Il nécessite des ressources humaines qualifiées et ouvertes aux réalités touristiques, des moyens financiers colossaux (moderniser le système bancaire...), une infrastructure moderne et importante et des mesures d'accompagnement strictes (réglementation, protection de l'environnement, protection des sites naturels...etc.) pour qu'il soit la population montagnarde profiter.

²⁹ MEKATI Henia : « *Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie* », p 89.

³⁰ PIQUEMAL Pierre: « *Tourisme et Développement Durable : Le Tourisme peut-il être un vecteur de développement et sous quelles formes ?* », Paris, 2010, p 5.

Section 2 : Durabilité de tourisme des montagnes

2.1. Le cadre de développement des pratiques de loisirs en montagne

L'évolution de la demande de biens et services touristiques dans les régions montagnardes a été influencée de façon dynamique par des changements socioculturels survenus vers la fin du XXème siècle. C'est ainsi que les séjours de loisirs ont été très dépendants d'un certain nombre de facteurs, tels que³¹ :

- La qualité des services d'accueil, assurés par les populations locales ;
- L'authenticité de l'environnement naturel et humain ;
- La qualité du paysage naturel .

Ces facteurs, relatifs à l'accroissement de la demande de loisirs en espaces montagnards, résultent:

- De l'affaiblissement du mythe de l'évolution technologique et des programmes de développement social ;
- Du haut degré d'insatisfaction procuré par la vie quotidienne dans les agglomérations urbaines ;
- Et de la recherche de refuge dans des valeurs traditionnelles.

Par conséquent, le développement touristique des régions montagnardes a résulté du rapport établi entre les attentes socioculturelles et les pratiques des loisirs, ainsi que de l'espace humain et naturel, ayant comme objectif la satisfaction des touristes potentiels. Bien évidemment, les besoins et le niveau de satisfaction des touristes potentiels varient selon leur culture et leur nationalité, dans la mesure où la mode, les identités nationales et les rapports anthropologiques.³²

La localisation des montagnes à l'échelle mondiale n'a pas été liée à la répartition des flux touristiques internationaux, en raison de la distance qui sépare les espaces montagnards des centres urbains, d'où proviennent essentiellement les touristes. L'accroissement des flux touristiques vers les montagnes a résulté de la démocratisation de la pratique sportive du ski, et plus précisément de sa diffusion dans les classes moyennes de la population caractérisées par de faibles taux de mobilité.

L'accroissement de la mobilité des individus, dû à la multiplication des moyens de transports individuels (automobile), ainsi que l'augmentation du nombre des vacances de courte durée (week-ends), ont contribué à créer d'importants flux touristiques supplémentaires, de courte durée de séjours, vers les montagnes. Il apparaît donc que les facilités d'accès, représentant un facteur primordial d'aménagement des stations de sports d'hiver, sont en étroite relation avec le cadre socio-économique et idéologique existant. L'intensité des flux touristiques reflète le taux de satisfaction de séjour, même s'il s'agit de facteurs relatifs de base et concernant l'aménagement des stations de sports d'hiver.

³¹ SOTERIADES Marios et VARAVRESSOS Stelios : « *Aménagement touristique et montagne: les stations de sports d'hiver dans les pays alpins et en Grèce* », 2006, p 14

³² Ibid. p 15

2.1.1 Aménagement du Territoire

Une attractivité ne peut être atteinte ou réalisée sans la préparation d'un climat favorable qui permette à une destination de devenir attractive.

L'aménagement du territoire permet de transformer le territoire d'une manière à optimiser la consommation de l'espace tout en pensant durablement. C'est un ensemble d'actions menées par les acteurs publics ou par des acteurs privés, auxquels des tâches ont été confiées, dans le but de créer un ordre spatial qui favorise le développement territorial. A travers cette action publique, la construction des réseaux devient plus efficace du fait que les autorités publiques créent un ordre spatial qui permet de déposer les acteurs et les activités en ordre sur ce territoire. Cet ordre prend en considération les relations et les synergies existantes entre différents acteurs. L'aménagement du territoire permet donc, de déposer les acteurs territoriaux en ordre et de développer des techno-systèmes qui relient ces différents acteurs (routes, ponts, réseaux de télécommunication,...) et des réseaux d'écosystèmes qui relient ces acteurs entre eux, ce qui permet une cohérence entre acteurs et territoire.

Dans le cas du tourisme, l'aménagement du territoire permet de préparer une destination à devenir attractive du fait de la transformer et de la construire en mettant les dispositifs et les mécanismes qui le permettent.

Les autorités publiques, qui sont à l'origine de toute initiative d'aménagement, peuvent initier des projets d'aménagement pour rendre un territoire donné une destination touristique en le transformant. Cette transformation, ou cette construction d'une destination, nécessite la mise en réseau des acteurs, en premier lieu, les investisseurs, afin de mener des projets touristiques sur ce territoire. Cette vision ou cette politique d'aménagement favorise et encourage les investissements dans le cadre du tourisme, ce qui engendre un regroupement des acteurs intéressés par ce secteur sur ce territoire. Ce regroupement d'acteurs et cette orientation ciblée, des projets d'investissement vers le tourisme, rend ce territoire une destination touristique.

Autrement dit, la politique d'aménagement orientée vers le tourisme rend un territoire une destination touristique. Cette politique se traduit par des actions ou des projets touristiques, ce qui donne une image et une identité touristique à ce territoire

2.1.2 Le Marketing Territorial

Un territoire a besoin de commercialiser son image, ses atouts et ses avantages pour devenir une destination favorable, le marketing territorial assure cette fonction. Le marketing est une fonction stratégique même au niveau des territoires, il permet de donner une image favorable en valorisant le potentiel existant que ce soit donné ou construit.

Mais aussi, et comme les ressources construites sont plus avantageuses, c'est de promouvoir des projets de développements auxquels des acteurs s'intéressent, pour les intégrer et devenir partie prenante. Cette commercialisation ou ce marketing cible les acteurs extérieurs ainsi que les acteurs intérieurs³³. Pour ceux qui sont de l'extérieur, et dans le cadre

³³ KECHINI Nadia; « *Le tourisme comme vecteur d'attractivité territoriale ; cas d'Azeffoun* », mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2018, p 28.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

de développement exogène de leurs activités économiques, viennent s'installer dans ce territoire.

Et ceux de l'intérieur, et dans le cadre de développement endogène, développent davantage leurs activités à l'intérieur de leur territoire au lieu de le changer. Le marketing territorial repose sur le patrimoine territorial en matière de ressources mais aussi, de l'identité construite à travers les processus de constructions en termes de territorialité. Cette identité et cette marque déposée qui différencie les territoires les uns des autres, doit être mise en valeur par le biais d'une pratique qui est le marketing territorial.

En effet, le marketing territorial permet aux acteurs de satisfaire leurs besoins en ce qui concerne la localisation. C'est à travers cette pratique que les acteurs ont une idée sur le territoire d'accueil, et les autres territoires en concurrence. C'est en quelque sorte, de proposer des solutions à ces acteurs en les incitant à venir s'installer dans un territoire donné, en fonction de ce qu'il offre comme avantages.

Un territoire qui a tout fait pour être une destination préférée, mais son qu'il fournit un effort de se connaître, ne peut être attractif, malgré de ce qu'il offre. De ce fait, promouvoir et mettre en valeur son territoire est l'une des préoccupations des dirigeants publics, ou elle doit l'être si elle n'est pas.

2.1.3 Clusters du Tourisme

Une stratégie adaptée qui permet la mise en réseau des différents acteurs en matière de tourisme est les clusters du tourisme.

Après l'avoir adaptée dans l'industrie, la notion de cluster est aussi utilisée dans le tourisme dans le but de créer des synergies entre les différents acteurs³⁴.

Une destination touristique ne peut le devenir sans la coopération entre acteurs qui n'exclut pas la compétitivité entre eux. En tourisme c'est un tout, de fait que ses acteurs sont multiples et indissociable.

Un cluster du tourisme offre cette possibilité de travailler tous ensemble dans une logique gagnant/gagnant. Parce que le tourisme est des infrastructures routiers, des ports, aéroports, des agences de voyages, des hôtels et restaurants, des théâtres et cinémas, des parcs de loisir, infrastructures de sport, plus les sites touristiques, que ce soit historiques ou naturels ou autres. Ce qui fait qu'une destination touristique nécessite un travail de construction qui implique l'intervention de différents acteurs.

Pour revenir à la notion de cluster du tourisme, est un regroupement des acteurs du tourisme dans un espace géographique pour construire une destination touristique dans le sens de développer son attractivité, cette destination. Ce regroupement est favorisé par l'existence d'un potentiel touristique qui aide à la construction d'une destination touristique. Ce potentiel est un ensemble des ressources naturelles ou construites, avec une volonté gouvernementale

³⁴ KECHINI Nadia, Op.Cit, p 44.

qui se traduit par la mise en œuvre des dispositifs qui encouragent l'investissement dans le tourisme, plus des mécanismes de mise en réseau techno-système et écosystème.

En fait, un cluster du tourisme assure une diversification dans les activités offertes, ce qui permet une durabilité et une attractivité plus considérable. Car dans un cluster du tourisme, ce qui donne un sens à une destination et une image, regroupe autant d'acteurs qui offrent des produits qui se complètent. La construction d'un cluster est le résultat d'une stratégie de vendre une image (*Novelli*) que tous les acteurs participent à sa création, que ce soit la destination ou l'image de la destination en question.

Cette vision s'inscrit dans une logique de regroupement qui permet la formulation et la construction des réseaux d'acteurs. Que ce soit vertical pour les entreprises concurrentielles ou horizontales pour les entreprises qui se complètent. Les réseaux bien construits augmentent l'attractivité d'une destination touristique.

2.1.4 Gouvernance de l'Attractivité d'une Destination Touristique

La gouvernance permet la coordination et l'harmonisation entre différents acteurs qui visent la réalisation d'un but commun. Les acteurs du tourisme doivent s'intégrer aux projets touristiques d'un territoire et de participer à sa construction/reconstruction, ce territoire. Avec leurs apports, tant que investisseurs, administrations ou touristes, population locale, ce qui présentent une diversité et une complémentarité entre partie prenantes. Cette diversité et complémentarité donne une nouvelle représentation touristique à cette destination.

Chaque territoire présente des spécificités propres à lui, ce qui fait la différence entre mode de gouvernance. Des territoires sont dominés par un acteur/acteurs majeur, et d'autres regroupent des acteurs homogènes ou atomisés. Pour le dominateur, c'est lui qui dicte les règles et à qui le dernier mot lui revient.

Par contre, dans le cas d'atomicité des acteurs, ils essaient d'arriver à des points communs (*C.Clergaux et Ph. Violier*).³⁵ Mais la gouvernance tant que processus qui permet la coordination entre acteurs et groupes d'acteurs pour atteindre des objectifs communs, définit collectivement après avoir les discutés. Et dans le sens où chaque acteur contribue dans le processus de prise de décision, quel que soit sa taille et son positionnement, de ce fait, les acteurs d'une destination touristique ont à collaborer tous ensemble, afin de valoriser leurs produits touristiques et d'améliorer l'image de marque de leurs destinations pour qu'elle devienne plus attractive.

Cette gouvernance peut prendre trois formes selon *C. Clergaux et Ph. Violier*. La première est le pouvoir centré ou l'action focale. Un acteur territorial dominant tient le pouvoir et gère ce dernier. Ce type de gouvernance est caractérisé par la centralisation des informations et une structure de gouvernance simple. Généralement, ceux sont les collectivités locales qu'ont ce pouvoir ou un investisseur majeur.

³⁵ A.Thibault ; « *tourisme et attractivité des territoires et clusters* » ; mémoire ; université Toulouse ; 2014.

Le deuxième type est la gouvernance territoriale, ou la mise en coordination des différents acteurs est la caractéristique de ce type de gouvernance. De ce fait, tous les acteurs participent à la gestion de leurs territoires. Un troisième type est la gouvernance associative.

Cette gouvernance vise à associer l'ensemble des acteurs pour plus de solidarité entre eux. C'est plus une gouvernance solidaire qu'autre chose, c'est-à-dire que l'ensemble des acteurs participent volontairement à la construction de leur territoire, dans notre cas, de construire une destination touristique.

2.2 Le tourisme environnemental

Le tourisme et l'environnement sont des concepts qui peuvent paraître anodins pour le spécialiste mais complexes pour celui qui les développe pour la première fois.

2.2.1 Essai de définition

Tiré du mot anglais « tour » le tourisme en tant que phénomène récent, n'a fait son apparition qu'avec le besoin de libération de l'homme. Celui-ci a tenté chaque fois qu'il en avait les moyens de dépasser son horizon quotidien pour explorer d'autres lieux, pour coloniser, pour commercer, pour communiquer avec son environnement immédiat ou lointain et enfin pour se dépayser et oublier momentanément ses réalités quotidiennes. Ce besoin de libération s'exprime par le biais d'un seul objet : Le voyage.³⁶

Le petit Larousse de 1990 définissait le tourisme comme l'« action de voyager, de visiter un site pour son plaisir ».

Larousse2002 le définit comme l'« Ensemble des activités, des techniques mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément ».Récemment, c'est la recherche d'oisiveté et le souci d'échapper à la condition originelle de l'homme gagnant sa vie à la sueur de son front qui l'ont poussé constamment à fuir son espace habituel pour répondre au besoin de se régénérer et de s'équilibrer physiquement et psychiquement.

- Le constat à faire concernant le secteur du tourisme peut être résumé comme suit :
- une industrie puissante, stable et croissante à long terme.
- C'est un moteur de développement local, générateur d'emploi et de richesse.
- C'est une industrie stratégique pour le monde.
- C'est une industrie menacée à court et long terme.

Elle exige une politique authentique et intégrale qui assure l'application des objectifs et défis globaux du secteur. C'est ce qui a été évoqué dans le rapport de l'Atelier sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée.

- Les grands déséquilibres qui menacent le tourisme mondial sont d'ordre:
- Environnemental: Existence de modèles peu respectueux envers les ressources naturelles (les côtes, l'eau, la nature, etc.)
- Economique : Distribution inégale du revenu social, culturel et du patrimoine

³⁶ AMIRAT Sara : Op.Cit, p10.

- Déracinement social, éclatement familial, etc.³⁷

Le tourisme a d'abord été considéré comme une industrie économique propre qui lui a valu le qualificatif d' « usine sans cheminée », peu demandeuse en ressources et n'ayant pas d'impact sur l'environnement, contrairement à l'industrie chimique, à l'extraction minière et à l'agriculture intensive.

2.2.2. Aspects du tourisme environnemental

- Tourisme d'agrément et de loisir
- Tourisme d'aventure
- Tourisme de santé
- Tourisme balnéaire
- Tourisme de villégiature
- Tourisme culturel
- Tourisme scientifique de détente
- Tourisme de découverte (saharien, montagnard, etc.).

Cette terminologie riche appliquée au contexte du tourisme environnemental urbain ne peut que conforter l'importance du sujet tel qu'il est traité à l'échelle internationale.³⁸

Opter pour un tourisme environnemental à l'échelle de la ville c'est accepter de Mettre en œuvre une politique environnementale urbaine, par l'adoption préalable d'une charte environnementale urbaine; visant à instaurer un programme de gestion des déchets solides, le développement d'une politique de limitation des rejets atmosphériques, ainsi que celle d'un aménagement du cadre de vie et notamment des espaces verts dans le sens d'un aménagement durable.

2.2.3. Formes du tourisme environnemental

L'industrie touristique n'est pas seulement l'industrie des vacances. Il ne s'agit pas seulement d'avoir une vue imprenable sur la mer ou d'avoir une terrasse jardin avec piscine dans un hôtel cinq étoiles, mais de se retrouver dans un environnement où la symbiose entre le touriste et la Durable, écho du développement ? Cet adjectif a été emprunté au latin *durabilis* au XI^e siècle. Il désigne « ce qui est de nature ou fait d'une manière pérenne ».³⁹

Les personnes voyagent et visitent des pays lointains pour des raisons diverses: En Italie par exemple, 43% des dépenses touristiques à l'étranger proviennent de voyages d'affaires, de périodes de travail, d'études ou de cours de langues et les raisons professionnelles pèsent à hauteur de 31% pour les dépenses des touristes étrangers. Malgré cela, l'Italie demeure caractérisée par la prédominance du tourisme balnéaire, qui couvre 34% des présences et 26% du chiffre d'affaires. Le tourisme à la montagne représente respectivement 13% et 10%. Le

³⁷ Termes du rapport de l'Atelier sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée, Antalya (Turquie), 17, 18 & 19 septembre 1998[55].

³⁸ AMIRAT Sara, Op.Cit, p35.

³⁹ Ibid, p35.

tourisme culturel et dans les villes d'art, qui constitue la principale raison des flux internationaux, représente 19% des présences et 21% du chiffre d'affaires.

cours de ces dernières années, nous avons assisté au développement d'autres formes de tourisme de santé, lié au sport ou au bien-être. Parmi celles-ci figurent le tourisme thermal et de la remise en forme (beauty farms, centres de thalassothérapie), qui représente 8% des présences ; le tourisme nautique (voile) et de croisière (près de 6% du chiffre d'affaires) ; le tourisme religieux (3,4% à l'heure actuelle, sans tenir compte du Jubilé) ; le tourisme sportif, l'agritourisme et le tourisme de plein air (golf, trekking, wind-surfing, bird-watching)

2.2.4. Les aménagements touristiques environnementaux

L'aménagement dans le domaine écologique est défini comme une organisation d'un espace par la modification d'un écosystème en vue d'une exploitation directe ou la création d'habitats tendant à favoriser la reproduction ou l'implantation d'espèces particulières, selon Barnabé.

Par aménagement touristique environnemental nous entendons non seulement l'organisation basée sur la nature et les paysages mais aussi et surtout une conception urbaine destinée à faire face aux pressions excessives exercées sur le cadre urbain et en mesure de relever le défi écologique imposé par les besoins de plus en plus difficiles à satisfaire de la civilisation humaine. Ce sont essentiellement des aménagements qui s'inscrivent dans le sillage du développement durable du tourisme avec des corrélations d'ordre économique, social et culturel.

Notons à cet effet que, pour pouvoir anticiper la maîtrise de ces problèmes et éviter la dégradation irréversible des ressources naturelles, il est urgent de définir la stratégie de l'aménagement par la protection préalable des sites à aménager, d'où la nécessité de disposer de plans d'aménagement actualisés et renseignés en ce qui concerne les biotopes à préserver, donc d'aires non a edificandi à mettre à tout prix à l'abri de toute anthropisation⁴⁰.

La politique nationale du tourisme doit rechercher l'intégration des principes du développement durable pour le développement de ce secteur d'activité, au moyen d'une stratégie qui vise la maîtrise des concentrations spatiales et temporelles propres au tourisme, la prise en compte des risques naturels, la gestion des déplacements, etc.

Divers champs d'actions sont concernés : le respect de l'environnement par les opérateurs touristiques et les touristes, la gestion des activités par les communautés réceptrices, des emplois attractifs, des vacances accessibles pour tous, etc. Il s'agira, notamment d'engager l'élaboration de stratégies environnementales dans les entreprises touristiques et des programmes de coopération pour la mutualisation des expériences entre les grandes entreprises, les PME, les collectivités locales et associations.

⁴⁰ RAMADE Selon : « *Modification environnementale due à l'action de l'homme. L'anthropisation des écosystèmes terrestres et aquatiques s'accompagne de plus en plus souvent dans la civilisation technologique contemporaine d'une pollution des biotopes concernés* ». Cité par AMIRAT Sarah p37.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

L'avenir du secteur passe également par la mise en place de systèmes de formation performants et attractifs (par la reconnaissance des qualifications acquises par l'expérience professionnelle, par exemple), répondant aux nouvelles exigences de compétence (management environnemental, aménagement, écologie, etc.)

2.2.5. Stratégie, enjeux, et perspectives de l'aménagement touristique environnemental

La politique d'aménagement touristique du territoire, au départ redistributive, est devenue un outil de soutien au développement local. Les enjeux pour l'économie, pour l'ensemble des acteurs et les populations des territoires sont en effet la création d'emplois et la création d'activités dans une optique de réponse aux besoins et de développement durable.

Le secteur du tourisme, dans ce cadre, est une composante essentielle de l'aménagement du territoire que ce soit dans les territoires organisés et attractifs où le tourisme est un facteur de dynamisme économique et de rayonnement culturel ou dans des territoires marginalisés où il intervient en complément d'activités assurant le maintien ou la création d'emplois pour des populations en difficultés.

La France, qui est une référence touristique mondialement reconnue, est le pays le plus visité au monde avec plus de 76 millions de touristes annuels. Le secteur du tourisme y représente 7 % de son PIB et environ un million d'emplois directs et autant d'indirects.

2.2.6. Le tourisme et l'aménagement durable du territoire

Le maintien de la biodiversité est l'un des fondements de notre avenir. Il est évident que pour bien protéger, il faut bien connaître ce que l'on veut protéger, et par conséquent, l'état a l'obligation de mener une politique rénovée d'amélioration des connaissances des milieux et des espèces.⁴¹

Intégrer un bâti durable à un environnement d'autant plus durable est capital pour l'avenir du tourisme.

L'exemple de la France, qui s'est doté du cadre juridique indispensable à la transposition des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats » qui sont à la base de la constitution du réseau Natura2000.⁴² Elle a accéléré par ailleurs la reconquête des zones humides et la préservation des récifs coralliens, tout en augmentant son patrimoine d'espaces protégés, notamment grâce à l'implication des collectivités territoriales.

La protection des espèces menacées et celle des plus beaux sites d'Algérie, est désormais à réunir au sein d'un même réseau à placer au centre des priorités en matière de suivi et d'investissement.

⁴¹ AMIRAT Sara, Op.Cit, p38

⁴² Réseau d'association à caractère environnemental et naturel oeuvrant dans le domaine de la sensibilisation et la protection des espèces rares ou menacées. Cité par : AMIRAT Sara, Op.Cit, p38.

2.3. Le tourisme vert

2.3.1. L'émergence du tourisme vert

Le tourisme rural désigne les activités et séjours hors villes. Il peut être fréquemment associé au tourisme durable puisqu'il entretient des rapports étroits avec la nature et l'environnement qui font partie des éléments qui le composent.

Contrairement au tourisme balnéaire qui peut être considéré comme plus « passif », avec le tourisme vert, on passe à un tourisme plus « actif » prenant conscience de la nature. D'après Marie Lequin⁴³, celle-ci représente un fort argument de vente. De plus en plus aussi, la population se rend compte des problèmes liés à l'environnement causés par l'homme. Le tourisme de masse, longtemps pratiqué surtout depuis les années 60, est aujourd'hui plutôt considéré comme une activité néfaste.

Pendant longtemps, le monde rural a véhiculé une image assez négative du point de vue du touriste, ne l'incitant pas à s'y rendre. Les potentialités attractives des campagnes étaient peu ou pas considérées. Les territoires ruraux étaient perçus comme pauvres, presque misérables. Au XIX^e siècle, la campagne française est redécouverte et donne lieu à un tourisme ponctuel. Les auteurs, les peintres, les géographes contribuent à revaloriser l'image des milieux ruraux. Au milieu du siècle suivant, le mouvement ruraliste aborde le développement touristique dans un souci de croissance économique des campagnes. Les premiers gîtes et villages vacances naissent en Bretagne et dans le Limousin. Cependant, les pouvoirs publics ne perçoivent pas encore le tourisme vert comme un élément d'aménagement du territoire. C'est réellement dans les années 1960-1970 qu'émerge la tendance des vacances vertes. Les loisirs s'y développent et le tourisme en campagne devient un vrai atout économique pour certains départements. Le milieu rural retient petit à petit l'attention de l'Etat. Il est désormais présent dans les plans d'aménagement et les contrats de pays. Après une petite chute d'engouement dans les années 80, cette forme de tourisme connaît un regain d'intérêt en 1991. Les chambres d'hôtes sont en augmentation et la clientèle se diversifie. En 1993 durant la saison hivernale, la campagne totalise 28,2% des destinations contre 34.2% pour la montagne et 16% pour les villes.⁴⁴

Différents facteurs concourent à cette évolution. Les agriculteurs complètent leurs revenus grâce à la location de chambres, gîtes ou autres activités. La clientèle touristique des milieux ruraux provient des CSP plus élevées, la pratique des loisirs se transforme tandis que les congés payés s'allongent et s'étalent. C'est aussi le phénomène d'attraction pour la nature qui contribue à développer le tourisme vert dans un contexte d'urbanisation croissante. En effet, l'image des paysages ruraux s'oppose à celle des villes. Celles-ci sont de plus en plus vues comme stressantes, bétonnées, bruyantes. Par opposition, La campagne est synonyme d'air pur, de calme, de repos. Autant d'adjectifs susceptibles de participer à la notion même de vacances.

⁴³ LEQUIN Marie, « *Ecotourisme et gouvernance participative*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2001, Cité par : Sara Rodriguez : *Tourisme vert et interprétation du patrimoine : le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS* », mémoire master1 Géographie, Aménagement, Sociologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2018, p3.

⁴⁴ BETEILLE Roger, *Le tourisme Vert*, Paris : Que sais-Je ?, 1994. ,Cité par : Sara Rodriguez, Op.Cit, p4.

Aujourd'hui, le tourisme rural se développe encore. En 2015, il concentre 30.3% des nuitées soit 289.819 nuitées au total⁴⁵. Les acteurs locaux se professionnalisent de plus en plus dans le milieu du tourisme. Les offres récréatives se multiplient, se mutualisent et le nombre de labels augmentent. Des labels qui concilient développement économique et touristique mais aussi préservation du patrimoine. On peut citer de nombreux labels tels que les « Plus beaux villages de France », ou encore « Destination Rando ». Le tourisme vert encourage à pratiquer la promenade, les visites de sites patrimoniaux naturels et culturels, mais aussi la pratique de mobilité douce comme le vélo.

2.3.2 Le tourisme à vélo et les pratiques du voyage itinérant

Le tourisme découle de la notion même d'itinérance signifiant « qui va d'un lieu à un autre » d'après le CNRTL. Cette définition peut évoquer le déplacement, le voyage.

La notion d'itinérance est d'abord apparue dans une perspective sociale. Elle désignait la situation des personnes exprimant des difficultés face à l'intégration. Puis elle a atteint le champ du tourisme qui met en avant l'action de se déplacer avant le but de la destination. L'itinérance se distingue des autres formes de tourisme aussi par la notion de pratique d'une activité physique. Le touriste se déplace à vélo, à cheval, à moto... Cependant la dépense physique n'est pas le but de ce mode de tourisme. Il se distingue d'une aventure sportive par les connexions qu'il entretient avec des accroches culturelles ou sociales.

C'est au XXème siècle que la pratique d'aventure ou voyage sportif voit le jour. Les territoires aménagent des refuges, des circuits touristiques et des chemins de randonnées donnant naissance à une véritable filière touristique nouvelle. Cette dernière est marquée par le goût pour la compétition, la performance mais aussi la découverte et l'initiation culturelle. Puis dans les années 1980 à 2000 la randonnée s'est beaucoup développée et en même temps qu'elle, la randonnée vacancière. Des chemins dédiés à cette pratique sont créés et des sentiers d'interprétations (qui seront traités par la suite) voient le jour. En parallèle, les voies vertes et bleues s'installent, allant dans le sens du succès notable du cyclotourisme.

Le vélo peut donc se pratiquer de différente manière : de manière sportive, quotidienne mais aussi de manière itinérante. La pratique de l'itinérance à vélo au niveau du tourisme s'inscrit dans un mouvement de tourisme responsable usant d'une mobilité douce, qui permet de respecter l'environnement. C'est aux origines du tourisme, à l'époque des grands Tours au XIXème siècle que pratiquaient les aristocrates anglais, que les prémices du voyage à vélo apparaissent. Et depuis les années 2000, le vélo comme moyen de déplacement se développe au sein des politiques publiques françaises et plus précisément dans les politiques touristiques. Le tourisme à vélo semble totalement découler du mouvement *slow tourism*.

Ce mouvement s'oppose à notre quotidien toujours plus rapide dans lequel règne l'instantanéité. L'essor des nouvelles technologies et l'économie de notre société mondialisée modifient notre rapport au temps. Nicole Aubert, sociologue et psychologue parle de ce «

⁴⁵ Sara Rodriguez, Op.Cit, p4.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

culte de la vitesse » dans « *Le Culte de l'Urgence : la société malade du temps* »⁴⁶. Les mesures du temps résident désormais dans cette urgence et cette instantanéité. Pierre Chazaud et Idrissa Diallo parle d'une société de « zapping ».⁴⁷

On assiste aujourd'hui à une remise en question de la façon de pratiquer les voyages. En effet, on a pris conscience des impacts négatifs sur l'environnement notamment engendrés par le tourisme de masse du milieu du XXème siècle. Ce dernier a engendré une surconsommation de ressources naturelles, une grande pollution, et une forte urbanisation... Les comportements sociaux évoluent vis-à-vis de l'écologie, des populations locales et des déplacements aussi. On est aujourd'hui devant une autre approche, un autre rapport à l'espace-temps. Le slow tourisme vient contrebalancer le tourisme de masse. Il provient du mouvement *slow* venu d'Italie, né dans les années 80 en opposition à un rythme de vie rapide et générateur de stress, un mouvement qui développe un mode de vie au ralenti. Un homme est à l'origine du concept : Carlo Petrini, journaliste, sociologue et critique culinaire italien.

Grâce au *slow tourism*, le visiteur vit l'expérience touristique autrement, plus lentement, pour prendre le temps d'apprécier ses découvertes. Il s'agit de privilégier la qualité et non plus la quantité.

L'itinérance à vélo qui représente un moyen de transport doux et lent est donc une mobilité qui épouse parfaitement cette pratique du voyage. Bien qu'il reste modeste en termes de mobilité, le vélo est une pratique qui progresse

2.3.3 Le profil du touriste itinérant et la fréquentation des itinéraires cyclables

Différents profils peuvent être rencontrés sur les itinéraires cyclables. Au préalable, il est important de les définir :

- L'utilisateur est la personne observée sur l'itinéraire.
- Le touriste est un usager passant au moins une nuit en dehors de son domicile principal.
- L'excursionniste lui randonne pour une journée ou moins. Souvent il peut être assimilé au cycliste de loisirs qui parcourt de faibles distances.
- Le cycliste itinérant est un touriste qui se déplace à vélo et change d'hébergement au cours de son séjour.
- Le cycliste sportif qui comme l'excursionniste pratique l'activité pour la journée ou moins et peut parcourir de longues distances.
- Le cycliste utilitaire, quant à lui, utilise les véloroutes pour ses déplacements quotidiens (se rendre au travail, achats...)
- Les non-cyclistes une autre activité que le vélo : piétons, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, randonneurs.⁴⁸

⁴⁶ AUBERT Nicole, *La société malade du temps : le culte de l'urgence*, Paris : Flammarion, 2004. Cité par : Sara RODRIGUEZ, Op.Cit, p6.

⁴⁷ CHAZAUD Pierre, DIALLO Idrissa, « La demande touristique de mobilité à la croisée des chemins ». Cahiers Espaces, n°100, mars 2009, p 15 à 22. Cité par : Sara RODRIGUEZ, Op.Cit, p6.

⁴⁸ Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014. Cité par : Sara RODRIGUEZ, Op.Cit, p9.

2.4. Le rôle des organisations associatives dans la promotion de tourisme de montagne

« L'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée.

Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire. ».⁴⁹

2.4.1 Définitions

- **Association à but non lucratif**

Une association à but non lucratif est un groupe d'au moins deux membres qui exercent une activité sans en retirer un avantage financier à titre personnel. S'il y a des bénéfices, ils sont reversés à l'association pour la développer.⁵⁰

Une association à but non lucratif est un regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens afin d'exercer une activité dont l'objectif n'est pas leur enrichissement personnel. Le caractère désintéressé de l'activité soit déficitaire : un bénéfice peut servir à la développer.⁵¹

- **Association particulière**

Lorsqu'une association a une activité internationale, on parle d'organisation non gouvernementale internationale (ONGI).

Sans devenir lucratives, les associations peuvent avoir des activités variées : promotion et pratique d'une activité (sport, activité manuelle, culturelle, théâtre, musique, etc.), défense d'une catégorie de personnes (étudiants, handicapés, victimes, malades, usagers des services publics, consommateurs, professions divers-exercer une activité ses, etc.), action sociale et humanitaire (aide à domicile, soins gratuits, distribution de nourriture, secourisme, garde d'enfants, etc.), regroupement de professionnels, animation d'un quartier ou d'une ville...etc.

2.4.2. L'implication des associations touristique dans la promotion de tourisme de montagne

- **Les activités touristiques dans les montagnes**

Il existe plusieurs action et activités touristique dans les montagnes, on site les suivantes⁵²

- ❖ **Des actions qui sont organisées et planifiées dans l'espace de vie sociale.**

- **Rencontres ponctuelles parents-enfants**

Les associations de tourisme de montagne proposent des temps de partage entre les enfants et leurs parents. Dans le but de favoriser Le lien social en fusons plusieurs activités (sorties familiales; ateliers parents/enfants ; création d'une commission animation ; les spectacles ; redonnée en plain nature ; projet vacances et alimentation...).

Objectifs

⁴⁹ AKKOCHE Souraya, « Manuel pour les associations algériennes » Edition Fondation Friedrich Ebert ; p13.

⁵⁰ SALI Fatima et OUARAB Ghaliya, Op.Cit, p7.

⁵¹ Ibid, p 07.

⁵²Ibid, p17.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

- Développer les liens parents, enfants autour d'une activité ;
- Faire découvrir une activité ludique, partager un savoir-faire, découvrir des lieux de proximité (nature, patrimoine) en famille.
- Découvrir et fidéliser de nouvelles familles
- Décentraliser des actions dans les petites communes pour toucher aussi les familles de la commune concernée.

• Sorties Familiales

De nombreuses nouvelles familles s'adhèrent à des associations et elles ont besoin de tisser des liens sociaux. Si pour cela que la majorité des associations au monde font des sorties familiales

Objectifs

- Permettre aux familles de découvrir des sites et des lieux variés
- Permettre aux familles du canton de se rencontrer, d'échanger et de passer un moment de convivialité
- Permettre de faire des sorties à moindre coût
- Permettre aux personnes non motorisées et aux personnes seules de bénéficier d'une organisation
- Permettre à l'association de découvrir et de fidéliser les familles
- Contribuer à la mixité sociale un programme annuel de sorties est élaboré avec le petit groupe de suivi.

• Spectacles en publics

Le financement des spectacles en milieu rural, dans les villages.

Objectifs

- Permettre aux communes de recevoir à « Domicile » des spectacles de qualité mais surtout permettre aux familles d'accéder à côté de chez eux à des spectacles de qualité.
- Favoriser l'accès à la culture pour tous.

• Facilite l'accès aux salles de spectacles

Les lieux de diffusion culturels sont très peu fréquentés par la population du territoire

Objectifs

- Favoriser l'accès à la culture pour tous.

• Animations

Sorties touristique et conférences.

Objectifs

- Développer l'offre de sorties et de conférences, et de trouver un rythme plus régulier et s'appuyer sur l'expérience de nos partenaires (ex : Les vendredis de la découverte...), pouvons aussi ce sujet travailler avec le comité culturel.

❖ Services à la population

Pendant de nombreuses années l'initiation à l'informatique a été la demande principale des adhérents et aussi la population montagnard mais elle s'est réduite

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

au fil du temps: ces dernières années plusieurs d'associations touristiques proposent des : ateliers de langues ; formation ; journée de sensibilisation et conférence

- **Groupe Photo Numérique** : ce groupe se réunit régulièrement et il partage ses expériences et ses connaissances dans le domaine photographique. Il contribue à la réalisation des objectifs de l'association en créant du lien et de réelles situations de coopération : exposition photos ; réalisation de photos et vidéo sur événements touristiques et réalisation de photos pour événements sportifs et d'animations
- **Intégration des publics en difficulté dans leurs actions** : dans le cadre de sa mission d'Espace de vie sociale et suite aux besoins exprimés par des partenaires sociaux, plusieurs associations touristiques pourraient intégrer des publics « en difficulté ou isolés » dans certaines de ses actions.
- **Activités de Pleine Nature** : l'association a dans ses objectifs stratégiques de développer la pratique sportive en favorisant la création et le développement de structures permettant la pratique des Sports de pleine nature sur les territoires : Orientation, Vélo de Montagne, Randonnée, Ski de montagne, Escalade entre autres. L'objectif c'est de rendre ces structures viables et pérennes.
- **Création d'une école d'aventure** : l'objectif de ces écoles est de proposer aux jeunes publics une approche non spécialisée des massifs montagneux locaux. Avec l'éventail des activités proposées, en dehors de la découverte, ces jeunes devraient mieux connaître les risques inhérents au milieu montagnard, et ainsi, mieux savoir les réduire. Parallèlement, la notion de sécurité sera abordée de façon transversale. Les jeunes vont pouvoir tester les principales techniques de progression adaptées aux terrains rencontrés et avec l'aide de leurs encadrants, dégager des fondamentaux qui leur permettront de parcourir la montagne avec sérénité et plaisir.
- **Semaine du développement durable** : en prenant appui sur l'événement national, a réalisé ces dernières années des actions visant à sensibiliser les habitants à différentes problématiques du développement durable :
 - Le recyclage
 - Le gaspillage alimentaire
 - Le compostage
 - La mobilité douce, le covoiturage
 - Les Circuits courts de distribution
 - La pollution des sols les actions se sont organisées autour d'un forum d'une journée, mais aussi de projections/débats et d'animations comme une «Disco soupe»
- **Jardin Pédagogique** : Sa vocation principale est d'accueillir des groupes scolaires pour des animations autour des sciences de la nature et de l'alimentation Ce Jardin joue un rôle important dans les domaines du lien social et intergénérationnel et de l'éducation à l'environnement

- **Fête De la Nature** : cette animation, organisée chaque année en France par l'association BVVE, vise par la mise en place d'ateliers à destination de la population, à mettre en valeur des aménagements des Zones Humides. Ces dernières années, elle a été également le support de :

- Inauguration du sentier d'interprétation les chevaliers de l'Huile
- Concours Photo sur le thème de l'eau

Au-delà de l'organisation d'actions de sensibilisation comme la fête de la nature, le rôle des associations est de participer à la vie du réseau, participer au Comité de Pilotage de gestion des sites, visites de sites, formations...

❖ Les formations fournées par les associations touristique

Chaque association a ces propres formations selon leurs besoins et leur budget, parmi ces formations on cite quelques-unes comme suit :⁵³

- **Initiation en tourisme** : est une formation très importante pour les associations de tourisme; pour mettre ses adhérent dans un contexte de savoir générale sur le tourisme. Cette formation permet au adhérent de connaître les concepts suivantes : Aperçu historique du tourisme; définitions (tourisme ; touriste ; voyageur ...); produit touristique ; les professionnels du tourisme ; l'infrastructure touristique.
- **Gestion de cycle de projet (GCP)** : la Gestion du Cycle de Projet (G.C.P) se focalise sur la gestion des interventions ou projets de développement ayant comme objectif de contribuer à changer une situation insatisfaisante en une situation satisfaisante.⁵⁴

La planification et la mise en œuvre des projets suivent une séquence bien établie, qui débute par une stratégie convenue, qui mène à l'idée d'une action donnée, qui est ensuite formulée, mise en œuvre, et évaluée en vue d'améliorer la stratégie et les interventions futures.⁵⁵

La gestion de cycle de projet se décompose en six phases : programmation ; identification ; instruction ; financement ; mise en œuvre ; évaluation

- **Secourisme**

La formation aux premiers secours est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques. Elle utilise des techniques pédagogiques traditionnelles et modernes, décrites dans les recommandations pédagogiques et qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain.⁵⁶

Les premiers secours représentent l'ensemble des techniques d'aide apportée aux personnes qui ont besoin d'aide (accident ; problème de santé, victime...). Ces techniques permettent d'apporter des réponses efficaces devant un danger vital et ont comme objectif d'en minimiser les conséquences tout en assurant la survie des personnes en leur prodiguant des

⁵³ SALI Fatima et OUARAB Ghaliya, Op.Cit, p17.

⁵⁴ South Research ASBL, «gestion du cycle de projet et le cadre logique », cercle de coopération des ONG de développement, page 5.

⁵⁵ Commission européenne – Europe Aid, « manuel gestion du cycle de projet », CEAE, mars 2001, p03.

⁵⁶ Commission européenne – Europe Aid, « manuel gestion du cycle de projet », CEAE, mars 2000, p03.

premiers soins d'urgence.

- **Guide touristique**

Le métier de guide touristique consiste à prendre un groupe de touristes en charge et à assurer le bon déroulement de leurs visites et de leur voyage. Il est le garant du respect du contrat passé entre l'agence de voyage ou d'une association et les voyageurs en matière d'hébergement, de transport, d'excursions... Le guide touristique a donc un rôle administratif, mais pas seulement, puisqu'il partage ses connaissances et son amour du voyage avec les touristes lors de visites guidées, d'excursions... Il travaille pour une agence ou un organisateur de voyages.

- **Gestion et encadrement d'un groupe d'enfant**

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), les bénévoles des associations locales ont un rôle majeur à jouer pour faire découvrir aux enfants des activités culturelles, sportives et scientifiques. En effet, les bénévoles associatifs sont des personnes-ressources du territoire et peuvent partager avec les enfants leurs connaissances et leurs compétences. Mais apprendre à gérer et à encadrer un groupe d'enfants fait appel à des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui nécessitent une formation.

- **Initiation à la connaissance de la vie associative :** « L'association, un espace démocratique d'action à mieux connaître » ;

Espace de liberté et d'action, une association réunit les volontés de personnes qui associent leurs connaissances et leur activité dans un objectif commun. Et cette volonté collective s'incarne dans un cadre juridique et administratif que représente une association. En effet, défendre ensemble un projet nécessite aussi, au-delà des valeurs citoyennes et des ambitions éducatives, des connaissances sur le fonctionnement même du cadre qui va permettre leur mise en œuvre. Ainsi, les bonnes volontés sont nécessaires, mais insuffisantes si les bénévoles veulent donner vie à leurs projets. Or agir de manière collective dans le cadre d'une association soulève un certain nombre de questions comme la forme de l'association, son fonctionnement, la désignation de ses dirigeants, les obligations légales, les responsabilités civiles et pénales, les moyens de financement. Ainsi, en développant leurs compétences sur le fonctionnement de leur association, les bénévoles seront ainsi en capacité de mettre en pratique les valeurs qui les animent.⁵⁷

- **Comptabilité associative**

Une gestion rigoureuse de sa comptabilité est indispensable pour toute association qui veut faire vivre et surtout pérenniser son projet associatif. Aussi, la formation à la comptabilité associative a pour but de développer les savoirs et les savoir-faire en matière de gestion comptable. De sorte que les bénévoles associatifs soient en capacité de passer d'une gestion « familiale » en recettes et dépenses à une gestion comptable selon le plan comptable en débits et crédits.⁵⁸

- **Initiation en fonction employeur des responsables associatifs**

Le développement des associations locales nécessite de plus en plus l'embauche de salariés. En conséquence, les dirigeants associatifs engagent leur responsabilité en endossant

⁵⁷ Commission européenne – Europe Aid, « manuel gestion du cycle de projet », CEAE, mars 2000, p22.

⁵⁸ Ibid, p23.

une fonction d'employeur qui exige la connaissance de procédures techniques et administratives. Et pour concilier les droits et obligations du salarié avec les siens, l'employeur associatif doit apprendre à maîtriser des compétences spécifiques en matière du droit du travail ou des conventions collectives.

2.4.3. Poids du monde associatif dans le tourisme de montagne

- **Dynamisme et territoire**

Les associations constituent l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale et culturelle. Elles interviennent dans de multiples domaines et participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques. Garanties de la cohésion sociale et développant l'intelligence collective, les associations mettent en œuvre des actions favorisant les initiatives locales. Dans les territoires, elles permettent la participation citoyenne et jouent un rôle d'alerte et d'innovation sociale indispensable. Les associations, petites et grandes, constituent ainsi des espaces de confiance, d'éducation citoyenne, de solidarité et d'autonomie, tout en apportant des réponses à des situations à travers des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative. Pour mieux réaliser la richesse que la vie associative apporte à un territoire, on peut tenter de s'imaginer ce que serait un pays, une région, une ville... sans ses associations. Le secteur associatif joue un rôle économique important.⁵⁹

- **Rôle dans le dialogue civil**

L'association est une organisation qui permet aux habitants d'un territoire de prendre l'initiative d'une prise en charge de leurs besoins en offrant la possibilité d'agir de façon désintéressée, dans une logique de partage et de réciprocité. Le caractère solidaire de la vie associative doit donc être reconnu comme une composante essentielle du lien social, en dehors de toute logique quantifiable et purement comptable ; il y a nécessité de placer les associations dans la création de valeurs et non plus comme des entités de production. Tous les corps intermédiaires de la société doivent construire et s'approprier les «nouveaux facteurs de richesse», les uns privilégiant des critères sociaux et humains, d'autres des critères environnementaux, dans une logique de développement durable. Il devient nécessaire d'établir une prise de conscience générale de l'importance des actions menées par le secteur associatif au service de l'intérêt général et du bien commun, pour une meilleure reconnaissance des associations comme partenaires des pouvoirs publics.

En effet, tisser du lien social comme favoriser l'engagement et la prise de responsabilités fait de la démarche associative un mécanisme de construction citoyenne et civique, tout en prenant en considération la demande sociale de publics extrêmement diversifiés.⁶⁰

- **Place des associations dans la société**

Associations sont en première ligne sur la lutte contre les inégalités et l'exclusion. Notre société connaît un accroissement de la pauvreté, ayant pour conséquence l'accroissement des demandes. Le monde associatif est donc de plus en plus sollicité pour ses actions d'intérêt général mais de plus en plus contraint par la raréfaction des ressources financières. Avec la baisse conséquente des financements publics, les associations travaillent de plus en plus sur la

⁵⁹ Les associations face aux mutations: subir, réagir, agir; page 4. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.Cit, p38.

⁶⁰Ibit, p39.

diversification des sources de financements, ainsi que sur d'autres méthodes telles que le développement des mutualisations des moyens; cette mise en commun transforme complètement la manière de travailler des associations, et augmente la crainte de la perte d'identité et de spécificité. L'engagement associatif a été désigné « Grande cause nationale 2014 » par le gouvernement, permettant une reconnaissance de l'action au quotidien des associations. Les attentes du secteur associatif concernent une meilleure reconnaissance de l'action associative par la société et une plus forte implication des pouvoirs publics dans le soutien et le développement de ces actions. L'engagement bénévole constitue le socle de toute association. Les bénévoles sont le cœur du projet associatif et garants de l'intérêt général. Ils assurent la mise en œuvre du projet politique de l'association en assumant un rôle opérationnel essentiel et diversifié. Ils garantissent la gouvernance transparente et démocratique d'un projet non lucratif porté collectivement. Ils peuvent aussi assumer les responsabilités liées au statut d'employeur et sont accompagnants des salariés dans leurs missions de président, trésorier ou administrateur.⁶¹

2.5 Le tourisme solidaire

2.5.1. Définition

Représente une des formes du tourisme durable. Le tourisme solidaire propose des logements chez l'habitant et des séjours plus proches de la population, loin des sentiers touristiques traditionnels, dont le but est de permettre une découverte d'autre culture et le développement des populations exclues du tourisme traditionnel.

2.5.2. L'évolution du tourisme solidaire

Le tourisme solidaire puise ses racines dans le contexte postcolonial des années 50 avec l'apparition des premières formes de tourisme alternatif qui vise à se rapprocher des réalités sociopolitiques et économiques locales.

Les voyageurs étaient émergés dans des familles des classes moyennes et selon l'origine professionnelle des participant, bénéficiaient d'information spécifiques et de pratiques dans leur domaine de compétences.

C'est dans les années 60, au Sénégal plus précisément dans le village casamançais, qu'un français nommé Christian Saglio met ses compétences aux services des populations locales, en les aidants à créer des dispositifs d'accueil qui son spécifique et conformes aux tradition locale et dons la gestion corresponde aux pratique et aux rythme saisonnière locaux.⁶²

C'est à travers cette expérience que les jeunes du village construisent des cases accueillantes pour les touristes en respectant l'architecture locale. Le campement appartient au village de manière collective. Les prix sont identiques d'un village a l'autre et les fonds sont reverses intégralement à la communauté : ils permettent dans cette région pauvre de couvrir les frais de fonctionnement et de dégager des bénéfices pour construire des écoles, dispensaires, maternités... dans un confort modeste, mais sur des lieux de vie commune, les visiteurs à l'opportunité de découvrir la vie quotidienne des villages casamançais, leur patrimoine comme leurs nouveaux projets.

⁶¹Les associations face aux mutations: subir, réagir, agir; page 4. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.Cit, p40.

⁶² M.MIROGLIO : « promouvoir le tourisme solidaire en France », Master Professionnel MITT 2008, P 9.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

Depuis 1998, L'ONG tourisme et développement solidaire mène une démarche similaire en accompagnant la mise en place de programmes de tourisme communautaire dans des villages d'accueil en Afrique. Comme le tourisme alternatif, le tourisme solidaire est apparu après cette période de décolonisation porté par des groupes militants pour engager de nouvelles relations avec des populations locales.

Le premier atelier sur le tourisme solidaire est organisé à Johannesburg lors du sommet mondial de la Terre suivi du premier Forum International du Tourisme Solidaire (FITS) à Marseille en 2003. 295 participants de 74 pays y participent pour présenter leur projet. La 2ème édition du FITS s'est tenue au Chiapas au Mexique en mars 2006. Les thèmes ont porté sur la commercialisation, la mobilisation des médias et l'implication des collectivités territoriales et des politiques. Le commerce équitable fut aussi inclus dans la thématique car il s'agissait de réfléchir, tout comme le tourisme solidaire, à une activité économique au bénéfice des populations locales.

D'une manière générale, il est donc apparu indispensable de mettre en place d'autres formes de tourisme qui perturbent le moins possible le système sociale et économique du pays d'accueil, d'où le tourisme solidaire qui est aussi dit tourisme alternatif.

Ce tourisme alternatif met au centre du voyage la rencontre, l'échange, la découverte d'autres cultures, privilégie l'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, et une répartition plus équitable des ressources générées.⁶³

2.5.3. Fonctionnement de tourisme solidaire

En général une association située dans un pays développé commercialise en direction des clients solvables du Nord des voyages, tout en soutenant techniquement les organisations de base du sud dans l'élaboration du séjour touristique et dans le choix du projet de développement.

Le prix du voyage est fixé à un montant qui est compatible d'une part avec le rapport coût/bénéfices des prestataires au sud selon un principe d'équité et d'autre part avec un équilibre de marché au nord en fonction d'un arbitrage entre prix du marché et financement d'une rente de solidarité (2 à 15% du prix du voyage). En moyenne, 40 euros par voyageur sont attribués au fond de développement (Source Ates), ce qui représente 6% du CA hors transport international.

Le produit touristique vendu est peu standardisé ; il est cependant généralement conforme aux principes explicités dans une charte du voyage propre à l'organisation. Le tourisme solidaire a pour principe d'associer touristes et populations locales à la fois comme prestataires et destinataires de l'activité touristique. La production du tourisme solidaire associe ainsi trois catégories de parties prenantes :

- Les associations du Nord informent et sensibilisent, vendent des voyages solidaires et viennent en appui organisationnel aux populations du sud (structuration en collectif, appui à l'ingénierie de projet)
- Les organisations du Sud produisent la prestation touristique, élaborent leurs projets de développement et réaffectent une partie des bénéfices tirés de l'activité touristique dans leur projet de développement.

⁶³ Les cahiers- Horizons Solidaire- n°65- Octobre 2013

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

- Les touristes participent directement ou indirectement au projet de développement et sont supposés adopter un comportement respectueux des spécificités locales.

Ce qui apparaît comme innovant, c'est à la fois l'ingénierie mise en œuvre pour contribuer au projet de développement, l'appui à la structuration collective des populations accueillant les touristes et les modalités de construction du service touristique. L'innovation se avante tout dans le processus de production du tourisme : coproduction avec l'ensemble des partenaires dans un objectif de développement économique, social et environnemental approprié par les populations du territoire d'accueil.

2.5.4. Les critères d'identification de tourisme solidaire

Une grille de critères a été élaborée autour de 6 critères fondamentaux :

- La sensibilisation et l'information des voyageurs ;
- Le choix de travailler avec des prestataires locaux et de maximiser les retombées économiques locales ;
- Le respect et la prise en compte de l'environnement ;
- Les rencontres avec la population locale et les acteurs de la société civile ;
- L'implication du voyageur dans les projets de développement local ;
- La transparence de la gestion de la structure et de la répartition du prix du voyage.

L'ensemble étant conditionné par le fait que les populations locales et leurs représentants soient partenaires dès l'initiation du projet et conservent la maîtrise de l'organisation locale des voyages, du choix des projets de développement et de l'évolution de l'activité touristique.

2.5.5. Les défis de tourisme solidaire

Le tourisme solidaire a des défis sociaux économiques, environnementaux et démocratiques qui sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau N°3 : Les défis du tourisme solidaire

Défis économiques	Défis sociaux	Défis démocratiques	Défis environnementaux
-Créer des réelles activités de soutien au développement durable des territoires d'accueils. -Réinvestir les bénéfices dans des projets. -Convaincre le public d'essayer ce genre de tourisme. -Etendre les réseaux de distribution. -Inciter les opérateurs. -Expliquer au public le juste prix d'un voyage solidaire.	-Respecter des engagements impératifs -Impliquer des communautés villageoises -Assurer un renforcement des capacités locales -Sensibiliser les voyageurs à la démarche du TES, aux spécificités du pays et à la rencontre interculturelle.	-Impliquer d'avantages les voyageurs -Favoriser la transparence sur les modes de décisions, les transactions financières, et les projets de développement.	-Adapter des mesures contre le réchauffement climatique -Adapter les infrastructures nécessaires -Repenser les modes de transport et destinations -Valoriser les ressources locales -Favoriser les énergies renouvelables -Faire attention à préserver la biodiversité locale.

source : Manuel Miroglio, consultant en tourisme solidaire, membre associé de l'ATES, « tourisme solidaire, défis et impacts d'une approche Humaniste et novatrice du voyages », P 431.

2.5.6 Les conditions de succès de tourisme solidaire

« De telles caractéristiques font du tourisme solidaire un instrument solide pour le développement des territoires et source de richesses. Par ailleurs, la construction du tourisme solidaire est conditionnée par l'articulation de certains éléments qui pourraient être résumés comme suit :

- Créer un équilibre dans les partenariats Nord/Sud (B. Shéou, 2006). Le projet du tourisme solidaire s'appuyant sur des réseaux de coopération et de partenariat aussi bien nationaux qu'internationaux -La préparation et la sensibilisation des voyageurs qui doivent alors apprendre à se rendre sur un territoire et être conscients de leurs actes. Il devient alors important aussi de communiquer avec les touristes des résultats du projet afin de rendre compte des externalités positives et de l'importance de leur engagement.
- Nécessité d'assurer des formations aux membres engagés de la population d'accueil (notamment les guides touristiques) pour mieux agir en termes d'accompagnement des touristes et de dialogue.
- Le projet du tourisme solidaire doit assurer à la fois une activité économiquement rentable et socialement utile, pour autant, les porteurs du projet solidaire sont amenés à la recherche de nouveaux modes d'organisation territoriale favorisant l'élargissement du champ d'implication des acteurs dans le processus de prise de décision (la population locale n'est pas spectatrice passive mais acteur et co-organisatrice du projet du développement local).
- Accorder une importance particulière à la pratique du suivi et de l'évaluation.

Étant donné que le tourisme est une activité transversale impliquant de nombreuses fonctions différentes (hébergement, animation, transport, assemblage des éléments, vente, ...) »⁶⁴

2.6 Les outils de protection environnementale en zone de montagne

La préservation de l'environnement fait l'objet de dispositions constitutionnelles qui font obligation à l'Etat et aux citoyens à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la sauvegarde du milieu naturel.⁶⁵

Les zones montagneuses abritent une importante biodiversité à l'équilibre écologique fragile. Elles représentent environ 30 % des zones terrestres protégées. En dehors de l'Antarctique, 17 à 18 % des zones montagneuses sont protégées, soit un peu plus que la moyenne de 12 à 15 % de l'ensemble des zones terrestres, mais en Eurasie et en Afrique elles ne représentent que 10 à 15 % de la superficie montagneuse contre 23 à 32 % sur les autres continents. Sur les 4 000 zones clés de biodiversité recensées en montagne dans le monde, seuls 20 % sont entièrement ou partiellement protégées.

⁶⁴ Ibid. P 431.

⁶⁵ A. Villeneuve ; A. Castelein ; M.A. Mekouar, « Les montagnes et le droit –tendances émergentes », *organisation des nations unis pour l'alimentation et l'agriculture Rome*, 2002, p 52.

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes

La protection des montagnes a été reconnue comme un objectif majeur pour le développement durable au sommet de Rio en 1992.⁶⁶

Pour cela ; en peut idée et intervenir à la protection de l'environnement montagnard par plusieurs outils et moyen:

- **Forêts**

Les forêts de montagne représentent 23% de l'ensemble du ouvert forestier de la planète. Elles constituent une source de bois, de combustible, de plantes médicinales et aromatiques, de nourriture et de fourrage. Les forêts de montagne protègent la terre en réduisent les émissions de CO₂, et en servant de rempart contre les catastrophes naturelles.

Objectifs

Au moins 50% des forets de montagne sont utilisés dans le cadre de systèmes de gestion durable des forêts.

- **Changement climatique**

Les écosystèmes de montagne sont facilement déstabilisés par les variations climatiques. De nombreux glaciers de montagne sont en train de fondre et le couvert neigeux subit des modifications, influant sur les disponibilités en eau à l'échelle mondiale. Le changement climatique aggrave également la désertification et la dégradation des terres, contribuant ainsi au recul des terres arables dans les zones de montagne.

Objectifs

Préserver les services éco-systémiques et la biodiversité des montagnes, en améliorant la résilience des zones de montagne. Assurer une bonne gestion de l'eau et des autres ressources naturelles.

- **Réduction des risques de catastrophe**

Les communautés de montagne sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles, comme les inondations, les glissements de terrain et les avalanches. En outre, elles sont particulièrement concernées par les tremblements de terre et les éruptions volcaniques.

Objectifs

D'ici 2030, renforcer la résilience et réduire de 50% le nombre des décès dus à des catastrophes naturelles dans les régions de montagne.

- **Biodiversité**

Les montagnes abritent environ 25% de la biodiversité terrestre ainsi que des ressources génétiques vitales pour les cultures vivrières et le bétail. Ce patrimoine mondial est sérieusement menacé par les changements d'affectation des terres et le changement climatique.

Objectifs

Les pays adoptent le programme de travail sur la diversité biologique des montagnes élaboré par la convention sur la diversité biologique.⁶⁷

⁶⁶ KHERFI Loutfi et ALILI Amar, Op.Cit, p52.

• Création des parcs naturels

Le parc naturel est considéré comme un espace réglementé, dont l'objectif principale est de sauvegarder et protéger l'environnement et les paysages (espèces végétales ou animales). Celui-ci peut s'intéresser aux visiteurs ou aux touristes notamment dans le cadre éducatif et culturel. Le parc n'est pas moins important que les stations et les équipements dans l'aménagement touristique d'une montagne.

La création d'un parc naturel, conformément à la réglementation ou régissant la protection de la nature et des paysages, cette réglementation peut déterminer le niveau d'ouverture au tourisme, donc, un parc naturel a du succès il doit privilégier par la loi qui détermine les équipements et les objectifs de son existence. Par exemple :

- ✚ Préserver et revaloriser la nature et les paysages.
- ✚ Soutenir un développement durable.
- ✚ Sensible et éduquer à l'environnement.⁶⁸

2.6.1 Autres outils de protection

Chaque pays possède son propre système de protection de l'environnement, adapté aux différentes conditions nationales (particulièrement en ce qui concerne la densité de l'habitat) et aux objectifs et au degré de la protection. Ces systèmes comprennent :

- Des parcs nationaux et régionaux.
- Des réserves naturelles.
- Des réserves forestières.
- Des sites d'intérêt scientifique spécifique.
- Des réserves de nature protégée.
- Des paysages protégés et culturels.
- Des sites classés.
- Des monuments historiques, et beaucoup d'autres.

Les origines de certaines zones protégées remontent à plusieurs siècles, lorsqu'elles furent constituées en territoires de chasse royaux.

De nombreux règlements sont construits sur le même modèle avec des catégories de protection différentes : zones strictement protégées où toutes les activités sont en général interdites ; désactivées contrôlées (agriculture, pêche, sylviculture, chasse, recherche).

Des activités autorisées dans le respect de règles restreintes (activités saisonnières ou ciblées). Bien qu'aucune de ces politiques ne vise explicitement les zones de montagne, une part importante des zones les plus hautement protégées, comme les parcs nationaux.

⁶⁷ KHERFI Loutfi et ALILI Amar, Op.Cit, p53.

⁶⁸ NEHAL Ali : Op.Cit, p72.

Conclusion

Les régions montagneuses représentent la deuxième destination touristique après les côtes et les îles et pour cela le tourisme de montagne est considéré comme un facteur de développement territorial. Mais, le tourisme a besoin d'une forte dynamique et volonté économique pour se développer que cela soit à l'échelle locale ou nationale. Il nécessite des ressources humaines qualifiées et ouvertes aux réalités touristiques, des moyens financiers colossaux (moderniser les systèmes bancaires...), une infrastructure moderne et importante et des mesures d'accompagnement strictes (réglementation, protection de l'environnement, protection des sites naturels...etc.) pour qu'il soit la population montagnarde profiter.

***Chapitre III : La
destination touristique
Lac Vert***

Introduction

Chaque territoire a ses atouts, ressources spécifiques, qui constituent son « fonds de commerce touristique ». Un construit qui peut être révélé par l'aménagement touristique de ce dernier. Le tourisme entretient des clients particuliers à la forme de l'aménagement territorial qui fait « l'objet même de la consommation touristique ».

La Kabylie entre mer et montagne, est une région riche d'un patrimoine culturel et environnemental. Elle se caractérise par son authenticité et ses traditions, tout en se modernisant grâce à sa jeunesse très active qui représente 70% de la population.

Le Lac Vert est un Lac naturel situé dans la canton forestier de Bouchouled, qui appartient à la forêt domaniale des Béni-Ghobri commune Yakouren, Daïra d'Azazga, qui a une superficie totale de 5720 hectares. Cette forêt est connue surtout pour y abriter le Lac Vert, appelé communément par les gens de la région « Agoulmim Mezzi – Tamajarth- ».

Ce chapitre est consacré aux résultats de notre étude empirique auprès des touristes. Nous allons présenter dans un premier lieu, le tourisme en Algérie d'une manière général. Dans la deuxième section, sera consacré pour la présentation de territoire d'étude ainsi que la méthodologie suivie lors de l'enquête. Dans la troisième section nous allons présenter nos résultats de la recherche.

Section 01 : Le tourisme en Algérie

Introduction

La politique d'aménagement du territoire, s'est progressivement orientée vers un soutien du développement local. Les enjeux pour l'économie, pour l'ensemble des acteurs et les populations des territoires sont en effet la création d'emplois et la création d'activités dans une optique de réponse aux besoins et de développement local durable.

Le secteur du tourisme, dans ce cadre, est une composante essentielle de l'aménagement du territoire que ce soit dans les territoires organisés et attractifs où le tourisme est un facteur de dynamisme économique et de rayonnement culturel ou dans des territoires marginalisés où populations en difficultés.

1.1 Définition des concepts

- **Le territoire**

Selon Ameziane FERGUENE, Sur le plan physico-économique la notion du territoire est définie comme étant « *Une portion déterminée de l'espace géographique, qui a ces caractéristiques propre* »¹. Ces caractéristiques propres qui délimitent un territoire, se distinguent d'un autre essentiellement par la nature et la quantité de ressources qui s'y trouvent. Ces ressources peuvent soit provenir du milieu naturel, soit être le résultat d'une création-recréation des hommes.

Sur le plan socioculturel, « *le territoire est défini par la collectivité ou la communauté humaine qui y vit. Cette collectivité humaine est spécifique par sa culture, sa mémoire, son vécu et son histoire, dans ce sens le territoire renvoie à un système de valeur partagé, et un système d'appartenance* »².

Nous pouvons ainsi dire que le territoire est un construit social, économique et spatial, qui va puiser ses potentialités de développements dans ses ressources locales, et dans l'accomplissement de ses objectifs plusieurs parties prenantes (entreprises, pouvoirs publics...) peuvent être impliqués, se concilier, pour s'intégrer dans le processus de développement local en s'appuyant sur des mécanismes de gouvernance et de partenariat qu'il suscite, cela constitue un niveau pertinent pour l'action des pouvoirs publics en faveur du développement économique et de l'emploi.

- **L'aménagement**

Un « aménagement » est le produit d'une modification volontaire de l'organisation de l'espace. Dans une première acception très ponctuelle, il s'agit d'un équipement collectif permanent destiné à un usage public (établissement éducatif, culturel, sportif ou sanitaire, équipement routier, aérien ou ferroviaire). L'aménagement, qui est dans ce cas un équipement unique, mais d'une certaine ampleur, peut être construit ex-nihilo ou bien s'inscrire dans une

¹ FERGUENE Ameziane « Economie territoriale et développement local : concepts et expériences » Ed campus ouvert, 2013, page 35-36. Cité par : AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : « *Création d'activités et aménagement des zones d'expansion touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou Cas : la zone d'expansion touristique d'Azeffoun* », mémoire de master en science commerciale, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2019, p6.

² Ibid., p6.

opération de modification, d'agrandissement, de changement de destination d'un équipement existant (exemple : ancienne usine réhabilitée en musée).

L'aménagement peut répondre à une deuxième acception plus englobante. Il s'agit alors d'un ensemble de modifications foncières et/ou de constructions qui visent à adapter un morceau du territoire local à une nouvelle fonction. On peut citer dans ce cas un quartier résidentiel, une zone d'activité, un parc de loisirs, ou un parc naturel ...etc. Dans tous les cas, l'aménagement opère une mutation dans l'utilisation du sol, et cela induit une évolution des valeurs foncières en même temps qu'une transformation des modes de production et d'occupation de l'espace.

- **Qu'est-ce que la politique d'aménagement du territoire ?**

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le ministre de l'équipement Eugène Claudius-Petit a proposé la définition suivante de l'aménagement du territoire : « *C'est la recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques*³ ».

Depuis, les définitions de la politique d'aménagement se sont multipliées, au même temps que les visées poursuivies par ces politiques. Aujourd'hui, la politique d'aménagement du territoire doit répondre à de nouveaux enjeux. L'Etat a la responsabilité de la cohésion nationale et vise toujours, en principe, la réduction des inégalités entre les territoires. Mais cet objectif n'est pas simplement rempli par une démarche de réparation ou de redistribution.

En maniant différents instruments qui accompagnent ou stimulent le tissu économique et social, l'autorité publique veut donner à chaque territoire les moyens de concevoir et de mettre en œuvre son potentiel de développement, et ce de manière durable.

- **Qu'est-ce qu'une politique de développement territorial ?**

Le territoire joue un rôle majeur dans la dynamique économique et dans la production de l'innovation (proximité des acteurs, effets d'agglomération, externalités positives comme la qualité et la disponibilité des ressources). Tous les acteurs institutionnels, quelle que soit l'échelle (de la commune rurale à la métropole ou à la région) cherchent à attirer les actifs, et parmi eux les plus créatifs et porteurs d'innovation pour entretenir ou relancer une dynamique économique positive. Différents outils s'offrent à eux, parmi lesquels des instruments incitatifs (primes diverses), des politiques d'infrastructures (permettant d'améliorer la connexion du lieu considéré avec les grands espaces productifs et créatifs), des outils de stimulation de réseaux d'acteurs (universités et entreprises) et des stratégies de communication permettant de créer ou de parfaire une « identité territoriale ».

1.2 Les politiques d'aménagement du territoire en Algérie

1.2.1 Période de l'économie centralisée

L'Algérie ne peut engager une réflexion sur son avenir sans l'évaluation de ses potentialités et ses atouts, et en transformant ses faiblesses en richesses. C'est pour cela qu'elle doit s'interroger sur ses véritables atouts et l'attractivité de son territoire. La politique

³ Ph. Pinchemel. « L'aménagement du territoire. In: L'information géographique ». Volume 16 n°1, 1952. Cité par : AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : Op.cit., p7.

d'aménagement suivie depuis l'indépendance a fait beaucoup de mal à l'environnement par le peu de souci affiché à l'égard du cadre naturel et verdoyant, mais aussi par l'absence, jusqu'à une période récente, de toute étude sérieuse d'impact sur l'environnement. La politique d'industrie industrialisant suivie par le pays et visant alors à sortir le pays du sous-développement l'a amené sur le chemin du sous-développement environnemental aux conséquences incalculables tant sur le plan de la santé physique des personnes que sur l'équilibre éco systémique en général.

L'Algérie s'est métamorphosée grâce à un intense effort d'investissement depuis la reconquête de sa souveraineté en 1962 et les changements opérés ne se sont pas fait sans rupture. En effet, ce développement présente des distorsions et des exclusions multiples car il n'a pas été encadré par une politique territoriale à la mesure de son importance.

1.2.2 Période de transition vers l'économie de marché

Depuis l'année 2000 profitant de la stabilité macroéconomique qui est due à l'augmentation des prix des hydrocarbures, l'Algérie a connue neuf années d'amélioration et de consolidation de sa position financière extérieure capitalisant sur les acquis de la stabilité macro-économique. La balance des paiements courants a été excédentaire durant les années 2000 à 2008. Les réserves de change ont fortement progressé durant ces années, ce qui, conjugué à la forte réduction de la dette extérieure ce qui a permis à l'économie algérienne d'être résistante face à la grave crise économique internationale. Les performances économiques de l'Algérie ont été soutenues entre 2001 et 2008 comme en témoignent les performances de croissance économique, profitant de cet environnement économique favorable les autorités concernées ont élaborées le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) qui est un acte par lequel l'Etat affiche son projet territorial.

1.3 La politique touristique en Algérie, objectifs et moyens

Les richesses touristiques de l'Algérie ont été découvertes assez tôt bien avant la première guerre mondiale, un flux touristique étrangers important a été enregistré et a suscité chez le colonisateur l'idée de mettre en place les infrastructures répondant au goût de cette clientèle. C'est ce qui a permis à l'Algérie d'hériter à l'indépendance d'un nombre important d'infrastructures touristiques évaluées à 5922 lits, qui se répartissent par type de produit comme suit ;

- Balnéaire avec 2969 lits ce qui représente 50% de la capacité totale.
- Urbain avec 2377 lits ce qui représente un pourcentage de 40% de la capacité totale.
- Climatique avec 90lits.
- Saharien avec 486lits.

1.3.1 Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie centralisée

Après l'indépendance, les préoccupations en matière de développement touristique étaient axées essentiellement sur la préservation du patrimoine nationale et la collecte d'information sur des zones susceptibles d'être aménagées dans le cadre de la promotion touristique, ajouter à cela la mise en place des structure adaptées pour assurer la gestion et le développement du secteur touristique tel que l'Office National du Tourisme (ONAT) qui avait pour principale mission la promotion des produits touristiques algériens sur le marché

international ou encore l'Agence Touristique Algérienne (ATA) qui avait pour objectif l'organisation des circuits touristiques.

En 1966 le montant des fonds alloués au secteur touristique représente près de 92 millions de DA, quatre fois plus que celui accordé à ce secteur en 1964, ceci démontre l'intérêt des autorités gouvernementales et politiques Algériennes au développement du secteur touristique, cette année fut marquante et représente une date historique dans le phénomène touristique en Algérie, car c'est au cours de cette année que la première formulation de la politique touristique Algérienne fut adoptée. (voir annexe n°01).

A travers les articles de l'annexe n° 01. Nous pouvons constater la fermeté des autorités, dans le but de préserver les milieux susceptibles de recevoir des infrastructures touristiques et ainsi mettre en valeur le patrimoine national, pour une attractivité touristique.

Une première approche dégageait les perspectives du programme 1967-1973, et concluait à la réalisation de 26.500 lits, à la fin de 1973 les capacités d'accueil réalisées totalisaient 9.220 lits.

Une deuxième approche devait permettre, à l'issue de deuxième plan quadriennal 1974 - 1977 de développer une capacité d'accueil globale de 50.000 lits⁴.

A la fin de l'année 1977, ces structures totalisaient 19.500 lits⁵ correspondant à un volume d'investissement de 1.5 Milliard de DA en concours temporaire et 415 millions de DA en crédits d'infrastructure. En 1978 les capacités d'accueils réalisées étaient de 9.756 lits.

Cette stratégie, n'a malheureusement pas permis d'aboutir aux résultats escomptés en raison du coût de réalisation élevé d'infrastructures touristiques et des surcoût consécutifs à des délais d'études et de réalisation prolongés qui ont conduit à des prix de commercialisation inaccessibles par l'écrasante majorité des nationaux.

Durant les années 80 de nouvelles données socio-économiques ont été à l'origine de la formation de la politique touristique de Mai 1980, qui a arrêté une nouvelle stratégie en matière de développement touristique, à la lumière des orientations de la charte nationale en la matière.

Les structures concernées, avaient été chargées en 1983, d'appliquer un programme à moyen terme dont le but est :

- L'amélioration de la gestion du patrimoine.
- L'amélioration du niveau de formation.
- Imposer une nouvelle dynamique à la politique commerciale.

Durant le deuxième plan quinquennal (1985-1989), une enveloppe financière d'un montant de 550 milliard de DA a été allouée au développement du secteur touristique avec la ferme intention de poursuivre les plans d'aménagement des zones d'expansion touristique déjà entamés en 1966, en 1988 le deuxième texte réglementaire sur les zones d'expansion touristique fut promulgué par le décret 88-232 du 05 novembre 1988 qui a donné un statut juridique à ces dernières (ZET), qui étaient au nombre de 174 réparties sur le territoire national.

⁴ TESSA. A, Op.cit. Cité par : AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : Op.cit., p14.

⁵ Ibid., p14.

1.3.2 Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie de marché

Dès 1990, de nouveaux textes législatifs et réglementaires notamment la loi sur la monnaie et le crédit et le code des investissements, ont été mis en place pour impliquer le capital privé national et étranger dans les investissements y compris pour les investissements touristiques, mais sans résultat probant. L'économie Algérienne a connu une véritable récession suivie d'une forte inflation et un chômage considérable, « *L'ampleur de la dette publique tant externe qu'interne a contraint les pouvoirs publics à adopter de sévères programmes de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel sous contrôle du Fonds monétaire international* ⁶ ».

L'absence d'engouement pour l'investissement dans ce secteur, s'explique certainement par la situation sécuritaire, et l'instabilité politique de la période, mais elle est aussi liée à des facteurs organisationnels et techniques largement évoqués lors des Premières assises nationales du tourisme et de l'artisanat, qui se sont tenues à Alger en Novembre 1997. Il s'agit notamment :

- Des lourdeurs bureaucratiques.
- Des difficultés d'accès au foncier.
- Des difficultés d'accès au crédit bancaire.
- Des moyens limités en matière de promotion.

Sur la base de ce constat et afin de renverser cette tendance, une meilleure prise en charge du secteur touristique s'impose dans le but de lui donner une nouvelle dynamique afin qu'il puisse participer à la croissance économique tant attendue. Pour cela, une réelle volonté politique se fait sentir pour promouvoir la destination Algérie.

1.4 Les principaux acteurs du tourisme en Algérie

Les activités du tourisme concernent le développement de ce secteur sur l'initiative publique ou privée en milieu rural, urbain, littoral et sur des aires délimitées officiellement par l'Etat à l'instar des ZET. Elles sont donc l'affaire de plusieurs acteurs et leur développement est de la responsabilité directe ou indirecte de plusieurs organes sous la tutelle du MTA, des autorités locales (Wali) et des collectivités locales (APW et APC). Par ailleurs les principaux acteurs concernés sont :

1.4.1 Le ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA)

Il est chargé, de toutes les activités liées au développement du tourisme et de l'artisanat en général, son rôle est assuré par plusieurs directions qui ont des objectifs bien tracés à savoir

- La Direction du Plan Qualité Tourisme et de la Régulation.
- La Direction de l'Aménagement Touristique.
- La Direction de l'Evaluation et du Soutien des Projets Touristiques.

⁶ AIDLI. L « Le rôle des dépenses publiques dans les performances touristiques en Algérie », communication du colloque international, le 11 et 12 Mars 2013, Université Sétif1. Cité par : AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : Op.cit., p15.

Deux offices sont aussi sous tutelle du MTA, chargés de l'animation et de la promotion du tourisme, il s'agit de :

- L'office national de l'animation, de la promotion et de l'information touristique (ONAT).
- L'office national du tourisme(ONT).

1.4.2 Les Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya (DTA)

(ANDT), créée par le décret exécutif n°98-70 correspondant au 21 février 1998, c'est une EPIC, placée sous la tutelle du ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA), l'agence est chargée de la dynamisation, de la promotion et de l'encadrement des activités touristiques. Elle est chargée notamment :

- De veiller à la protection et à la préservation des ZEST,
- De procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation des infrastructures touristiques,
- De procéder aux études et à l'aménagement des terrains destinés aux activités touristiques,
- De veiller, en liaison avec les institutions et les organismes concernés à une gestion rationnelle des espaces et équipements d'intérêt commun...etc.

1.4.3 Autres acteurs concernés ou impliqués

Il s'agit :

- Des autorités locales représentées par le Wali.
- Les collectivités locales et territoriales représentées par les Assemblées Populaires de Wilayas (APW) et Assemblées populaires de communes (APC). Celles-ci sont faiblement impliquées dans les programmes des investissements touristiques.
- Les associations professionnelles du tourisme.⁷

1.5 Les atouts touristiques en Algérie

1.5.1 Les potentialités Naturelles

- **Le climat** : Un climat méditerranéen couvre le Nord, tandis qu'un climat désertique règne sur le Sud. Les températures sont variables entre le jour et la nuit dans le Sahara au Sud. Le baromètre indique des variables entre 40° le jour et 5° la nuit. Par contre, le Nord a un climat méditerranéen. En été, les températures sont élevées.

Pour ce qui est des précipitations les régions du Sahara sont caractérisées par un climat aride et sec. Au Nord, la quantité de pluie indique 100 mm de moyenne annuelle et au Sud, elle est de 20 mm, Dans les régions côtières, la moyenne annuelle est 200 mm. Soleil : 3650 heures de soleil par année.

- **Le littoral** : L'Algérie s'étant sur une frange littorale de 1200 Km, elle se caractérise par son altitude et sa composition rocheuse, elle se compose de plusieurs espaces touristiques, tel que Bejaia, Alger, Oran, Tizi-Ouzou etc. cette richesse est propice à la baignade et aux sports nautiques vu la qualité et la chaleur de ces plages ainsi que ces paysages que peut toujours offrir ce pays.

⁷ OUDJEDOUB. O « Aménagement touristique et développement local » mémoire de master, université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2014. Cité par : AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : Op.cit., p17.

- **La Montagne :** Géographiquement l'espace montagneux s'étend sur quasiment toute la partie nord de l'Algérie avec notamment la présence d'importants massifs montagneux dans la région de la Kabylie. La montagne algérienne peut être géographiquement subdivisée en trois grands ensembles:
 - L'atlas tellien du nord,
 - L'atlas saharien du sud,
 - L'ensemble Tassili – Hoggar à l'extrême sud.

Les massifs de chaque Atlas présentent une spécificité sur les plans écologiques et socio-économiques. L'Atlas tellien, plus humide, plus boisé, plus peuplé est plus diversifié que l'Atlas saharien qui est lui-même plus diversifié que le Tassili –Hoggar.

En Algérie la montagne joue un rôle important dans les domaines de la diversité biologique (diversité des paysages, des unités de végétation, des taxons, des espèces endémiques etc.), du climat (milieux plus humide, neige), des ressources hydrauliques (châteaux d'eau de l'arrière-pays), des ressources minières, démographiques (un quart de la population du pays vit dans ces zones) et historiques.

La montagne peut constituer ainsi un produit touristique naturel par sa version de ski de piste, ski de fond, randonnée, vélos tout terrain etc.

- **Le Sahara :** Le Sahara Algérien avec son immensité désertique, regorge de richesse minière et pétrolière et de matières premières, ainsi que son agriculture avec des oasis et palmeraies qui proposent des dattes d'une exceptionnelle qualité. Les sahraouis Algériens avec leurs savoirs faire ancestraux ont depuis toujours captivés l'intérêt et l'engouement des voyageurs du monde entier même s'il reste beaucoup à faire en termes d'infrastructures d'accueil de haut standing. Parmi les destinations les plus prisées :
 - Adrar au sud-ouest, avec 4 27000 km est connu pour le brassage de différentes cultures, ses foggaras et ses forteresses séculaires.
 - Illizi : le Tassili n'Ajjer à l'externe sud est qui occupe une superficie de 286808 km Cette région est connue pour le parc national du Tassili (15 000 peintures rupestres). Celui-ci classé depuis 1982, patrimoine mondial de l'UNESCO⁸, constitue un véritable creuset où les éléments naturels, culturels, et historiques vivent en symbiose.
 - La vallée du M'ZAB⁹ : Le classement de la vallée du M'Zab sur la liste du patrimoine mondial concerne tout autant l'ensemble historique, urbanistique et architectural, ainsi que la palmeraie et l'économie du système de captage des eaux(foggaras).
 - Tamanrasset : le Hoggar. Cette région recouvre 113000 km, le parc national au Hoggar créé en 1987, est caractérisé par son relief, sa faune sa flore et ses gravures rupestres. En constituent le principal attrait touristique.

1.5.2 Les ressources artistiques, culturelles et du patrimoine historique

La culture dans son sens plus large est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels et immatériel, intellectuel et affectif qui caractérisent une société toute entière. La culture Algérienne englobe, outre les arts et les lettres, les modes de

⁸ AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : Op.cit., p19.

⁹ Ibid., p19.

vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions ainsi que les croyances. L'amazighité, l'arabité, l'islam ainsi que l'appartenance magrébine, africaine et méditerranéenne constituent ses principales composantes.

Les grandes villes Algériennes regorgent de trésors historiques, culturels mais aussi de tradition. C'est le cas des villes d'Alger, d'Oran, de Constantine mais aussi de Tlemcen, Djemila, Tingad, Tipaza ou encore de Tamanrasset. Ces lieux sont l'occasion de découvrir les différentes cultures et traditions algériennes, mais aussi son patrimoine historique et ses monuments ainsi que son artisanat encore très présent.

L'artisanat est une composante importante de l'identité du pays, creuset de beautés et de multiples talents. L'artisanat Algérien, à l'instar des artisanats des autres pays, est d'une incontestable richesse et d'une étonnante variété dans les formes, les techniques et les décors. Cette richesse est rehaussée par la modestie des matériaux dont sont constituées les œuvres artisanales.

- **Bijoux** : les bijoux Algériens sont le fruit de nombreux héritages : romano-byzantin, andalou, arabo-musulman et turc. Les formes sont généralement géométriques et les couleurs sont vives ou très contrastées.
- **Broderie et costumes** : chaque région d'Algérie brode de façon spécifique. Cet art de la broderie reste très vivace en Algérie surtout lors des mariages.
- **Tissages** : il existe encore en Algérie quelques femmes qui possèdent leur propre métier à tisser qu'elles utilisent pour confectionner des tapis, des couvertures décorées, des burnous etc. Le tissage est le reflet des richesses et des diversités culturelles d'Algérie.
- **Vannerie** : c'est un ensemble d'objets utiles dans la vie quotidienne, tel que des paniers, couffins, corbeilles. En effet, la vannerie est l'art de tresser des fibres végétales (les matériaux) pour réaliser des objets très variés.
- **Poterie** : l'artisanat rural en Algérie est marqué spécialement par la poterie. Cette activité est riche en symbole racontant des histoires et marquant des époques ancestrales. En effet, La poterie Algérienne est extrêmement riche. Avec ses formes variées et ses décorations élégantes, elle constitue l'un des symboles du patrimoine artisanal de l'Algérie
- **Dinanderie** : les artistes dinandiers existent en Algérie depuis le moyen âge. Ils travaillent le cuivre pour faire des objets utilitaires, tels des plateaux, théières...etc.

1.6 La réglementation des zones de montagne en Algérie

- La promulgation de la Loi n 04-03 le 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable.
- La promulgation du décret exécutif n 05-469 le 10 décembre 2005 fixant les études et les consultations devant permettre la détermination et le classement des zones de montagne ainsi que leur regroupement en massifs montagneux.
- Loi n04-20 du 25 Décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.
- Le conseil national de la montagne (CNM).
- Institution d'un fond pour les zones montagneuses.

- L'Agence Nationale des Changements Climatiques (ANCC, 2005).¹⁰

1.7 Les obstacles du développement touristique en Algérie

Le tourisme en Algérie reste le prisonnier de plusieurs contraintes et obstacles qui persistent et se multiplient depuis l'indépendance à ce jour, ce secteur économique important souffre profondément durant des années d'une abondance et d'une sous-estimation des pouvoirs publics Algériens¹¹. Le tourisme en Algérie demeure un secteur vierge, et fragile, non généralisé sur le territoire national comme une industrie structurée et bien administrée.

1.7.1 Les obstacles d'ordre Financier

Tout projet d'investissement a besoin d'une enveloppe financière par laquelle le promoteur peut face à ces multiples charges et dépenses en cours. La plus part des promoteurs dans le domaine touristique recourent pour le montage de leurs projets au financement bancaire (Crédit Bancaire).

Le financement du tourisme en Algérie trouve ses limites dans les types de projets finançables, il est important de dire que les banques doivent non seulement financer la construction des hôtels, ZEST, et village touristiques mais aussi financer les métiers artisanaux existants, le tourisme de la montagne, l'aménagement des sites privés..., l'accès à la finance est tellement restreint et même exigeant.

1.7.2 Les obstacles d'ordre politique

À l'international, les problèmes de visa et les formalités d'entrée excessives au niveau des plates-formes d'entrée sur le territoire (les frontières et douanes.), les prix des transports et l'insécurité, contrôle d'immigration, contrôle de la demande, tous ses fonctions principales accentuent la difficulté à impulser le secteur touristique¹⁷. Plusieurs touristes disent que la politique Algérienne des visas est un obstacle à l'expansion du tourisme, de même, les agences de voyages ont perdu d'importants marchés à cause de la difficulté pour les européens d'obtenir facilement leur visas, aussi, les procédures de délivrance demandent un grand effort. De ce fait, son obtention prend le temps (plus d'un mois), ce qui fait que les agences étrangères délivrent des visas à leur clients et les orientés vers les pays voisins où l'entrés s'obtiennent facilement.

1.7.3 Les obstacles d'ordre économique

L'industrie touristique en Algérie représente 8% du PIB, l'Algérie est classée 118eme sur un total de 138 pays en terme de compétitivité touristique selon (world Economique forum), sur le continent Africain l'Algérie avec sa cote de plus de 1200 Km est en 19 place loin derrière le Maroc, l'Egypt. Et la Tunisie. Depuis longtemps ce secteur qui a été mis à l'écart par les autorités publiques, tout simplement parce que le pays n'avait pas besoin

¹⁰ REDJEM KHODJA Abderrahmane, « Les zones de montagne en Algérie », décembre 2012, page 8. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia. Op.cit., p57.

¹¹ BENAÏSSA, Djeyida ; « Les obstacles au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia, les actions à entreprendre cas de la côte-Est ; Bejaia, Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk-el-tenine, Melbou », mémoire de master spécialité économie de développement Université de Bejaia, 2018, p 52.

d'argent, les caisses de l'Etat étaient suffisamment remplies grâce aux recettes rentières, de ce fait les pouvoirs publics n'ont pas jugé assez important le secteur touristique.

La concentration de l'Etat sur le secteur des Hydrocarbures comme la seule source de la devise, a fait paralyser le secteur tout entier, on a assisté à une instabilité managériale du ministère du tourisme plusieurs ministres et cadre ont été limogés de leurs postes dans des délais très courts.

1.7.4 Les obstacles d'ordre Foncier

L'accès au foncier dans nos jours est qualifié du grand problème dans l'expansion touristique, malgré la politique de l'Etat initiée dans le cadre des Zones d'Expansion Touristiques (ZET) et d'autres plans d'aménagement du territoire, plusieurs assiettes importantes des terrains du domaine privé de l'état ont été concédées dans le cadre de la révolution agraire ou pour un objectif agricole, des terrains de haute valeur, par rapport à leurs positions géographiques et leurs étendues (superficie), malheureusement ces terrains destinés à l'agriculture, actuellement sont aussi à l'abondant.

1.7.5 Les obstacles d'ordre social

- ✓ La sur- fréquentation.
- ✓ L'acculturation.
- ✓ L'hygiène et la salubrité publique et les gênes aux populations.

Section 02 : présentation de territoire de la recherche

Introduction

Lac Vert se situe au sein de la massif forestier de Yakouren (centre nord de l'Algérie ; wilaya de Tizi-Ouzou) dénommé également massif forestier des Béni-Ghobri qui partage géographiquement les deux wilayas limitrophes, Tizi-Ouzou et Bejaia.

Dans cette section, on fait la présentation de ce site ainsi que les deux wilayas limitrophes.

2.1 La wilaya de Tizi-Ouzou

2.1.1 Situation géographique

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière avec une façade maritime de 87Km, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (le centre-ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, Ces limites administratives, la wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée au nord par La mer méditerranée, à l'est par la wilaya de Bejaia, à l'ouest par la wilaya de Boumerdès et au sud par la wilaya de Bouira. Les limites naturelles se présentent ainsi :

- Au nord : la mer méditerranée
- Au sud : la chaine cristalline du Djurdjura
- A l'est : le massif de l'Akfadou
- A l'ouest : des collines et des vallées

La wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2 957,93 Km² soit 0,13% du territoire national dont 80% en relief montagneux¹². Elle est divisée en 67 communes et 21 adirâtes¹³.

2.1.2 Les potentialités patrimoniales

- **L'hydrome** : on trouve dans cette catégorie les éléments suivants : littoral (mer, plage et curiosités), ressources thermales, lacs et cascade ;

➤ Les lacs

La région recèle des zones humides avec des attraits touristiques et écologiques sont pas exploitées, celle du :

- ✓ **Le lac Agoulmime ou Tamda Agoulmime** ; Le lac le plus élevé d'Afrique à 1864 m d'altitude, situé en plein cœur du Djurdjura, est une vaste plan d'eau naturel remplit d'Octobre- Novembre à Juin, il offre un endroit idéal aux amoureux de la nature et de la randonnée.
- ✓ **Le barrage Takesabt** ; Est un grand barrage hydraulique sur la rivière de Ait-Aissa, avec une surface du 550 ha, il présente un fort potentiel pour l'investissement touristique, à cause ces magnifique vue panoramique et ces richesse écologique (faune et la flore).
- ✓

¹² SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.cit., p78.

¹³ Direction de la programmation et suivi budgétaires, « Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou » 2013, p5. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.cit., p78.

- **Le phytome** : c'est l'élément terrestre nu ou recouvert d'une surface végétale présente un attractif touristique.
 - **Climat** ; La wilaya de Tizi-Ouzou qui est une partie d'Algérie du nord se situe donc sur la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical.

D'Octobre-Novembre à Mars-Avril, les masses d'air arctique l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide.

Les autres mois de l'année, les masses d'air tropical remontent et créent chaleur et sécheresse. Le temps variable, fréquent sur la wilaya est créé par des fronts discontinus, dus à la circulation zonale (d'Ouest en Est) de l'air.

L'humidité est due dans la wilaya à des dépressions de front polaire qui balaient les montagnes et provoquent pluie et neige.

La pluviométrie moyenne se situe entre 600 et 1000 mm d'eau par an. Les précipitations peuvent varier considérablement d'une année à une autre et les neiges peuvent être abondantes sur le Djurdjura et l'extrémité orientale du massif central.

Quelques nuances dues à l'altitude viennent parfois corriger le schéma général : Présence de nombreux micro climat parfois favorable au tourisme de repos estival ou sportif hivernal (Tala-Guilef, Tikjda et Yakouren)¹⁴.
 - **La Chaîne côtière** ; Elle présente une orientation Est-Ouest bien distincte. Cette chaîne se présente comme un arc montagneux parallèle au littoral, traversée par des dépressions synclinal. A l'origine de l'existence d'un relief morcelée. L'altitude maximale se situe dans la partie Est au niveau de Djebel Targot (1278m). La chaîne côtière est constituée des unités suivantes :
 - ✓ **Massif côtier de Tigzirt** ; Le relief est assez peu accidenté. Les pentes varient entre 3% et 25% et l'altitude moyenne ne dépasse pas 300m On monticule rocheux à relief très accidenté constitue la limite du sud de cette zone. Il s'agit de Djebel Draà-Kerouch (870m).
 - ✓ **Massif d'Azzefoune** ; Il occupe la partie Nord-est de la wilaya. Le relief est accidenté dominé par les pentes supérieures à 12.5% exception faite de l'embouchure des petits oueds côtiers (oued si Ahmed Youcef).
 - ✓ **Zone collinaire d'Azazga** ; Elle présente une topographie accidentée. L'altitude varie de 200 à 800m. Certains points culminent à 1200m. Elle est constituée de la sous-zone de la région d'Azazga et de celle de la forêt de Béni-Ghobri.
 - ✓ **La vallée de l'Oued Sebaou** ; Cette vallée occupe la partie Centre- nord de la wilaya. L'Oued Sebaou prend sa source dans la partie orientale de la chaîne de Djurdjura. Il coule d'est en Ouest entre le massif montagneux de la grande Kabylie et la chaîne côtière.il traverse une large vallée présentant un relief peu accidenté ou les pentes sont inférieure à 12.5% et les altitudes inferieur à 300m. Cette régularité topographique est cependant brisée par Djebel Aissa-Mimoun situe au Nord-est de Tizi-Ouzou et dont le point culminant atteint 801m. Les structures éomorphologiques

¹⁴ SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.cit., p80.

présentent des nuances naturelles entre le Haut-Sebaou où l'on rencontre des terrasses étagées et le Bas-Sebaou où les terrasses sont emboîtées.¹⁵

- ✓ **Le massif de grande Kabylie** ; Il constitue le centre de la grande Kabylie il est bordée au nord par la vallée de l'Oued Sebaou et au sud par la chaîne du Djurdjura. Le massif kabyle est un vaste ensemble découpé par d'étroites vallées incisées. Les pentes dépassent 20% sur l'ensemble de cette zone. Avec un point culminant à Tirourda (1395m). L'altitude moyenne de ce massif varie cependant entre 600 et 700m. Au pied de ce massif, donc sur le piémont, s'étendent des collines argileuses, appelées communément Touares.
- ✓ **La zone collinaire de Tizi-Gheniff** ; Cette zone est constituée de terrains gréseux à intercalations marneuses. Elle est localisée dans la partie Sud-ouest de la wilaya. Elle se caractérise par un relief mamelonne dont l'altitude moyenne est située entre 400 et 500m. Alors que les pentes sont généralement comprises entre 12.5 et 25%.
- ✓ **La dépression de Draà El Mizan** ; C'est une étroite vallée comprise entre le massif montagneux de grande Kabylie et la terminaison occidentale de la chaîne de Djurdjura. Les pentes oscillent entre 3 et 12.5% sur l'ensemble de la zone et l'altitude moyenne est de l'ordre de 350m. Le point le plus bas (231 m) est situé au niveau de l'Oued Chorfa.
- ✓ **La chaîne du Djurdjura** ; Cette constitue la limite sud de la wilaya. Cet important massif montagneux est une barrière naturelle caractérisée par une succession de crêtes calcaires très découpées. Cette zone se caractérise par une altitude moyenne de 1000m et des pentes fortes et très fortes, supérieures à 40%. La chaîne se déploie d'ouest en Est dans la partie sud de la wilaya en une véritable barrière d'altitude souvent supérieure à 2000mètres. Quelques cols (Tizi-N'Kouilal, Tirourda, Chelatta) permettent de rejoindre les régions de Bouira et de Bejaia. Le point le plus élevé de la wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur cette chaîne, plus précisément à Ras-Timedouine, à une altitude de 2305m. Le point culminant de cette chaîne, est à 2308m d'altitude et, se situe au niveau de Djebel Tamgout ; Lala Khedidja, dans la wilaya de Bouira¹⁶. D'après l'étude de CENEAP sur l'identification ; délimitation et caractérisation des zones de montagnes ; massif du Djurdjura. La wilaya de Tizi-Ouzou a fait ressortir les faits suivants :
 - Sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou 51 communes sont classées en moyennes montagnes, dont 42 communes en étage inférieure avec des altitudes allant de 400 à 800 mètres.
 - 9 communes en étage supérieure avec des altitudes allant de 800 à 1200 mètres.
 - 03 communes sont classées en haute montagne avec des altitudes dépassant les 1200 mètres.

¹⁵ Direction de la programmation et suivi budgétaires, « Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou » 2013, p 8. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghaliya, Op. Cite, p80.

¹⁶ Direction de la programmation et suivi budgétaires, « Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou » 2013, p 9. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghaliya, Op. Cite, p81.

- Et seules 13 communes sont classées en zone de piémont avec des altitudes inférieures 400 mètres.¹⁷

- **La flore**

Les massifs forestiers de la région du Djurdjura repartie entre forêt et maquis. Ces forêts offrent l'image d'un beau tapis végétal riche du plusieurs espace, il consistée notamment de chêne-liège, le chêne zéen et le cèdre. La région est comprend de nombreuse forêts :

- **La forêt des Béni-Ghobri** : Elle s'entend sur 5710 ha, constituée de 1750 ha de chêne-liège et le reste composé de chêne zéen et le maquis.
- **La forêt d'Akfadou** : Elle s'entend sur 4632 ha, elle est constituée de maquis, pelouse, chêne-liège et chêne zéen.
- **La forêt d'Ait Ouabane** : Elle s'entend sur 1100 ha, c'est une forêt de cèdre, faisant partie du parc national du Djurdjura.
- **La forêt de Beni-khalfoun** : Elle s'entend sur 777 ha, constituée de chêne-liège.
- **La forêt de Boumahni** : Elle s'entend sur 3358 ha, constituée de chêne-liège.
- **Le parc national du Djurdjura** : La région du Djurdjura possède un seul parc naturel, à savoir le parc national du Djurdjura, mais le massif d'Akfadou mérite d'être classé parc national en raison de sa richesse faunistique et floristique.

Le parc national du Djurdjura avec ses 18550 ha de la superficie dont 10340 ha du nord et 8210 ha au sud. Il intègre des portions de territoires des willayas de Tizi-Ouzou et de Bouira. Il est classé comme une réserve de biosphère et patrimoine naturel de l'humain par l'UNESCO au 15 Décembre 1997.

En plus de ses richesses faunistique et floristique, le parc abrite des sites naturels exceptionnels (celle de Tala Guilef, Tala Rhana, lac Agulmim, grotte de Glace, pic de lala Khedidja qui est le sommet le plus haute de Nord Algérienne avec 2308 m d'altitude...etc.).¹⁸

- **La faune**

Les massifs de Kabylie abritent plusieurs espèces comme la Mangouste, le Chacal doré, le Serval, la Genette, le Porc épic, la Belette, le Sanglier et le Lapin. La forêt de M'Zaris est le seul habitat de la Hyène rayée.

Les sommets de la région abritent plusieurs rapaces dont les plus importants sont l'Aigle royal, le Vautour fauve, le Gypaète barbu, le Percnoptère d'Égypte, l'Aigle de Bonellie, le Faucon crécerelle, la Buse féroce, la Chouette hulotte et le Hibou Grand-duc. Certaines comme l'Aigle de Bonellie et la Buse féroce sont menacées.

La région possède aussi une importante faune et flore marine. On y trouve entres autres des poissons comme le Bohus podas, le poisson volant et le Serran, des mammifères marins comme le Dauphin, le Cachalot et le Marsouin ainsi que diverses espèces comme la Grande étoile de mer et le corail dont les fonds sont un véritable trésor écologique pour la région. La Wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par sa diversité faunistique :

- La classe des oiseaux compte 112 espèces dont un nombre important est protégé.
- La population des Reptiles est composée de 15 espèces.

¹⁷ Ibid., p82.

¹⁸ NEHAL Ali ; « le tourisme de montagne peut- être un outil de développement local : cas région de Djurdjura », mémoire de master en science de gestion ; spécialité METE 2015, p 81,82 et 83.

- 03 espèces de Mollusques et 04 batraciens.
- Le nombre d'insectes inventoriés atteint 218 espèces.¹⁹
- **L'Ithome** : malgré ses potentialités touristiques qui peuvent faire de la wilaya de Tizi-Ouzou une destination attractive pour les touristes et même pour les investisseurs, elle reste mal équipée et aménagées en matière d'infrastructure qui est indispensables pour la gestion touristique et sa dynamique.

Nous présenterons dans ce qui suit les principales infrastructures de la wilaya qu'il s'agit principalement des routes touristique, de l'hébergement et de la restauration.

- **Les routes touristiques** ; La barrière du Djurdjura se développe sur plus de cinquante kilomètres. Deux routes seulement pénètrent cette masse imposante, encore ne sont-elles ouvertes à la circulation que d'Avril et Novembre. Ce sont : à l'est la route national N°15 qui franchit le col de Tirourda (1750 m) et au centre la route national N°30 qui passe par Tizi-N'Kouilal (1560 m). Il existe aussi une autre route nationale N°25 qui traverse la région par Draa El Mizan jusqu'à l'ouest la vallée Sébaou. Ce réseaux routier est complété par plusieurs routes nationaux, secondaire et pistes qui pénètrent jusqu'aux zone difficilement accessible qui constituent un avantage pour le développement touristique de la région.
 - ✓ La route national N°30 en l'empruntant on peut admirer la forêt des Beni-Khalfoun, tout en s'arrêtant pour visiter la poterie de Tizi-Ghenif et Draa El Mizan ;
 - ✓ Le chemin de wilaya N°100 nous mène directement à Ath Douala et nous offre la possibilité de visiter Les tombes du Matoub Lounes et Mouloud Ferraoun ainsi que Akal Averkan ;
 - ✓ La route national N°25 longe le foret de Boumehni ;
 - ✓ La route national N°30 reliant Tizi-Ouzou à Ath Yenni en passant par le barrage de Taksebt, nous donne l'opportunité de visiter Ath Yenni une région riche de son art ancestral qui est la bijouterie et la poterie.
 - ✓ La route national N°30 reliant Boghni aux Ouadias, nous offre l'opportunité de s'arrêter pour visiter la poterie ainsi que la bijouterie de Boghni et la couture berbère d'Ouadias ;
 - ✓ Le chemin de wilaya N°147, c'est un chemin qui nous conduit au pied de la montagne du Djurdjura, tout en passant par Maâtkas pour visiter la poterie en suite on passera par de nombreux sites naturels tels que : tala Oughalid (Michetras), Tabourt-Lainser jusqu'au lac Agoulmime.
 - ✓ Le chemin de wilaya N°153 nous conduit directement à la station climatique de Thala-Guilef.
 - ✓ Le chemin de wilaya N°11 en allant des Ouadias jusqu'au pied de Lala Khedidja, tout en passant par Ouacif, on peut visiter les sites naturels de Kourriet, Azrou N'Aicha, « La main du juif » sans oublier le village traditionnel d'Ath El Kaid et le village historique Ighil-Imoula.

¹⁹ BOUNOUAR Mohamed Salah, « tourisme de montagne dans la wilaya Tizi-Ouzou », 2016/2017, page 41. Cité par : SALI Fatima et OUARAB Ghalia, Op.cit., p84.

- ✓ La route nationale N°15 traverse principalement la région de Larbaa-Nath-Irathen, on peut y visiter le centre d'apprentissage de broderie berbère, sans oublier le site historique du village Icharidhen, pour enfin arriver au site naturel du col Tirourda ;
- ✓ La route nationale N°71, en provenance de Ain El Hammam ; on peut s'arrêter à Ath Yahia pour visiter la poterie.
- ✓ Le chemin de wilaya N°9 qui passe par la région d'Imsohél jusqu'au col de Chellata est un chemin très riche en sites archéologiques tels que Askar, Tamezguida, El Kalous et en sites naturels tels que Isouekyen et El Ghar-Guezen.
- ✓ Le chemin de wilaya N°253 en allant d'Ifarhounen jusqu'au col de Chellata en passant par Illilten, on peut admirer les deux sites naturels de Azrou N'Thor ainsi que Adrar et le col de Chreà à Bouzeguene.
- ✓ Le chemin de wilaya N°2 de Beni-Zemenzer à Souk El Tenine, nous permet de visiter la couture et le tissage d'Ath Zemenzer ;
- ✓ La route nationale N°12 qui traverse la forêt Yakouren qui permet de découvrir les beaux paysages de la région et aussi de visiter et d'acheter les produits céramiques ancienne et moderne.

2.2 La wilaya de Bejaia

2.2.1 Situation géographique

Est une wilaya d'Algérie en Afrique du Nord. Elle compte 902 087 habitants sur une superficie de 3 261 km². La densité de population de la Wilaya de Béjaïa est donc de 276,6 habitants par km². Béjaïa, Akbou et Amizour sont les plus grandes villes de la Wilaya de Béjaïa parmi les 52 villes qui la compose. Le Climat méditerranéen avec été chaud est le climat principal de la Wilaya de Béjaïa.

La Wilaya de Béjaïa est divisée en 19 daïras : le daïra d'Adekar, le daïra d'Akbou, le daïra d'Amizour, le daïra d'Aokas, le daïra de Barbacha, le daïra de Béjaïa, le daïra de Beni Maouche, le daïra de Chemini, le daïra de Darguina, le daïra d'El Kseur, le daïra d'Ighil Ali, le daïra de Kherrata...²⁰

2.2.2 Les potentialités patrimoniales

Après l'inventaire de ressources réalisé dans la région de Béjaïa, nous présentons ici, brièvement et selon la méthodologie de P. Defert (1972), son potentiel touristique²¹ :

- **L'hydrome** : on trouve dans cette catégorie les éléments suivants : littoral (mer, plage et curiosités), ressources thermales, lacs et cascade.
 - **Le littoral** ; La région de Béjaïa est ouverte sur la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. Cette frange côtière est à proximité d'une chaîne de montagnes

²⁰ <https://fr.db-city.com/Alg>. consulté le 30/09/2022 à 13 :05.

²¹ Mohamed Sofiane Idir : « Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer », Thèse doctorat, Economies et finances. Université de Grenoble, 2013, p40.

riches en faune et en flore. Ce littoral est subdivisé en deux parties distinctes. La côte Est, d'une longueur de 45 km, s'étend du Cap Bouak à l'ouest jusqu'à Ziama Mansouria à l'est. Cette côte dessine un golf surplombé par la chaîne de montagnes des Babors. Elle offre une série de plages interminables de sable fin et de mer peu profonde. La côte Ouest s'étend sur une longueur de 55 km, entre le cap Bouak à l'est et l'embouchure de Béni K'sila à l'ouest. Cette côte est très accidentée mais riche de sa variété naturelle (île, presque île, cap, anse, plage de roche, de galet et de sable fin, grottes, rochers...).

La mer et la plage sont les principaux atouts du littoral de la région. Nous y comptons 30 plages avec une capacité avoisinant 100 000 baigneurs. Les plages de la côte Est sont faites de sable fine et d'une mer azurée et peu profonde. Elles se succèdent, sans rupture, sur la courbure presque parfaite de la baie à la lisière d'une plaine qui sert de tampon avec les montagnes. La côte Ouest, par contre, est rythmée par des avancées rocheuses qui délimitent et séparent de magnifiques plages d'une mer plus au moins profonde. Ces plages, tantôt de sable fin et de galets, tantôt de roche, prennent les formes de petites anses et de presque îles, entourées d'une végétation luxuriante.

En plus de ses plages, le littoral de la région, recèle plusieurs curiosités offertes par la nature et d'autres aménagées par l'homme. Tout au long de ce littoral, nous avons recensé 16 curiosités (voir leur description en annexe 5). Il s'agit de : la corniche des falaises, le cap Aokas, la grotte féérique, la baie de Sidi Yahia (la promenade de Léonardo Fibonacci), le bois des oliviers, le Cap Bouak, la baie des Aiguades, la pointe noire, la corniche du grand phare, le cap Carbon et le Grand Phare, le pic des singes, la crête de djebel Gouraya, l'anse de Tamelaht (les salines), la zone sauvage de la partie nord de Gouraya, l'île des Pisans et le cap Sigli.

Notons que la zone maritime de ce littoral abrite une grande variété d'espèces végétales et animales. La liste de la faune et la flore maritimes n'est pas exhaustive faute d'étude approfondie sur cette zone.

- **Les lacs** ; La région de Béjaïa recèle plusieurs zones humides avec des attraits touristiques et écologiques dont certaines sont exploitées principalement pour la fourniture de l'eau pour les différents besoins de consommation. Nous y recensons 5 zones :
 - ✓ Le lac d'IghilEmda à Kherrata, d'une capacité de 109 millions de m³.
 - ✓ Le lac de Tichy-Haf à Bouhamza, d'une capacité de 1,5 milliards de m³.
 - ✓ Le lac des oiseaux (Mézaia), d'une superficie avoisinant 2,5 ha. Il constitue un refuge pour près de 40 espèces d'oiseaux dont certains sont migrateurs.
 - ✓ Le lac de Tamelaht à Sidi Ali L'bhar, d'une superficie de 10 ha. Il abrite 54 espèces végétales, 17 oiseaux terrestres, 11 oiseaux d'eau et plusieurs mammifères.
 - ✓ Les lacs Aguelmim Aberkane (lac noir) et Alsous situés à Adekar en pleine forêt de Yakouren.
- **Les cascades** ; La région de Béjaïa abrite la plus importante chute d'eau en Algérie, c'est la cascade de Kefrida (tire son nom du latin : Aqua Frigida, qui veut dire l'eau

fraiche). Elle est située dans la commune de Tskriout (50 km du chef-lieu de la région), au pied de col de Kefrida (787m) en pleine forêt composée essentiellement de chêne zen et de caroubier. Son cours d'eau, douce et intarissable, s'amorce sur les hauteurs de Tala Kefrida pour tomber d'une hauteur de 40 m dans un bassin peu profond, d'une capacité de 10 m³.

- **Les sources thermales ;** Béjaïa possède trois sources thermales (Hammam de Sidi Yahia El-Aïdli, Hammam Silal et Hammam Kiria) dont les eaux offrent des propriétés curatives importantes mais leur mode d'exploitation demeure traditionnel et elles sont très faiblement équipées pour accueillir les curistes.
- **Le phytôme :** Dans ce chapitre, on y trouve : le climat, les montagnes, les forêts, la flore et la faune.

- **Le climat ;** Le climat de la région de Béjaïa se caractérise, comme on a vu précédemment, par deux traits majeurs. Un été chaud et bien ensoleillé où les précipitations sont rares et une saison hivernale pluvieuse mais qui reste douce. C'est l'été qui valorise la région. C'est une saison longue (elle englobe une partie du printemps et d'automne), chaude, très ensoleillée et rarement pluvieuse. Ces conditions sont les plus propices aux activités touristiques selon J-P Besancenot (1990) dans son ouvrage consacré au climat et tourisme. Pour les températures, la fourchette thermique de la saison estivale est très favorable à la vie de plein air et les activités touristiques²².

Quant au soleil²³, la région en bénéficie beaucoup. La moyenne d'insolation de cinq ans d'observation confère à la région de Béjaïa un ensoleillement annuel de 2 874 heures, ce qui la place parmi les régions bénéficiant d'une grande insolation (2 600 à 3 000, voire 3 200 heures d'insolation par an). L'ensoleillement durant les jours d'été est régulier. L'insolation moyenne journalière en heure de cinq années d'observation montre que le soleil brille entre 9 et 11 heures pendant l'été. En dehors de l'été, les mois d'octobre et novembre, d'avril et mai sont généralement ensoleillés avec des températures subestivales. L'hiver est caractérisé par sa douceur, malgré la prédominance des montagnes qui restent couvertes de neige. Il offre des intervalles de belles périodes ensoleillées

- **Les montagnes ;** Les montagnes dominent la région de Béjaïa dont elles occupent les ¾ du territoire. Elles se présentent en deux massifs séparés de l'est à l'ouest par la vallée de la Soummam et détachées de la mer à l'est par une plaine côtière. Au nord, les massifs du Bouhatem et du Djurdjura et au sud, les massifs des Babors (oriental et occidental) et des Bibans. Ces montagnes, par la variété de leurs aspects topographiques, offrent plusieurs paysages : cols, gorges, pics, collines, plateaux... ainsi qu'une richesse faunistique et floristique. Ces montagnes sont loin d'être explorées et restent à l'écart de toute activité touristique. Nous présentons en annexe 7 un échantillon de paysages de ces montagnes que nous jugeons intéressants. Il s'agit des pics (les

²² Mohamed Sofiane Idir, Op.cit. , p42.

²³ Ibid. p42.

points culminants avoisinent les 2000 m), les gorges du Chabet-El-Akhra (ravin du bout du monde), le col de Chellata, la montagne d'Aghbalou, le plateau d'Imedra.

D'autres sites et curiosités sont à explorer : montagne de Barbacha, montagne d'Ibarissen, montagnes des Béni-Hassein et Béni Youcef (vallée de l'Oued Agriou), col Amsiouane (Timezrit), montagne de Takintoucht (Béni Mellikeche)... A cela s'ajoute le patrimoine de sport de montagne et de spéléologie : les mâts d'escalade, les grottes (les plus importantes sont celles de Gueldamane à Akbou et de Tizi à Ighzar Amokrane), les gouffres, les avens...

- **La flore** ; Grâce aux quantités importantes de précipitations qu'elle reçoit et à ses conditions climatiques favorables, la région de Béjaïa offre un terrain propice au développement d'une végétation variée et luxuriante. Deux espèces caractérisent le substratum forestier de la région, le chêne et le pin d'Alpe. Quant à l'arboriculture, elle est dominée par le figuier et l'olivier. Le massif des Babors abrite une espèce arbustive, unique dans tout le Maghreb et d'un grand intérêt écologique et scientifique, à savoir le Sapin de Numidie. En plus de la flore terrestre, la zone maritime de la région renferme une végétation maritime d'une grande richesse mais qui reste méconnue faute d'étude pour la faire émerger. L'inventaire effectué par l'UCDF²⁴ fait état de 490 espèces végétales dont 86 espèces d'algues d'eau douce et 200 espèces médicinales.
- ✓ **Les forêts** ; Les massifs forestiers de la région de Béjaïa couvrent une superficie totale de 122 500 ha (soit 37,56 % de sa superficie totale). Ce patrimoine est réparti entre forêts (dense et claire) dont la superficie est 58 700 ha (47,92 %) et maquis avec une superficie de 63 800 ha (52,08 %). Ces forêts de la région offrent l'image d'un beau tapis végétal riche de plusieurs espèces. L'essence forestière en flore est constituée essentiellement de chêne-liège qui occupe 34% de la superficie totale forestière et d'autres espèces comme le pin d'alpe, le chêne zen, le chêne vert...
- ✓ **Les parcs naturels** ; La région de Béjaïa possède un seul parc naturel, à savoir le parc naturel de Gouraya, mais son territoire à l'extrême Est fait partie du parc national de Taza (Jijel) et le massif d'Akfadou mérite d'être classé parc national en raison de sa richesse faunistique et floristique (le massif abrite les chênes caducifoliés représentés par le chêne Zen et le chêne Afares qui n'existe qu'en Algérie).

Le parc national de Gouraya avec ses 2 020 ha est, du point de vue superficie, le plus petit parc national en Algérie, mais il est d'une richesse extrêmement variée. En plus de la grande diversité de ses espèces animales et végétales, ce parc abrite des sites naturels exceptionnels (notamment le Cap Carbon, un promontoire rocheux de 220 m d'altitude, percé à sa base formant une grande arche, et couronné par l'un des plus grands phares naturels au monde) et des monuments historiques. Une autre spécificité c'est qu'il est mi-terrestre et mi-marin en intégrant une partie de la ville de Béjaïa. Cette

²⁴ Mohamed Sofiane Idir, Op.cit. , p44.

proximité fait qu'il est possible de passer, en quelques minutes, d'un espace urbain à un espace complètement sauvage.

- **La faune** ; Sur le plan faunistique, Béjaïa abrite de nombreuses espèces telles que les gibiers (perdrix, cailles, lapins, sangliers...), les mammifères, les oiseaux, ainsi qu'une importante faune aquatique. La région est surtout réputée pour être le refuge du singe magot (*Macacus Sylvana*), mammifère endémique de l'Afrique du Nord. D'un comportement social positif, il prolifère au niveau du parc national de Gouraya et des gorges de Kherrata. Le même inventaire de l'UCDF fait ressortir 43 espèces de mammifères, 43 espèces de poissons et 165 espèces d'oiseaux. Une dizaine de mammifères et une cinquantaine d'oiseaux sont des espèces rares et protégées par la loi, comme l'aigle royal, le canard souchet et le balbuzard pêcheur.
- **L'ithome** : on y recense dans cette classe les monuments, les sites historiques de la résistance et de la guerre de libération et les monuments architecturaux traditionnels.
 - **Les sites historiques de la résistance et de la guerre de libération** ; Durant l'occupation française, la région de Béjaïa fut le théâtre de plusieurs événements ayant marqué l'histoire de l'Algérie. La chronologie des événements nous emmène d'abord à l'insurrection de 1871 conduite par Mohamed El-Mokrani avec l'appui de Cheikh Ahaddad. Tkléat n'Aït Abbas, sa forteresse (constituée d'un village, d'une école, d'un cimetière où se trouve le tombeau d'El-Mokrani) existe toujours. Il y a ensuite les événements tragiques du 8 mai 1945 dont les gorges de Kherrata ont été le théâtre. En pleine guerre de libération, la région a abrité le Congrès de la Soummam (un tournant décisif dans la lutte pour l'indépendance), le 20 août 1956 à Ifri (commune d'Ighzer Amokrane). La maison qui a accueilli les congressistes est intégrée au musée du moudjahid qui a été réalisé sur place.
 - **Les monuments architecturaux traditionnels** ; Les monuments architecturaux traditionnels de la région sont représentés essentiellement par les villages traditionnels kabyles et les zaouïas.

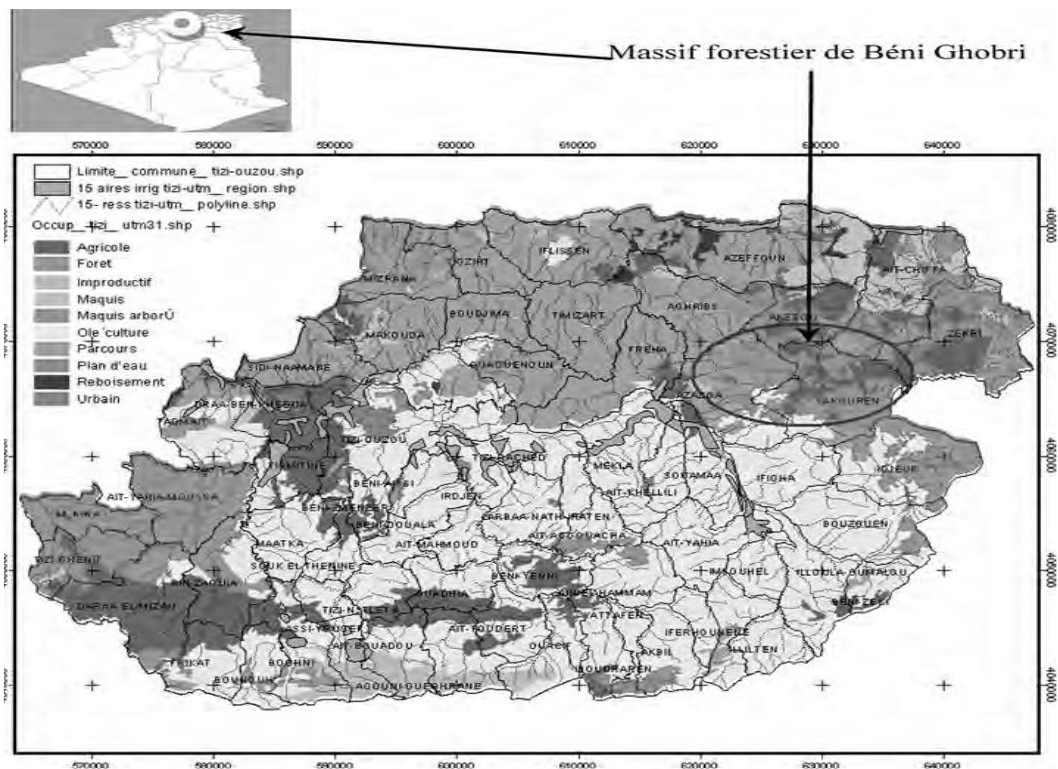
Le village traditionnel kabyle (*Tadert*) occupe généralement les crêtes des montagnes, les plateaux ou les versants comme l'indiquent les noms des villages traduisant leur emplacement : *Tizi* (col), *Tawrirt* (colline), *Ageni* (plateau), etc. Nous avons recensé dans la région plusieurs villages qui gardent leur cachet traditionnel avec un minimum d'altérations.

La Zaouïa est un lieu de culte et de transmission du savoir. Elle est constituée généralement d'une mosquée (avec une architecture islamo-berbère, là où se déroulent les cours et les prières), d'un lieu d'hébergement et restauration des étudiants (internat) et la maison de la famille fondatrice de la zaouïa. Les zaouïas de Béjaïa qui remontent à plusieurs siècles sont célèbres. Elles se sont implantées surtout dans l'arrière-pays après le déclin de la ville de Béjaïa comme lieu de savoir (avec la fin de la période hafside vers 1509). La région de Béjaïa compte plusieurs zaouïas dont les plus connues sont celles de Cheikh Ahaddad (Seddouk-Oufella) et de Chellata.
 - **Les musées** ; Béjaïa possède six musées dont certains renferment des objets rares qui sont des témoins de l'histoire riche de la région et ses environs. Il s'agit des musées

suivants : Bordj Moussa, Ifri, Kherrata, écomusée du parc national de Gouraya, musée de géologie et un musée de l'eau.

2.3 La destination touristique Lac Vert

Figure n°4 : Situation géographique du massif forestier des Béni-Ghobri, wilaya de Tizi-Ouzou, Algérie.



Source : Direction générale des forêts, Alger, Algérie.

Ce lieu touristique est méconnu du grand public. Les pouvoirs publics, qui ne cessent de parler de l'investissement dans le tourisme de montagne, n'ont rien entrepris pour le faire connaître.

La dense forêt des Béni-Ghobri recèle en son cœur un site touristique majestueux. Le massif forestier de Béni-Ghobri est localisé sur l'axe routier qui mène de la capitale Alger, située à 150 km, à d'importantes villes de l'Est. Ce sont ses atouts naturels, rares en Algérie (forêt de chênes), qui en ont fait, jusqu'au début des années 1990 un lieu de villégiature pour les Algérois. Le territoire de ce massif forestier a connu un ensemble de mutations socioéconomiques résultant des politiques de développement appliquées juste après l'indépendance du pays en 1962. Axées sur l'industrie, ces politiques ont notamment engendré, dans les zones rurales, y compris dans ce massif, un exode important, qui s'est

ajouté à la migration déjà en cours vers l'Europe. Cette forêt est connue surtout pour y abriter le Lac Vert, appelé communément par les gens de région « Agoulmim Mezzi-thamajareth »²⁵.

Si administrativement l'immense forêt dépend de la wilaya de Tizi-Ouzou, géographiquement elle partage les deux wilayas limitrophes de la Kabylie. Mais paradoxalement, c'est un site touristique méconnu du grand public. Les pouvoirs publics, qui ne cessent d'encourager, dans le discours, l'investissement dans le tourisme de montagne, n'ont rien entrepris pour le faire connaître. C'est un paradis dont Dame nature a gâté les deux wilayas, Béjaïa et Tizi-Ouzou.

Le massif forestier des Béni-Ghobri dénommé également massif forestier de Yakourene est situé au centre nord de l'Algérie, à la wilaya de Tizi-Ouzou. Sa superficie est de 6 939 ha, soit 10 % du total des terres forestières de la wilaya de Tizi-Ouzou, alors que le massif s'étend sur trois communes, Azazga, Ifigha et Yakourene. C'est cette dernière, située sur le bassin versant nord de la forêt, qui abrite la plus grande partie de la superficie du massif forestier, soit 3 730 ha. La forêt domaniale de Béni Ghobri est rattachée administrativement à la circonscription des forêts d'Azazga et à la conservation des forêts de Tizi-Ouzou. Elle est délimitée au nord par les forêts domaniales de Tamgout et Azouza, à l'est par la forêt d'Akfadou, et par la vallée de l'Oued Sibaou vers l'Ouest et le Sud. La forêt de Béni Ghobri est une forêt de chênes dominée par le chêne-liège, le chêne Zéen et le chêne Afares. Ces trois espèces se mélangent sur la plus grande partie des 6 939 ha de la forêt. Pour ce qui est de la faune, selon la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, on y trouve le singe magot, le sanglier, le chacal et le renard, ainsi que les oiseaux migrateurs comme la perdrix Gamba, le pic-vert et le pigeon ramier. La toponymie nous apprend que ce massif forestier est intimement lié à l'Arch. Le plus important de ce territoire : celui des Béni-Ghobri.

La forêt des Béni-Ghobri a une double fonction : une fonction récréative et une fonction économique, avec la production de bois et de liège. Toutefois, la production de bois et de liège n'est pas transformée sur place. Il n'existe de scierie ni d'usine de transformation de liège dans aucune des trois communes. De plus, selon Messaoudene Mohand, chercheur à l'Institut national de la recherche forestière, « Le bois du massif forestier des Béni-Ghobri est réputé pour être de qualité médiocre. Pourtant, d'après nos travaux, ce bois n'est pas aussi médiocre qu'on le pense ; bien qu'il soit dense et se caractérise par un fort retrait axial, ce qui est un désavantage, il peut fournir un bois de qualité destiné à l'ébénisterie, la parqueterie et l'artisanat »²⁶

La forêt est soumise à des pratiques néfastes, attribuées systématiquement par les services des forêts à la population. Les plus dangereuses et les plus répandues sont les incendies de forêt. Les incendies, l'élevage extensif, l'arrachage des espèces végétales ligneuses et herbacées, le défrichage et le labour illicite en forêt... contribuent à la dégradation effective du domaine forestier. Le constat du Bureau national des études forestières (BEF) est que ces pratiques ont abouti à un processus de dégradation en chaîne (érosion, déséquilibre au niveau de l'environnement). Les pratiques nuisibles, en particulier la

²⁵ BOUDEDJA Karima et TAHANI Abdelhakim : « Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans un territoire rural forestier en Algérie ». Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2013-3-page-21.htm>. consulté le 03/10/2022 à 23:40.

²⁶ Messaoudene Mahand, Tafer Mourad, Loukkas Ali, Marchal Rémy. 2008. *Bois et Forêts des Tropiques* (298), p37-48.

coupe illégale des arbres et les incendies de forêt, se sont accentuées ces dernières années. Si cela peut s'expliquer par le sous-équipement de la forêt en moyens de protection préventive – infrastructure en pistes, tranchées pare-feu, maisons forestières, postes de vigies et moyens de liaison et de communication – le chef de circonscription des forêts d'Azazga qui gère le massif forestier des Béni-Ghobri a aussi évoqué l'aspect sécuritaire pour justifier l'absence de l'application des règles de prévention et de préservation de l'espace forestier.

2.4 Présentation de la méthodologie d'enquête utilisée

Afin de compléter notre étude théorique, une enquête sur le terrain est nécessaire pour mieux cerner les enjeux du territoire en tant que destination et logique d'actions de ces acteurs. Nous allons proposer ici une méthodologie pour mener cette enquête.

2.4.1 Le choix de l'échantillonnage

Le premier outil à mettre en place est donc le recueil d'informations sur le nombre de touristes. Dans ce cas, afin de connaître les motivations des visiteurs à venir sur le site, leur provenance, leurs temps passés sur le site et les raisons de leurs visites estimons nous, proposons de mettre en place une enquête quantitative par l'administration d'un questionnaire. Pour mettre en place cette enquête, nous allons choisir un échantillon pris d'une manière aléatoire sur le territoire.

Dans un second temps, nous proposons une étude auprès des acteurs locaux. Cette étude se fera sous la forme d'entretiens, afin de faire ressortir des informations d'ordre qualitatives et qui sont propre à chaque acteur. Cette étude se fera à l'aide d'un guide d'entretien qui nous permettra de cadrer l'échange, la discussion autour d'un fil rouge. Les acteurs qui nous semblent d'interroger sont les habitants, les associations, les agences de voyages. Nous estimons que pour connaître les logiques d'actions, il est indispensables de connaître le point de vue de tous type d'acteurs.

Le corps de ce questionnaire²⁷, se compose de deux axes portant chacun sur un thème différent et regroupant un certain nombre de questions.

- ✚ Le premier axe correspond à l'identification de l'enquête. Il regroupe des questions permettant de ressortir les caractéristiques de notre échantillon. (1...7), *voire en annexe n°2*.
- ✚ 2. Le second axe concerne à l'Etat des lieux de Lac Vert, il regroupe des questions qui nous permettent de faire le constat sur l'image, la fréquentation et l'accessibilité de se site. (8...21), *voir en annexe n°2*.

²⁷ Voir en annexe n°2 le questionnaire.

Section 03 : Les résultats d'enquête

3.1 Présentation des résultats d'enquête

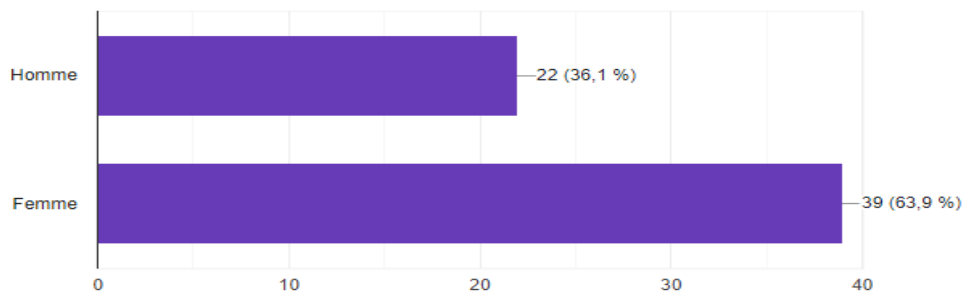
3.1.1 Présentation des résultats de questionnaire

A. Fiche signalétique

Notre enquête est faite sur 62 personnes par un questionnaire destiné pour les touristes locaux et un guide d'entretien destiné aux acteurs locaux et aux professionnels de tourisme.

Question n°01 : Etes-vous ? (homme / femmes)

Figure n°5 : Le sexe des enquêtes

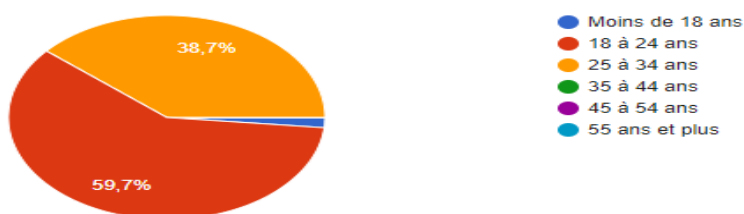


Source : Réalisé à partir des données de terrain.

Les résultats montrent que trente neuf (39) personnes sur soixante deux (62), soit un taux de (63.9%) sont des femmes. En revanche, les vingt-deux personnes restant (22), soit un taux de (36.1%) sont des hommes, donc on remarque que cette destination touristique est fréquentée beaucoup plus par le sexe femme.

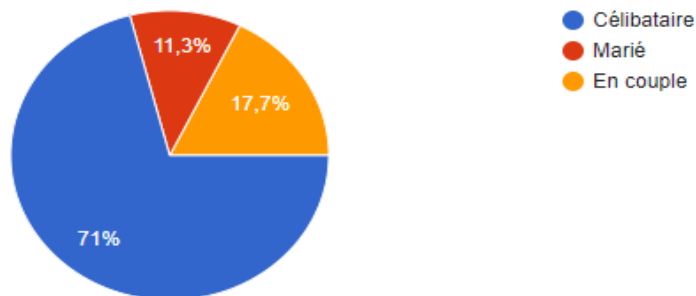
Question n°02 : A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

Figure n°6 : La tranche d'âge



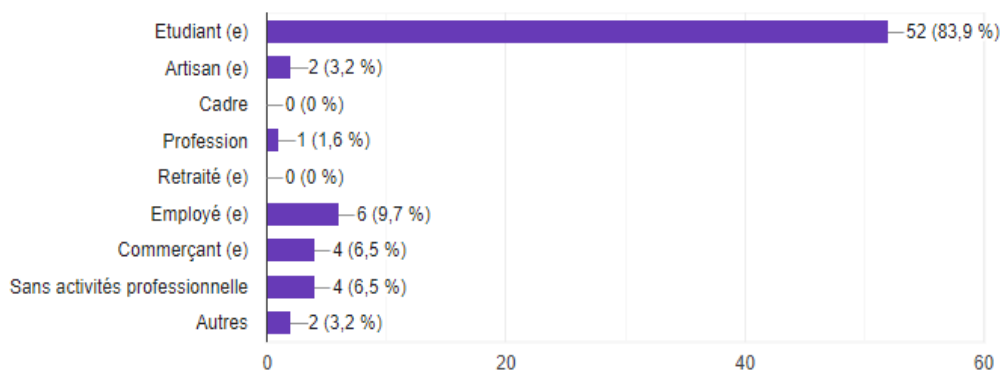
Source : Réalisé à partir des données de terrain.

Cinquante neuf virgule sept (59.7%) des interviewés se situent entre 18 et 24 ans, trente et huit virgule sept (38.7%) se situent entre 25 et 34 ans, en fin la classe de moins de 18 ans avec un taux de 1.6%).

Question n°03 : quelle est votre statut ?**Figure n°7 : Le statut des enquêtés**

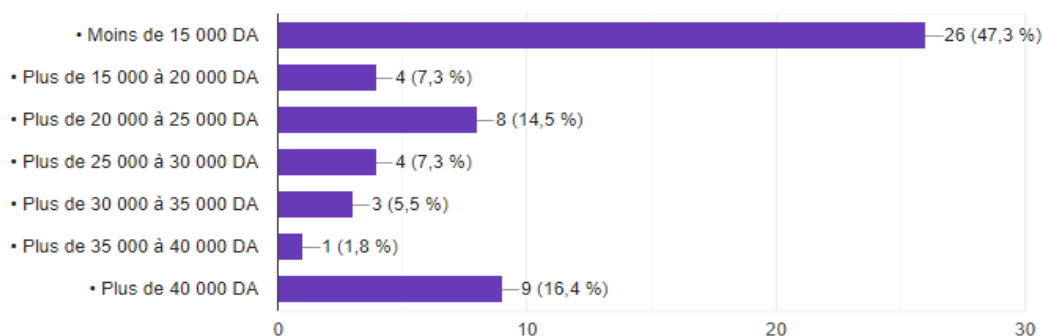
Source : Réalisé à partir des données de terrain

On remarque que le statut le plus élevé c'est la catégorie des célibataires qui visitent cette destination avec quarante quatre (44) personnes sur soixante deux (62), soit avec un taux de (71%).

Question n°04 : Quelle est votre activité socioprofessionnelle ?**Figure n°8 : Activité socioprofessionnelles**

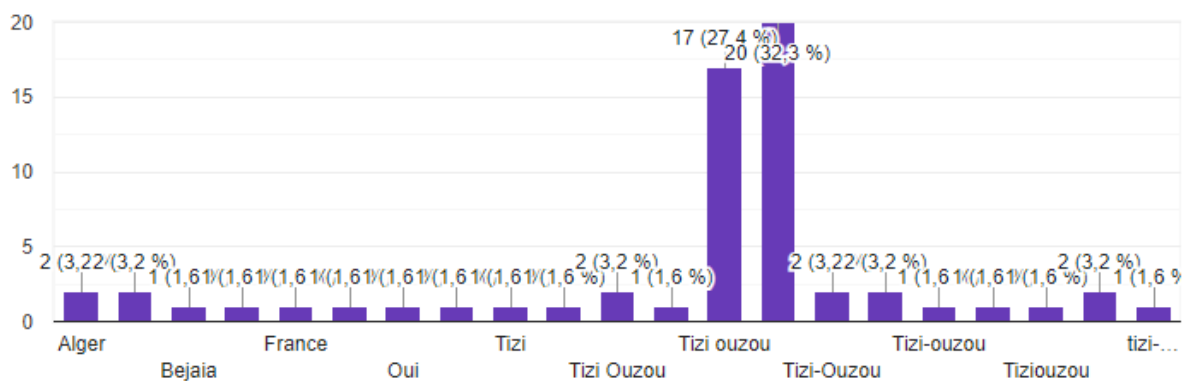
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Par groupe socioprofessionnels, le groupe des étudiants constitue (83%) de l'effectif global, suivi par les employés avec un taux de (9.7%). Suivi par les deux groupes, ceux qui non pas de travail et les employés avec un taux de (6.5%).

Question n°05 : Dans quelle tranche se situe votre revenu mensuel ?**Figure n°9 : Le revenu mensuel**

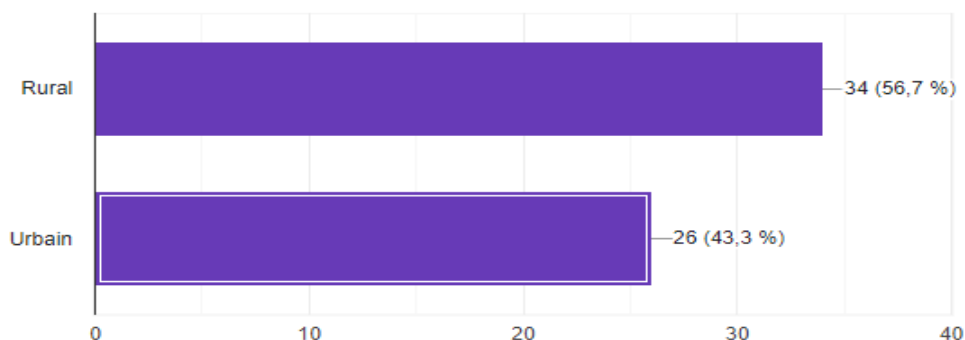
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Les résultats montrent que le revenu mensuel le plus élevé est le revenu moins de 15000 DA avec un effectif de (29) personnes, soit un taux de (47.3%) de l'effectif global parce que ce sont les étudiants beaucoup plus qui visitent cette destination comme nous l'avons cités auparavant, suivie par le revenu plus de 40 000 DA de dix (10) personnes sur (62), soit un taux de (16.4%).

Question n°06 : Votre wilaya de résidence ?**Figure n°10 : La wilaya de résidence**

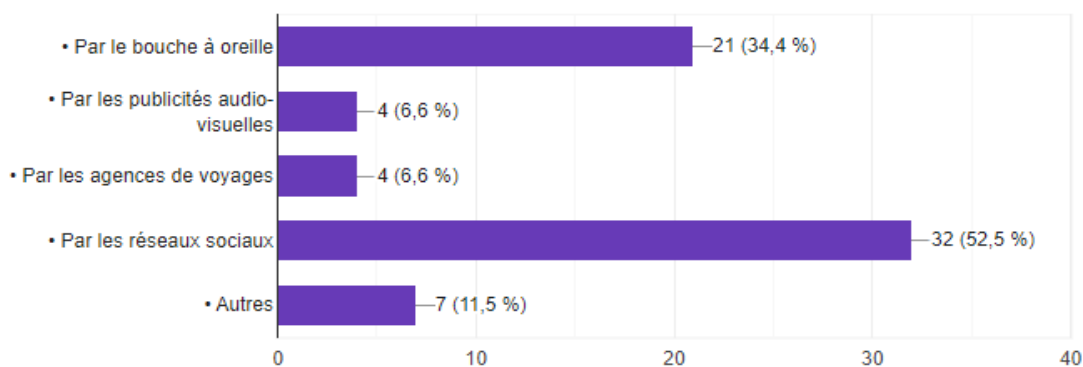
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Par wilaya de résidence on remarque que la wilaya de Tizi-Ouzou constitue cinquante huit (58) personnes sur (62), soit un taux de (96%) de l'effectif global, suivie par la wilaya d'Alger avec deux (2) personnes sur (62), soit un taux de (1.99%), suivie par la wilaya de Bejaia avec un taux de (1.98%).

Question n°07 : Votre zone de résidence ?**Figure n°11 : La zone de résidence**

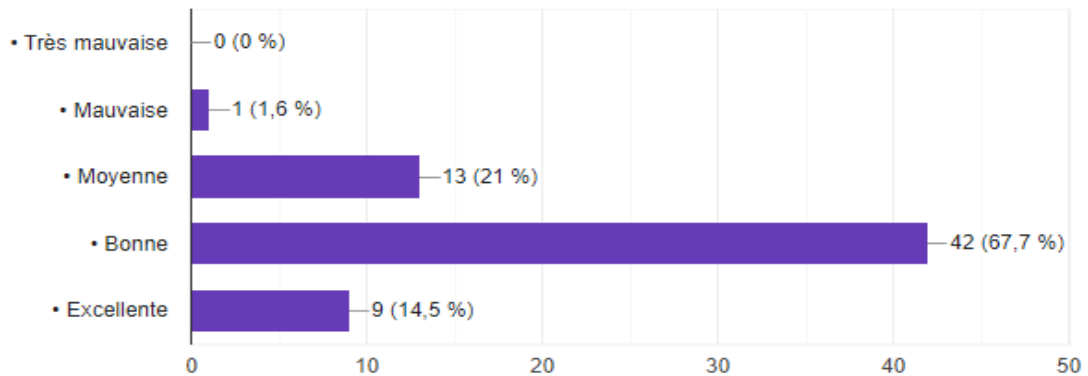
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Les résultats montrent que trente et cinq (35) personnes sur soixante et deux (62), soit un taux de (56.7%) vient de zones rurales. En revanche vingt et sept (27) personnes restant, soit un taux de (43.3%) viennent de zones urbaines.

II. Le Lac Vert**Question n°08 : Le Lac Vert est une destination touristique très fréquentées ces dernières années. Comment avez-vous connus cette destination touristique ?****Figure n°12 : La connaissance de cette destination touristique**

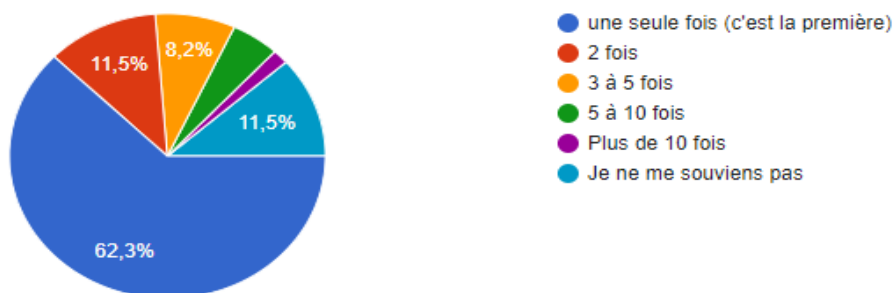
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Les résultats de l'enquête montrent que la destination Lac Vert est connue par la population à travers les réseaux sociaux qui est l'effectif le plus élevé avec trente et deux (32) personnes de l'effectif global, soit un taux de (32.5%). Suivie par le bouche à oreille de vingt et un (21) personnes, soit un taux de (34.4%). Autre moyens de connaissances avec un taux de (11.5%) de l'effectif globale, en fin les agences de voyages et les publicités audio-visuelles avec deux taux égaux de (6.6%) de l'effectif global.

Question n°09 : Quelle image vous avez du Lac Vert comme destination touristique ?**Figure n°13 : L'image de Lac Vert**

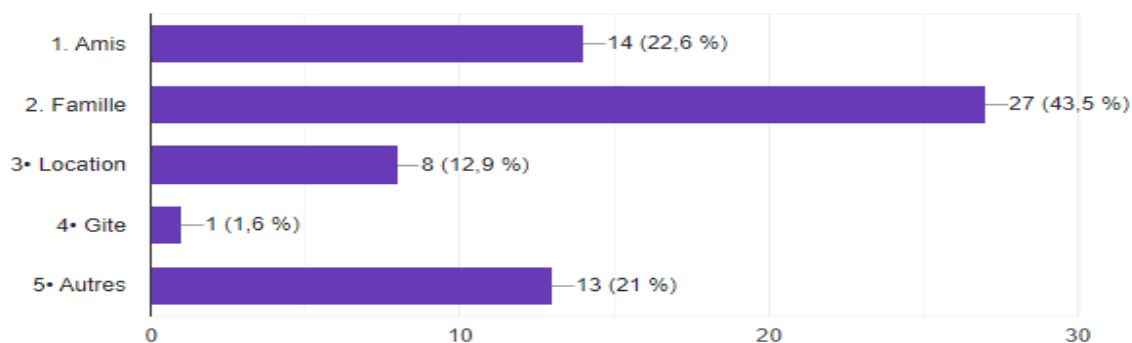
Source : Réalisé à partir des données de terrain

L'enquête a révélée que (62.7%) des répondants affirme que l'image de cette destination Lac Vert est bonne, d'un autre coté (21%) la trouvent moyenne.

Question n°10 : Combien de fois avez-vous visité cette destination touristique (y compris cette foi-ci) ?**Figure n°14 : La fréquentation des visites sur le site étudié**

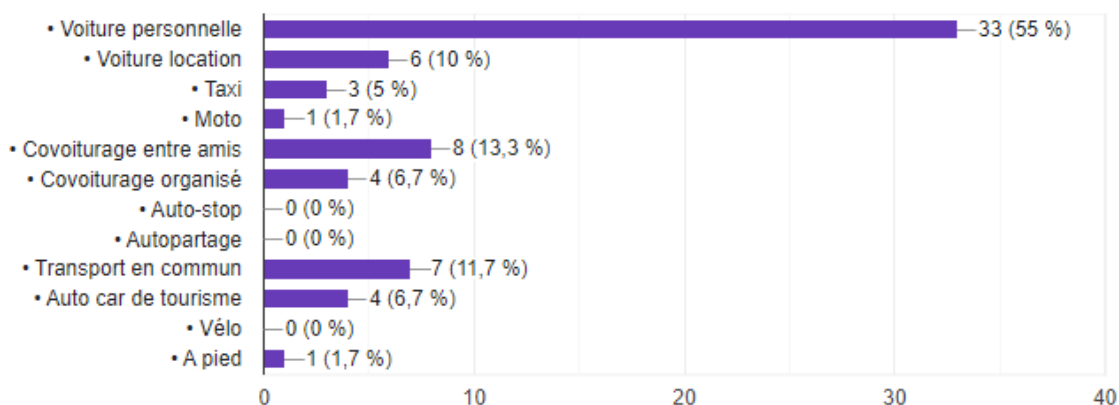
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Les résultats de l'enquête montrent que (62.3%) des enquêtés visitent le site pour la première fois, en suite deux taux égaux de (11.5%) entre ceux qui ont visités le site deux fois et ceux qu'ils ne souviennent pas.

Question n°11 : Logez- vous chez ?**Figure n°15 : Hébergement**

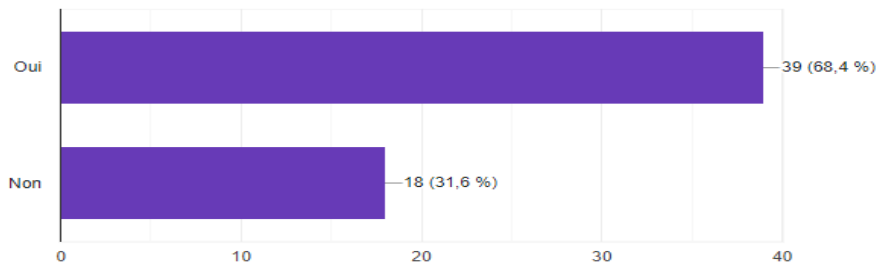
Source : Réalisé à partir des données de terrain.

Le graphe montre que (43.5%) sont logés chez la famille, (22.6%) chez les amis, (21%) dans d'autres types d'hébergements, (12.9%) dans des gites.

Question n°12: Quel mode (s) de transport vous avez utilisées pour arriver sur le site ?**Figure n°16 : Le transport.**

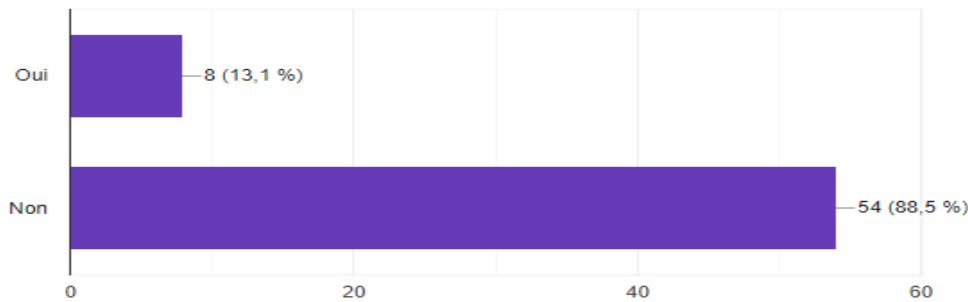
Source : Réalisé à partir des données de terrain

Le mode de transport utilisé pour le déplacement vers ce site est la voiture personnelle avec un taux de (55%). Covoiturage entre amis avec un taux de (13.3%). Le transport en commun avec un taux de (11.7%).

Question n°15: Est-ce que vous avez consommés quelque chose sur le site?**Figure n°19 :** La consommation sur le site.

Source : Réalisé à partir des données de terrain.

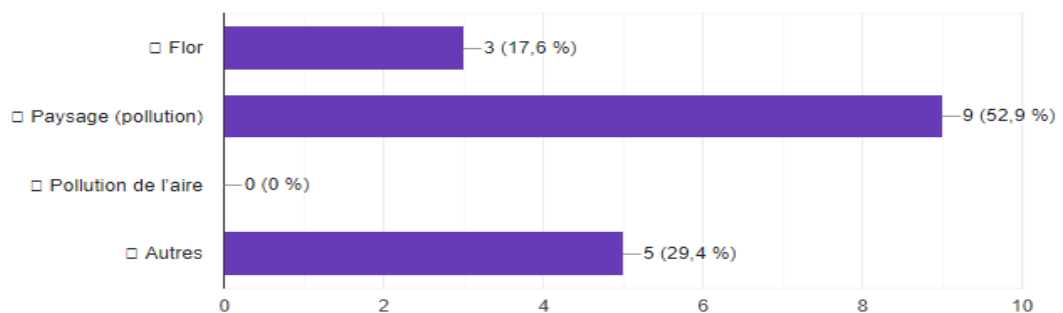
(68.4%) des visiteurs interrogés déclarent déjeuner sur le site, alors que (31.6%) des personnes interrogées regrettent parfois l'absence de moyens et surtout services de restaurations au niveau du site.

Question n°16 : Pensez-vous que votre présence sur le site à des effets négatifs ?**Figure n°20 :** l'effet de présence des visiteurs sur le site.

Source : Réalisé à partir des données de terrain

Figure n°21 : Les motifs des effets.

Si oui, sur quoi?

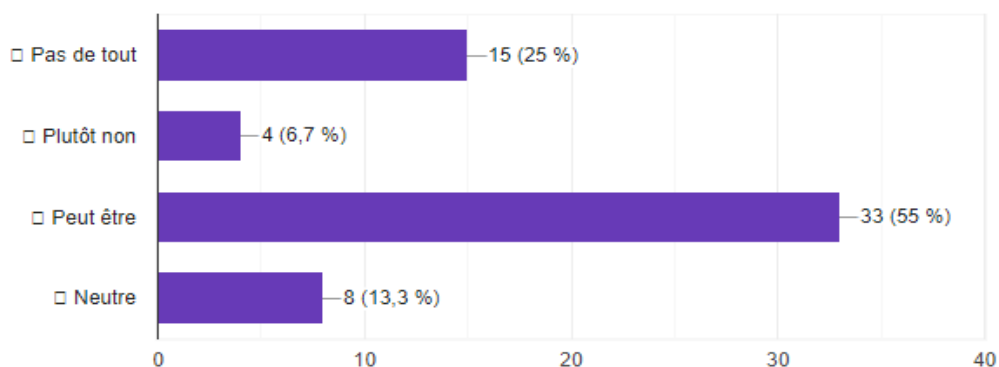


Source : Réalisé à partir des données de terrain.

A partir des données acquises dans cette étude on constate que (88.5%) des répondants affirment que leur présence n'a pas d'effets négatifs sur le site, alors que (13.1%) ont répondu par oui dont (4.3%) sur la pollution de paysage, (2.4%) sur d'autres choses.

Question n°17 : La communication en ligne de cette destination le Lac Vert pourrait-elle changer l'image de cette dernière pour vous ?

Figure n°22 : La communication en ligne de la destination Lac Vert.

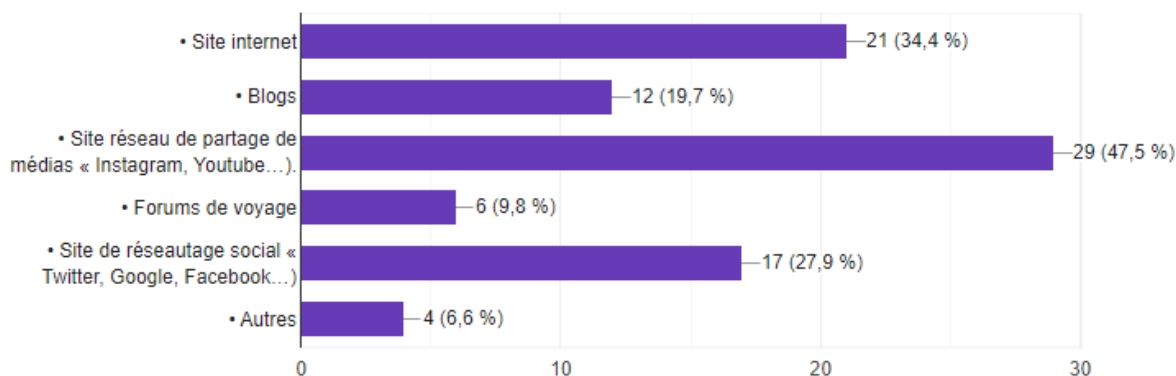


Source : Réalisé à partir des données de terrain.

(55%) des enquêtés affirment que la communication en ligne de la destination Lac Vert peut être changée l'image de cette dernière pour eux, en revanche (25%) ont répondu par pas de tout, et (13.3%) ont répondu par neutre.

Question n°18 : Selon vous, quel outil de communication a été le plus efficace pour former l'image de la destination du Lac Vert ?

Figure n°23 : Les outils de communication.

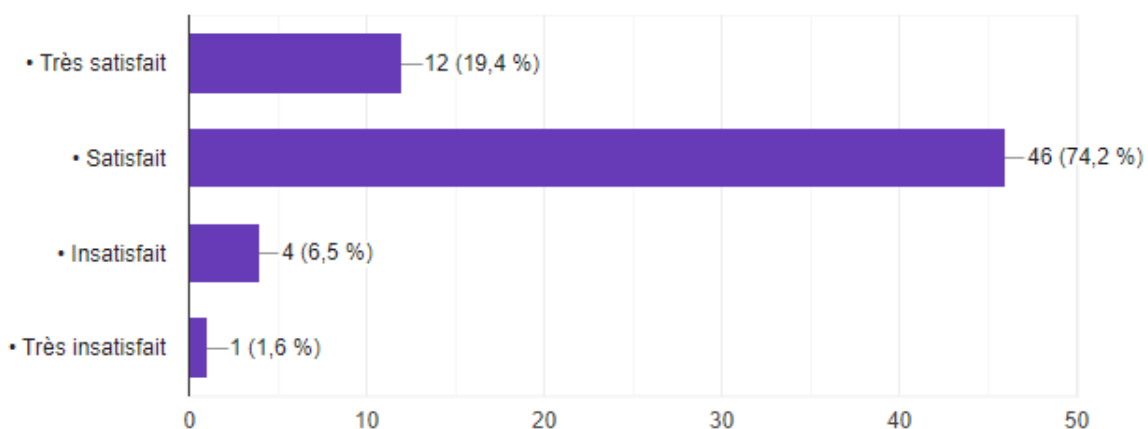


Source : Réalisé à partir des données de terrain

Le graphe ci-dessus montre que l'outil le plus efficace pour former l'image de la destination Lac Vert c'est le site de réseautage de partage de médias « Instagram, Youtube » avec un taux de (47.5%), suivi par les sites internet avec un taux de (19.7%), site de réseautage social « Twitter, Google, Facebook » avec un taux de (27.9%), blogs avec un taux de (19.7%).

Question n°19 : Concernant l'accessibilité au site, globalement vous êtes ?

Figure n°24 : L'accessibilité au site.

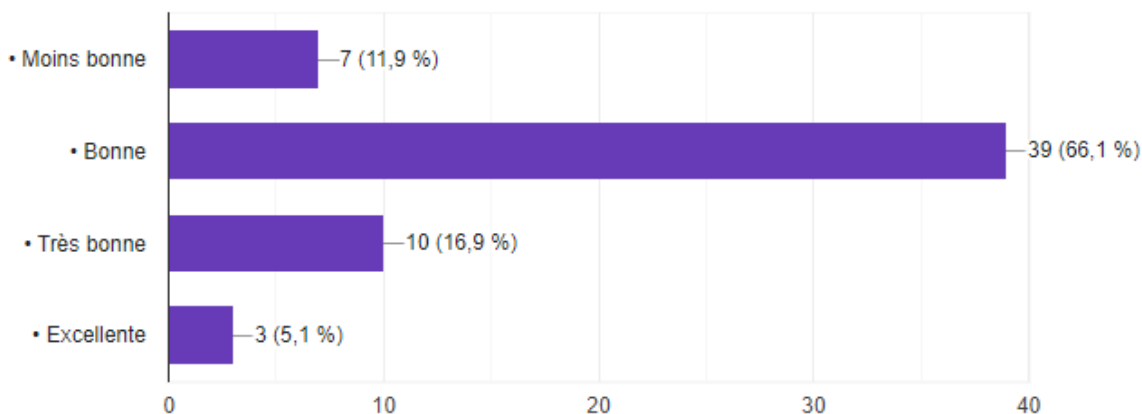


Source : Réalisé à partir des données de terrain.

(74.2%) des visiteurs enquêtés sont satisfait de l'accessibilité vers le site.

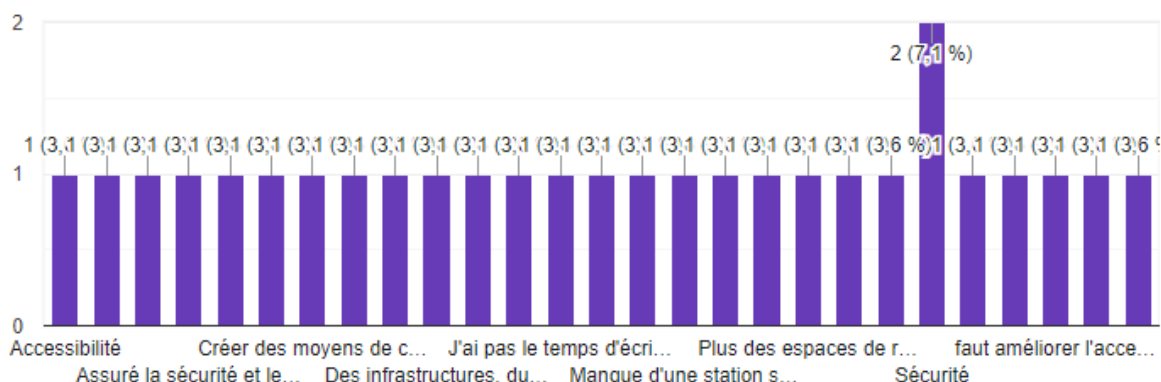
Question n°20 : Par rapport aux autres destinations que vous avez visitées, cette destination, est ?

Figure n°25 : La qualité de Lac Vert par rapport aux autres destinations.



Source : Réalisé à partir des données de terrain.

Les résultats d'enquêtes montrent que (61%) des visiteurs enquêtés trouvent la destination Lac Vert est bonne par rapport aux autres destinations touristiques. Suivi par (16.9%) qui a trouvent très bonne, et (11.9%) moins bonne.

Question n°21 : Que proposez-vous pour améliorer cette destination ?**Figure n°26 :** Les propositions pour améliorer la destination.

Source : Réalisé à partir des données de terrain.

Les résultats d'enquête montre plusieurs propositions par les visiteurs tel que la sécurité, créer des infrastructures tel que la station services et autres moyens de confort

3.1.2 Présentation des résultats issus de l'entretien

L'entretien de ce présent travail s'est déroulé avec le président de l'association AMNIR de Tizi-Ouzou, la propriétaire de l'agence de voyages et de tourisme Going Travel de Tizi-Ouzou, la présidente de l'association femme rurale AFUD de Bejaia et un guide touristique de l'agence de voyages et de tourisme Kamel Voyages de Bejaia.

La présidente de l'association AFUD, nous a déclaré ce qui suit: « *en temps qu'association femme rurale AFUD, a travers certains de nous activités, on a organisé une sortie entre femmes « URAR T'LAWIN » aux on a eue la chance de rencontrer d'autres femmes qui ont venues des différentes communes limitrophes, tel que Beni M'likech, Seddouk, Ighil-Ali, Ath Smail, Chemini...etc), l'objet de cette sortie ont portant avec eux les différents produits de terroir afin de les exposer en plein aire au sein de Lac Vert. Comme c'été un week-end y avais beaucoup de touristes qui ont répandu a cette exposition par l'achat des produits exposer avec satisfaction.*

Pour certaine femmes c'été la première fois de visiter ce Lac malgré qu'elles sont proche a cette endroit. On distingue que le tourisme locale n'est pas assez développer, car on ne donne pas de l'importance a cette aspect. Ceci est dû au manquement des moyens de transport et l'état catastrophique de la route.

Chaque week-end des randonneurs, des amoureux de la nature opte pour la marche à pied afin de profiter pleinement de cette vaste foret, mais ce qu'il eu a noter c'est que durant longtemps c'est beaucoup plus les gens des wilayas Bejaia et Tizi-Ouzou et les villageois qui entourent cette zone dont Yakouren qui visite cette endroit, et qui profite de cette nature remarquable, mais ces dernière années avec l'aide des réseaux sociaux, chaque jours des

centaines des bus et des véhicules personnels arborant des plaques minéralogiques dans les entrailles de cette forêt qui enveloppe jalousement ce petit paradis terrestre »

Selon la propriétaire de l'agence de voyages Going travel ; « *le Lac Vert est une destination touristique qui à connue une demande ces derniers temps. On à pris connaissance de l'existence de cette endroit magnifique par le biais d'autres agences de voyages qui organisent des sorties vers ce Lac, ensuite on à lancer une étude de marché concernant le taux de la demande sur ce site, car il n'est pas bien connu par rapport aux autres endroits « Lac Noire et Agulmim ».* La sortie est ce forme d'une randonnée environs de 12Km, qui ce déroule bien dans l'ensemble, pour faire découvrir l'endroit aux clients, ensuit prendre le déjeuner ensemble en pleine nature »

Contrairement au président de l'association AMNIR, qui nous a confirmé que : « *on à pris connaissance de cette destination touristique de bouche à l'oreille. Ce site n'est pas vraiment connu par la population, sauf ceux qui ont déjà visité. On organise des sorties occasionnels pour allez visiter ce Lac pour faire des randonnées. Le voyage est bien gérer à l'avance car ces nous qui organise tout, le seul problème rencontrer est celui de retard de la part des randonneurs, un bon déroulement dans l'ensemble.*

L'état de l'activité touristique a beaucoup de travail à faire, car ya pas de coordination entre les acteurs touristiques locaux de ce territoire. En tant qu'acteur associatif, notre rôle est de sensibiliser des visiteurs (touristes) sur la protection de cette richesse, ainsi que la promotion de tourisme. Car la préservation du Lac Vert est dépend de comportement des visiteurs ».

Conclusion

Devenant vite le lieu de prédilection, pour les associations, les établissements scolaires, les étudiants universitaires et les particuliers à longueur de semaine, notamment les week-ends. L'ingratitude de l'homme rattrape ce lieux féérique, en effet chaque jour des lieux qu'on peut classer facilement dans la casse des touristes sauvages, sur les ab ords de ce lac et même à l'intérieur de ses eaux, mais aussi, tout au long de la piste qui mène à ce lieu. Sans oublier les autorités locales qui ne prennent pas au sérieux ce segment ce qui a engendré un laisser y aller, route non praticable et manque de panneaux pour les randonneurs.

Des gestes et des comportements irresponsables qui peuvent facilement causer des dommages considérables une destruction de cette nature, de cet espace vital pour l'homme et les animaux sauvages qui y sont encore présents.

Pour parier de ce danger imminent ; plusieurs activités du monde associatif et des amoureux de la nature de la région lancer un cri de détresse aux autorités afin de trouver une solution et éradiquer au plus vite possible ce préjudice. Parce que si les autorités fasse un effort en plaçant des mécanismes de surveillance et surtout de protection de l'environnement, sinon à ce stade y'aura pas une vrai coordination entre les acteurs du tourisme et les substances des forêts.

A ce sujet chacun y vas de sa proposition, allant de la classification de cette forêt comme réserve naturelle, jusqu'à la limitation de l'accès aux simples randonneurs et l'interdiction de tous véhicules à l'intérieure de cet espace. En attendant que les autorités concernées notamment les services des forêts, bougent, le danger demeure, l'ingratitude des hommes plane sur les lieux à la place des faucons, c'est pour cela qu'on doit créer une richesse pour la région mais hélas on doit travailler d'avantage pour y arriver.

- La majorité des personnes interrogées sont des femmes.
- La plupart ont un salaire de 15000 DA.
- La plus part des intervenues âgé entre 18 et 24 ans et qui sont des célibataires.
- La majorité sont des étudiants, la plus part ont un salaire moins de 15.000 DA.
- La grande majorité sont de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui habitent dans des zones rural.
- La destination Lac Vert est connue par la population à travers les réseaux sociaux.
- L'enquête affirme que l'image de cette destination est bonne.
- La plus part visitent le site pour la première fois, qu'ils sont venu avec leurs voitures personnelle, accompagner par leurs familles.
- La plus part ont consommé quelque chose sur place.
- La majorité pensent que leur présence n'as pas d'effets négatifs sur le site.
- Le site de réseautage de partage des médias Instagram et youtub, est l'utile le plus efficace pour changé l'image du Lac Vert.
- Plus de 70% sont satisfait de l'accessibilité au site.
- La plus part des visiteurs enquêtés trouvent la destination Lac Vert est bonne par rapport aux autres destinations touristiques.
- La sécurité est la chose la plus demandé pour améliorer cette destination.

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour conclure ce travail de recherche, nous rappelons que l'enjeu principal de ce mémoire est d'ouvrir l'œil sur la nécessité d'améliorer le secteur touristique en zone de montagne, d'exploiter les diverses potentialités de cette source naturelle et de s'interroger sur les moyens d'attraction qui permettent une meilleure attractivité touristique. Cela à travers la réponse à notre recherche sur la station de Lac Vert : Comment caractériser l'attractivité touristique dans le Lac Vert ?

Les régions montagneuses représentent la deuxième destination touristique après les côtes et les îles et pour cela le tourisme de montagne est considéré comme un facteur vers le développement territorial dans ces zones qui possèdent des caractéristiques particulières et des handicaps vers un monde plus développé et plus avancé. Les effets d'entraînement du tourisme de la montagne sont nombreux ; il contribue à la création des nombreux emplois, à relancer l'activité économique et de l'intégration sociale. Le tourisme peut contribuer à préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel.

L'attractivité d'un territoire est un processus qui permet, après réalisation des différents projets territoriaux, de rendre ce territoire attractif. Cette attractivité se mesure par l'afflux des personnes, des capitaux, des investisseurs, ... Le tourisme se présente comme un phénomène mondial dès les années cinquante, par la mobilité des personnes qui a dépassé la barre d'un milliard en 2012. Construire des destinations touristiques qui répondent aux attentes des clients/ touristes avec une offre de qualité peut rendre un territoire attractif et même, compétitif.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le tourisme en zone de montagne est un fait relativement récent, la perception de la population vers le tourisme reste un grand défi devant le développement de cette activité. Face à cette situation les associations de tourisme et de sport de montagne sont intervenues par un programme de sensibilisation des villageois conservateurs, de formation et de soutien des bénévoles susceptibles de compléter leur mission jusqu'au bout qui est de protéger la nature et l'environnement ; promouvoir les pratiques sportives, organiser et célébrer et participer à des événements touristiques à fin de mener à bien les projets de développement touristique et avoir des retombées positives sur le territoire et la population.

Pour que le tourisme de montagne à Tizi-Ouzou soit contribué au développement local, une véritable synergie doit exister entre l'Etat, les organisations associatives, collectivité local, et promoteurs et professionnels du tourisme, ainsi que la communauté villageoise afin qu'ils réunissent leurs efforts devant les contraintes qui retardent le secteur et le développement local en générale.

La problématique que nous avons posée consiste à définir les obstacles qui freinent l'attractivité touristique ainsi que les différents acteurs qui agissent sur cette activité, dans le processus de construction d'une destination touristique pour rendre un territoire attractif ou bien renforcer son attractivité. Ce qui nous a amené à effectuer un travail de terrain pour voir de près ces problèmes tout en donnant de l'importance aux besoins du touriste/client pour les satisfaire et les attirer.

Conclusion générale

Le Lac Vert est un site naturel qui est située dans la forêt des Béni-Ghobri. Cette zone recèle des potentialités touristiques importantes attractives, que nous avons constaté à travers nos recherches tel que les sports de montagne, les activités artistiques, les activités socioéducatives (l'escalade, Sorties pédagogiques), la plupart des touristes sont attirés par la biodiversité faunistique et floristique ainsi que le climat humide.

Lors de notre enquête, nous avons démontré que l'enjeu essentiel était la collaboration et la mobilisation des acteurs autour d'objectifs commun, ce que l'organisation touristique actuelle administrative qui ne elle peine à faire du fait du cloisonnement de ces compétences et de sa structure administrative qui ne correspond pas toujours au territoire touristique pertinent

Dans le cas de lac Vert, nous pouvons dire que ce n'est pas une destination qui doit émerger car elle reçoit déjà des touristes. Ce territoire est déjà une destination. Au regard de son potentiel touristique propre et son environnement, doit faire face à des enjeux de mobilisation des acteurs, ainsi que l'adaptation à la demande touristique.

D'après les recherches qu'on a mené au sein des déférents autorités des deux wilayas Tizi-Ouzou et Bejaia (Direction de la protection de l'environnement, préservation des forêts) on a constaté que le Lac Vert est une zone humide située au niveau du forêt domaniale des Béni-Ghobri, canton forestier de Tizi-Tghidet. Le site se présente sous forme d'un Lac d'eau entouré d'arbres ; chêne zeen et chêne liège. Ce site est classé zone humide et protégé par la réglementation en viguerie. Et que les l'activité touristique au sein de ce site est pratiquer dans l'informelle.

Pour finir, au cours de notre enquête, nous avons eu des difficultés pour avoir des informations en ce qui concerne l'historique de ce territoire

- Sur le plan théorique manque de documentations en particulier sur l'émergence de la destination touristique.
- Sur le plan pratique, le fait que notre enquête ait porté sur un seul site touristique, peut poser des problèmes de validation et de généralisation des résultats. Ceci dit nos résultats ne semblent pas s'écarter des résultats des études portant sur le tourisme en Algérie.

Conclusion générale

❖ Les recommandations

- Compagne de sensibilisation au profit de la population locale, en consacrant des thématiques sur la culture du tourisme et les mettre en relation directe avec les touristes ;
- La création d'espaces de loisir, de détente et des aires de repos adaptés au paysage et à l'environnement du site ;
- L'accueil des campings pour mieux gérer le stationnement des visiteurs, la commercialisation de l'offre d'hébergement et d'ouvertures d'établissements de restauration gastronomique local ;
- La valorisation des produits de terroir, artistiques et artisanaux, ainsi, que l'exploitation des plantes médicinales de façon à ne pas endommager les écosystèmes pour en créer une petite industrie pharmaceutique.
- Impliquer la main d'œuvre locale dans le secteur du tourisme pour encourager la protection de ce milieu et au même temps pour l'augmentation de leur niveau de vie ;
- Amélioration de l'état des routes et circuits vers la forêt des Beni-Ghobri ainsi que le Lac Vert.
- L'institution de procès pour minimiser les déchets et préserver la nature.

Bibliographie

Bibliographie

1. Ouvrages

1. AKKOUCHE Souraya, « Manuel pour les associations algériennes » Edition Fondation Friedrich Ebert.
2. AUBERT Nicole, La société malade du temps : le culte de l'urgence, Paris : Flammarion, 2004.
3. BERCA M, (2001), Agricultura în tranziție. Studii și articole (1998-2001), Editura Ceres, București, 10.
4. BRUNO Carlier « l'agenda 21 outils de développement durable », éditions territorial, paris, mai, 2010.
5. CEFAI D ; « la politique de l'association : engagement public et économie solidaire », discussion de l'ouvrages de Jean François LA VILLE (politique de l'association) Ed. du seuil, 2010.
6. CHARTERS Tony et SAXON Elizabeth, Tourisme de montagne « Guide pratique pour gérer les impacts environnementaux et sociaux des excursions en montagne » édition PNUE et conservation international.
7. COGERIONS. L, et BOUTAND. A « le développement durable : une autre politique pour les territoires ? » (Définition pratique/ mise en œuvre), Edition Rhonalpénogie-environnement, mars 2000.
8. DERBARBIEUX Bernard ; « tourisme et montagne », édition economica, 1995.
9. FERGUENE Ameziane « Economie territoriale et développement local : concepts et expériences » Ed campus ouvert, 2013.
10. Hunter,C. (1995a), Concepts for Tourism and the Environment. In C.Hunter&H.Green (eds.) Tourism and the Environmen: A Sustainable Relationship? London : Routledge.
11. MAXIM E, (2010), Strategie și planificare strategică, Editura Sedcom Libris Iași.
12. MESSAOUDENE Mahand, TAFER Mourad, LOUKKAS Ali, MARCHAL Rémy. 2008. Bois et Forêts des Tropiques (298).
13. PIQUEMAL pierre: « Tourisme et Développement Durable : Le Tourisme peut-il être un vecteur de développement et sous quelles formes ? », Paris, 2010.
14. ROUGIER Henri et WACKERMANN Gabriel. Et MOTTET Gérard, « géographie des montagnes », édition ellipses ,2001.
15. TEODOSIU C, BARJOVEANU. G,(2011), Integrate (3rd.ed), (InRomanian), Ecozone Publishing House, Iași, Romania.
16. Yvette.V et Jalta.J, "Développement durable : tous les enjeux en 12 leçons", Edition autrement, Paris, 2010.

Bibliographie

2. Revues et périodiques

1. AURELIEN Boutaud. : « Développement durable, économie verte, résilience : Quelles continuités, quelles ruptures, quelles conséquences pour les villes », Direction de la Prospective et du Dialogue Public 20 rue du Lac –BP3103 69399 Lyon Cedex 03.
2. Baumgartner J. R. (2011), Critical perspectives of sustainable and practice Journal of Cleaner Production, 19(8), 783-786.
3. Farrell B.H. (1999), Conventional or Sustainable Tourism ? No Room for Choice. Tourism Management 20, 189-191.
4. Heikkurinen P, Bonnedahl K. J. (2013), Corporate responsibility for sustainable development: areview and conceptual comparison of market- and stakeholder-oriented strategies, Journal of Cleaner Production, 43, 191-198.
5. Les associations face aux mutations: subir, réagir, agir.
6. Lijing Y, Yonghong N., Yanli X., (2011), Sustainable Development and Formation of Harmonious Nature, EnergyProcedia, 5, 629–632.
7. Little W. A., Green A. (2009), Successful globalisation, education and sustainable developmen International Journal of Educational Development, 29(2), 166-174.
8. Organisation de Coopération et de Développement Economique, 2011. Vers une croissance verte – Résumé à l'intention des décideurs. OCDE, Paris.
9. PECQUEUR B. Fondements théoriques et conceptuels du développement gouvernance territoriale. Dans A. Diop, Développement local, gouvernance territoriale: enjeux et perspectives (pp. 11-22). Dakar: Karthala. 2008.
10. Peng Y, Guosheng C, Yancai R. (2011), The Research on the Assessment of Sustainable Développement of County Economy, Energy Procedia, 5, 921-925.
11. PNUE – Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2011. Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs. UNEP, Nairobi.
12. TESSA.A « Economie touristique et aménagement du territoire » OPU, 1991.
13. The World Bank, 2012. Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Développement. The World Bank, Washington D.C.

3. Dictionnaires, encyclopédies et manuels

1. Dictionnaire de français ; « auzou ».
2. Direction de la programmation et suivi budgétaires, « Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou »; 2013.

4. Colloques et séminaires

1. AIDLI. L : « Le rôle des dépenses publiques dans les performances touristiques en Algérie », communication du colloque international, le 11 et 12 Mars 2013, Université Sétif.
2. AUZIAS. D, LABOURDETTE J.P, Guide de l'écotourisme, Petite Futé, 2004.

Bibliographie

3. BERNIER A, 2012 : « Un écologiste peut en cacher un autre » Le Monde Diplomatique, octobre 2012.
4. BETEILLE Roger, Le tourisme Vert, Paris : Que sais-Je ? 1994.
5. Commission européenne – Europe Aid, « manuel gestion du cycle de projet », CEAE, mars 2000.
6. Commission européenne – Europe Aid, « manuel gestion du cycle de projet », CEAE, mars 2001.
7. Commissariat Général au Développement Durable, 2009.
8. GREFFET. P, MAUROUX. A, RALLE P, RANDRIAMBOLOLONA. C, 2012. « Définir et quantifier l'économie verte », in L'économie française, version 2012.
9. KHOR. M, 2012. « Challenges of the green economy concept and policies in the context of sustainable development, poverty and equity » in UN-DESA, UNEP, UNCTAD. The Transition to a Green Economy: Benefits, Challenges and Risks from a Sustainable Development Perspective, UNEP, Nairobi.
10. MEKATI Henia : « Dans quelle mesure le tourisme en zone de montagne peut-il contribuer au développement local de la Kabylie ? ».
11. REDJEM KHODJA Abderrahmane, « les zones de montagne en Algérie », décembre 2012.
12. SOTERIADES Marios et VARAVRESSOS Stelios : « Aménagement touristique et montagne: les stations de sports d'hiver dans les pays alpins et en Grèce », 2006.
13. Termes du rapport de l'Atelier sur le tourisme et le développement durable en Méditerranée, Antalya (Turquie), 17, 18 & 19 septembre 1998.
14. The International Ecotourism Society, 1991. TIES global Ecotourism fact sheet. TIES, Washington.
15. VALERIE Angeon et JEAN-MARC Callois, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », Économie et institutions.
16. VILLENEUVE. A ; CASTELEIN. A ; MEKOUAR. Ma, « Les montagnes et le droit –tendances émergentes », Organisation des nations unis pour l'alimentation et l'agriculture Rome, 2002.
17. VIVIEN F-D, 2013. « 20-22 juin 2012 : Rio + vain ? » in Actes de la journée d'études du 26 juin 2012 «le développement durable : concept sous-exploité ou idée dépassée».

5. Travaux universitaires

1. ABDELALI Amira : « Le sport et le tourisme de montagne –ski dôme a Chréa », mémoire de master en architecture ; option architecture et technologie, 2015/2016.
2. AMIRAT Sara : « Tourisme environnemental la sauvegarde et la mise en valeur des lacs de Bourgas Souk Ahras », mémoire master en science de la technologie, université .8 mai 1945 de Guelma, 2018.
3. AIT OUSSAID Tarek et ATTOUCHE Aghilas : « Création d'activités et aménagement des zones d'expansion touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou Cas : la

Bibliographie

- zone d'expansion touristique «Azeffoun» », mémoire de master en science commerciale, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2019.
4. AMIR Djazil : « Le tourisme de montagnes ; cas parc national de Gouraya », mémoire master ; option aménagement du territoire et développement, 2014/2015.
 5. BENAÏSSA, Djeyida : « Les obstacles au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia, les actions à entreprendre cas de la côte-Est ; Bejaia, Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk-el-tenine, Melbou », mémoire de master spécialité économie de développement, Université de Bejaia, 2018.
 6. BENAÏSSA, Djeyida : « Les obstacles au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia, les actions à entreprendre cas de la côte-Est ; Bejaia, Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk-el-tenine, Melbou », mémoire de master spécialité économie de développement Université de Bejaia, 2018.
 7. BOUDEDJA Karima et TAHANI Abdelhakim : « Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans un territoire rural forestier en Algérie ».
 8. BOUGUERNE Wassila et AMIRECHE Hamza : « Analyse critique d'un projet d'aménagement en zone montagneuse, Cas de la station climatique « Ouchnak », commune de Tessala Lamtai, Mila ». Faculté des Sciences de la Terre, Géographie et Aménagement du Territoire, Université Frères Mentouri Constantine 1, Constantine, Algérie. Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel, Algérie, 2020.
 9. CHABBI Karima, mémoire de magistère « Essai d'exploitation de L'écotourisme dans la commune de chetaibi, 2012.
 10. DJOUDI Hafidh et HAMITECHE Riadh : « Analyse des dynamiques de développement social local au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou Cas : de la DASS de Tizi-Ouzou, mémoire master sciences Economique, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017.
 11. DOUCET et COLLECTIF : « Théorie et pratique en développement communautaire », Québec, presse de l'Université du Québec, 1997.
 12. ELENA ELISABETA Pomeanu : « Études sur le tourisme durable et sa contribution au développement régional », Université de Toulon » ; Universitateatehnică "GheorgheAsachi" (Iași,Roumanie),2013.Français.
 13. HAROUAT Fatima Zohra : « Comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », mémoire de magistère Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012.
 14. IBAROUDENE Thafeth et SOUDED Nora : « Le diagnostic territorial comme outil du développement durable local : la mise en tourisme du patrimoine cas du village traditionnel d'Ath el Kaid, wilaya de Tizi-Ouzou », mémoire master en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, 2018.
 15. KHERFI Loutfi et ALILI Amar : « Mise en tourisme durable d'une zone de montagne de Tizi-Ouzou, Cas de Tikejeda ». Mémoire Master en sciences commerciales. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2019. p37.
 16. LEQUIN Marie, Ecotourisme et gouvernance participative, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2001.

Bibliographie

17. MING Xu : « Les interactions entre le tourisme et le développement durable à la lumière de l'analyse des guides touristiques. : Etude de cas en Chine », Economies et finances. Université Pascal Paoli, 2015.
18. MIROGLIO. M Professionnel MITT 2008.
19. Mohamed Sofiane Idir : « Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer », Thèse doctorat, Economies et finances. Université de Grenoble, 2013.
20. NEHAL Ali : « Le tourisme de montagne peut être un outil de développement local », mémoire de master spécialité management économique des territoires et entrepreneuriat, Université Abderrahmane mira, 2015.
21. NEHAL Ali : « Le tourisme de montagne peut- être un outil de développement local : cas région de Djurdjura », mémoire de master en science de gestion ; spécialité METE 2015.
22. NGANYA Ahmed et SALEHE Twaha : « Le tourisme durable en Tanzanie », mémoire master, Spécialité: Economie du développement durable et de l'environnement, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2014.
23. OUDJEDOUB. O : « Aménagement touristique et développement local » mémoire de master, Université Abderrahmane Mira-Bejaia, 2014.
24. ROBIN E : « Économie sociale et solidaire et collectivités territoriales : des relations à renforcer pour un développement local solidaire. » mémoire de master professionnel – management du secteur public : collectivité et partenaires- Institut d'études politiques de Lyon. Université Lumière Lyon 2, septembre 2006.
25. RODRIGUEZ Sara : « Tourisme vert et interprétation du patrimoine : le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS », mémoire master1 Géographie, Aménagement, Sociologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2018.
26. .RUTH MOUASSO : « Elaboration du processus de plan de développement touristique du littoral touristique du Cameroun », université du Québec, 1999.
27. SALI Fatima et OUARAB Ghali : « Le rôle des organisations associatives dans la promotion du tourisme de montagne, cas des associations de tourisme et sport de montagne de Tizi-Ouzou », mémoire master en sciences commerciales, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2018.
28. SEMAR Taous et CHEBOUT Mehria : « mémoire de master, Tourisme de montagne et changements climatiques- Cas du Massif du Djurdjura », Institut National Supérieur du Tourisme, Alger juin 2010.
29. THIBAUT. A : « Tourisme et attractivité des territoires et clusters » ; mémoire ; Université Toulouse, 2014.
30. TOUBAL Ramdane : « Valorisation de l'architecture villageoise en Kabylie pour un développement durable », mémoire de Magister en architecteur, UMMTO, 2017.
31. TESSA Ahmed : « Economie touristique et aménagement du territoire », OPU, Alger ; 1993.

Bibliographie

32. VALERIE Angeon et Jean-Marc Callois, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », Économie et institutions, 2005.
33. WAFAA Nasser. Construction territoriale, développement local et tourisme : le cas du Liban. Economies et finances. Université de Grenoble, 2011.

6. Textes réglementaires

1. Contribuer aux cahiers d'espérances, pour une autre économie, « Contribution du CNCRES aux États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire », Conseil national des Chambres Régionales de l'Économie Sociale, paris.
2. CHAZAUD Pierre, DIALLO Idrissa, « La demande touristique de mobilité à la croisée des chemins ». Cahiers Espaces, n°100, mars 2009.
3. Droit d'auteur 2015, Organisation Mondial de Tourisme (OMT). Le tourisme et les objectifs de développement durable, publie et imprimé par l'Organisation Mondial de Tourisme (OMT), Madrid Espagne.
4. Les cahiers- Horizons Solidaire- n°65-October 2013.
5. Loi n°04-03, journal officiel de la République Algérienne n°041, relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable, 27 juin 2004.
6. South Research ASBL, «gestion du cycle de projet et le cadre logique », cercle de coopération des ONG de développement.
7. Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014.

7. Rapports et documents administratifs

1. Bon V, (2009), Le Développement Durable: des fondements pour l'entreprise aux écueils managériaux, Management&Avenir, Vol. 9, n° 29, 172-190.
2. BRODHAG Christian et Al, Du concept à la mise en œuvre du développement durable : théorie et pratique autour de guide SD 21000, In : Vertigo, La revue en sciences de l'environnement, Vol 5, N° 2.
3. BRODHAG Christian et Al, Du concept à la mise en œuvre du développement durable : théorie et pratique autour de guide SD 21000, In : Vertigo, La revue en sciences de l'environnement, Vol 5, N°2, Septembre 2004.
4. BEDARD (François) et KADERI (Boualem), Développement et tourisme: une relation durable, Téoros, 23(3), 70–72.
5. CNUCED, (2017). « Stimuler la contribution du tourisme au développement en Afrique ». Publication des Nations Unies. Rapport 2017. Numéro 52, New York et Genève.
6. CGDD – Commissariat Général au Développement Durable, 2009. « L'économie verte en perspectives : vers une mise en débat des modèles de transition » in Horizons 2030-2050, n°1, octobre 2009, pp. 3-100.
7. CRÉDOC, (2010). « Le tourisme durable à l'étranger : regard de l'OMT, des touristes et de quelques grands offreurs », cahier de recherche n° 278.

Bibliographie

8. FREMEAUX (PH), « Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire », Etude réalisée pour le comité de la fondation Charles- Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et pour la caisse des dépôts et consignation alternatives économiques, janvier .2012, p11-15.
9. Interview du secrétaire général de l'OMT, Francesco Frangialli dans le quotidien Le Monde du 17 juillet 2003.
10. Les valeurs et les acteurs de l'économie sociale et solidaire : une culture de réseaux pour développer le tiers, secteur, Insee Nord- Pas-de-Calais, Octobre 2008.
11. Lozato-Giotart J.P. et BALFET M. (2004), Management du tourisme : les acteurs, les produits, les marchés et les stratégies, Pearson, 2004.
12. Maire de saint Rémy (côte d'or) et président du réseau des territoires pour l'Économie Sociale.
13. Ph. Pinchemel. « L'aménagement du territoire. In: L'information géographique ». Volume 16 n°1, 1952.
14. Pinchemel.PH « L'aménagement du territoire. In: L'information géographique ». Volume 16 n°1, 1952.

8. Sites internet

1. <https://www.cairn.info>.
2. <http://www.CNCRES>.
3. <http://www.memoireonline.com>.
4. <http://sociologies.revues.org>.

La liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : Principes fondamentaux du tourisme durable	39
Tableau N°02 : Les indicateurs tourisme des montagnes.....	62
Tableau N°03 : Les défis du tourisme solidaire	86

Liste des figures

Figure n° 01 : Les principes du Développement Durable.....	12
Figure n° 02 : Les quatre sphères du développement durable	14
Figure n°03 : Le lien entre économie et environnement: maillon faible du développement durable ?.....	17
Figure n°4 : Situation géographique du massif forestier des Béni-Ghobri, wilaya de Tizi-Ouzou, Algérie.	113
Figure n°5 : Le sexe des enquêtes	116
Figure n°6 : La tranche d'âge.....	116
Figure n°7 : Le statut des enquêtés.....	117
Figure n°8 : Activité socioprofessionnelles	117
Figure n°9 : Le revenu mensuel	118
Figure n°10 : La wilaya de résidence	118
Figure n°11 : La zone de résidence	119
Figure n°12 : La connaissance de cette destination touristique	119
Figure n°13 : L'image de Lac Vert	120
Figure n°14 : La fréquentation des visites sur le site étudié	120
Figure n°15 : Hébergement.....	121
Figure n°16 : Le transport.	121
Figure n°17 : l'heur d'arrivée à cette destination	122
Figure n°18 : Les accompagnants des visiteurs	122
Figure n°19 : La consommation sur le site.	123
Figure n°20 : l'effet de présence des visiteurs sur le site.	123
Figure n°21 : Les motifs des effets.....	123
Figure n°22 : La communication en ligne de la destination Lac Vert.....	124
Figure n°23 : Les outils de communication.	124
Figure n°24 : L'accessibilité au site.	125
Figure n°25 : La qualité de Lac Vert par rapport aux autres destinations.	125
Figure n°26 : Les propositions pour améliorer la destination.....	126

Annexes

En 1966 fut représenté le premier engagement de l'Algérie pour un développement touristique national en publiant la charte de 1966 relative au tourisme, qui a été déclarée par l'ordonnance n° 66-62 du 26.03.66, regroupant ainsi 06 articles parmi eux nous pouvons citer :

Article 1^{er}- En vue de la réalisation d'un plan d'aménagement touristique, il sera procédé à la délimitation de régions ou de lieux prioritaires pour le tourisme, soumis à des mesures de protection particulières et où les efforts d'équipement et d'exploitation seront concentrés.

Des décrets définiront ces régions et lieux prioritaires pour le tourisme et fixeront le mode de détermination, la délimitation territoriale ainsi que la procédure de classement.

Article 2- Des mesures de protection particulières seront applicables dans ces régions et lieux. Pour toute construction privée ou publique, la délivrance du permis de construire, outre les conditions prévues par les dispositions édictées en matière d'urbanisme, sera subordonnée à une autorisation particulière dont les conditions et le champ d'application seront fixés par décret.

Article 3 - Tout aménagement ou transformation d'un établissement à caractère touristique dans les locaux déjà existants, l'aménagement d'un terrain de camping, d'un village de vacances ou de tout établissement à hébergement et à l'accueil des touristes, seront soumis également à une autorisation particulière dont les conditions seront fixées par décret.

Article 4 – A l'intérieur des régions et lieux visés à l'article 1, il sera créé un droit de préemption au profit de l'Etat sur tout immeuble qui ferait l'objet d'une aliénation volontaire à titre onéreux ou gratuit. Des décrets détermineront les conditions d'exercice et les effets de ce droit de préemption, et notamment les modalités de fixation du prix.

Questionnaire

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION**

DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES

SPECIALITE : MARKETING HOTELIER ET TOURISTIQUE



Bonjour Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez-moi avant toute chose de vous remercier pour votre participation à cette enquête, qui s'inscrit dans la réalisation de notre mémoire de fin de cycle en master sous le thème «La mise en tourisme durable d'une zone de montagne : cas de Lac Vert des Béni-Ghobri ».

Le questionnaire suivant pourra nous être d'une grande aide dans la poursuite de notre recherche. Pour cela, il est indispensable que vous répondiez à toutes les questions le plus spontanément et sincèrement possible. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, seule votre opinion personnel compte, bien entendu, vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Votre contribution nous sera précieuse pour mener à bien notre recherche. Une copie de notre mémoire sera disponible sur le site de l'université. Si vous avez besoin d'explication ou des questions n'hésitez pas à nos communiquer en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivant. saidtadjadit61@gmail.com.

Nous vous remercions par avant du temps que vous voudrez bien nous consacrer.

Questionnaire

I. Fiche signalétique

1. Etes-vous ?

- Homme
- Femme

2. A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

Moins de 18 ans	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans et plus
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Etes-vous

Célibataire Marié (e) En couple

4. Quelle est votre activité socioprofessionnelle ?

- Etudiant (e)
- Artisan (e)
- Cadre
- Profession
- Retraité (e)
- Employé (e)
- Commerçant (e)
- Sans activités professionnelle
- Autres

5. Dans quelle tranche se situe votre revenu mensuel ?

- Moins de 15 000 DA
- Plus de 15 000 à 20 000 DA
- Plus de 20 000 à 25 000 DA
- Plus de 25 000 à 30 000 DA
- Plus de 30 000 à 35 000 DA
- Plus de 35 000 à 40 000 DA
- Plus de 40 000 DA

Questionnaire

6. Votre wilaya de résidence ?

.....

7. Votre zone de résidence ?

Rural

Urbain

II. Le Lac Vert

8. Le Lac Vert est une destination touristique très fréquentées ces dernières années.

Comment avez-vous connus cette destination touristique ?

- Par le bouche à oreille
- Par les publicités audio-visuelles
- Par les agences de voyages
- Par les réseaux sociaux
- Autres

9. Quelle image vous avez du Lac Vert comme destination touristique ?

- Très mauvaise
- Mauvaise
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

10. Combien de fois avez-vous visité cette destination touristique (y compris cette fois-ci) ?

Une seule fois (c'était la première)	2 fois	3 à 5 fois	5 à 10 fois	Plus de 10 fois	Je ne me souviens pas

Questionnaire

11. Logez- vous chez ?

- Amis
- Famille
- Location
- Gite
- Autres

12. Quel mode (s) de transport vous avez utilisées pour arriver sur le site ?

- Voiture personnelle
- Voiture location
- Taxi
- Moto
- Covoiturage entre amis
- Covoiturage organisé
- Auto-stop
- Auto-partage
- Transport en commun
- Auto car de tourisme
- Vélo
- A pied

13. Quelle est votre heure d'arrivée à cette destination ?

.....

14. Avec qui êtes vous venus ?

- Seul
- En famille
- En visite organiser
- En couple
- Avec des amis
- En colonie
- Accompagner par un professionnel

Questionnaire

15. Avez-vous consommé quelques choses sur le site ?

- Oui
- Non

16. Pensez-vous que votre présence sur le site à des effets négatifs ?

- Oui
 - Non
- Si oui, sur quoi ?
- ✓ Flor
 - ✓ Paysage (pollution)
 - ✓ Pollution de l'aire
 - ✓ Autres

17. La communication en ligne de cette destination le Lac Vert pourrait-elle changer l'image de cette dernière pour vous ?

- ✓ Pas de tout
- ✓ Plutôt non
- ✓ Peut être
- ✓ Neutre

18. Selon vous, quel outil de communication à été le plus efficace pour former l'image de la destination du Lav Vert ?

- Site internet
- Blogs
- Site réseau de partage de médias « Instagram, Youtube... »
- Forums de voyage
- Site de réseautage social « Twitter, Google, Facebook... »
- Autres

19. Concernant l'accessibilité au site, globalement vous êtes ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Insatisfait
-

Questionnaire

- Très insatisfait

20. Par rapport aux autres destinations que vous avez visitées, cette destination, est ?

- Moins bonne
- Bonne
- Très bonne
- Excellente

21. Que proposez-vous pour améliorer cette destination ?

.....

.....

.....

.....

.....

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCILES
SPECIALITE : MARKETING HOTELIER ET TOURISTIQUE



Bonjour Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez-moi avant toute chose de vous remercier pour votre participation à cette enquête, qui s'inscrit dans la réalisation de notre mémoire de fin de cycle en master sous le thème « La mise en tourisme durable d'une zone de montagne : cas Lac Vert des Béni-Ghobri ».

Le questionnaire suivant pourra nous être d'une grande aide dans la poursuite de notre recherche. Pour cela, il est indispensable que vous répondiez à toutes les questions le plus spontanément et sincèrement possible.

Votre contribution nous sera précieuse pour mener à bien notre recherche. Une copie de notre mémoire sera disponible sur le site de l'université. Si vous avez besoin d'explication ou des questions n'hésitez pas à nos communiquer en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivant. saidtadjadit61@gmail.com.

Nous vous remercions par avant du temps que vous voudrez bien nous consacrer.

Guide d'entretien

1. Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de cette destination touristique (le Lac Vert) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Comment avez-vous formé construit ce produit ou circuit touristique (processus de création) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Comment vous avez pris connaissance de l'existence de la demande sur ce produit ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Pensez-vous que ce site est bien connu par la population ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Comment avez-vous cherché et trouver les consommateurs ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. Comment ca y était le voyage avant et pendant ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7. Quelles sont les animations et activités que vous proposez sur le site ou sur place ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8. Quels sont les problèmes et les contraintes rencontrés durant le voyage ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

9. Comment appréciez-vous l'état actuel de l'activité touristique ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

10. Comment trouvez-vous la coordination des acteurs touristique de région ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

11. Quels sont les effets positifs que peut apporter à la région ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

12. Quel peut être votre rôle dans ce processus de développement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

13. Quelle sont les conditions à réunir pour faire du tourisme un vecteur de développement touristique ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

14. Avez-vous un rôle à jouer en matière d'organisation et de coordination des acteurs locaux de tourisme ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

15. Comment appréciez-vous l'état de sa préservation et son exploitation actuelle ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions du temps que vous avez bien voulu consacré à notre questionnaire. Cordialement.

GOING travel

.. Going where no man has gone before ..



Voyages de découvertes



Voyages de pèlerinages



Voyages culturels



Voyages d'affaires



Voyages d'aventures

Réservation & commercialisation
de billetteries Aériennes.
Organisation des séjours et des week-ends.
Réservations d'Hotels, villas, appartements pour vacances.
Organisation de sorties et de randonnées pédestres.
Organisation de circuits touristiques.
Incentives, congrès et séminaires.
Omra.
Croisières.
Assurance voyage.
location de véhicules.



+213 (0) 26 11 44 44



+213 (0) 5 59 20 50 04

Lot. 15
Bd. Des Freres

(0) 5 52 87 86 01

Cage A

(0) 7 70 22 55 82

ville Ville

Tizi-Ouzou

Tel: 026.11.44.44 / 05.59.20.50.04



goingtravel2017@gmail.com



Boulevard Ameyoud en face la foire
Ameyoud la Tour nouvelle ville Tizi Ouzou.



Scanné avec CamScanner



ASSOCIATION DE LA FEMME RURALE
DE LA WILAYA DE BEJAIA

« AFUD »



EMAIL: assofemmeruraleafud@gmail.com

Agrément: N°025/18 du 11/07/2018



Fiche technique

Association de la femme rurale de la wilaya de Bejaia « AFUD »

Présidente : kacher Zahia / GSM : 0662 19 61 26 / 0552 53 02 73/07 77 16 30 40

Compte Bancaire

N°001003560200003751/46

RENSEIGNEMENT SUR L'ASSOCIATION

Nom de l'association : ASSOCIATION DE LA FEMME RURALE DE LA WILAYA DE BEJAIA « AFUD »

Adresse et siège : Siege UNFA, Rue de la liberté Bejaia

Date de création : 11/07/2018

Statut légal de l'organisation (Agrément) : N°025 /18 du 11/07/2018

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Construction d'une solidarité à la mise en place d'action d'utilité sociale, professionnelle et économique.
- S'assurer des points d'appui.
- Se regrouper en réseau, une réponse aux petites associations face à leurs difficultés.
- Créer des solidarités collectives, c'est à dire inventer des moyens de communication, des moyens d'organisation.
- Créer un lieu ressource pour les femmes et les familles en difficulté
- Mettre en ouvre une méthodologie, cela permet aux femmes d'échanger au niveau local et d'aller voir ce qui se fait ailleurs.
- Reprendre des projets autrement qui peuvent avoir une attraction plus utile
- Etre une force de proposition et d'action incroyables et agir selon les besoins du terrain.
- Constituer une liste de personne ressource
- La formation vecteur de développement local
- Créer des conventions, pour la récupération du papier, le plastique et le verre, pour créer un fond de roulement pour l'association
- Créer des coopératives d'utilité publique.
- Soutenir une agriculture diversifiée en montagne et défendre le pastoralisme.
- Mettre en avant des unités de « transmissions progressives » et de distribution avec des contrats ou de convention.

amnir



جمعية امنير السياحية بتيزي وزو

TIDUKLA N'TMERRIT AMNIR TIZI UZU
ASSOCIATION TOURISTIQUE AMNIR
DE TIZI OUZOU

 @associationamnir

 associationamnir.dz@gmail.com

 Association Touristique AMNIR de
Tizi ousou





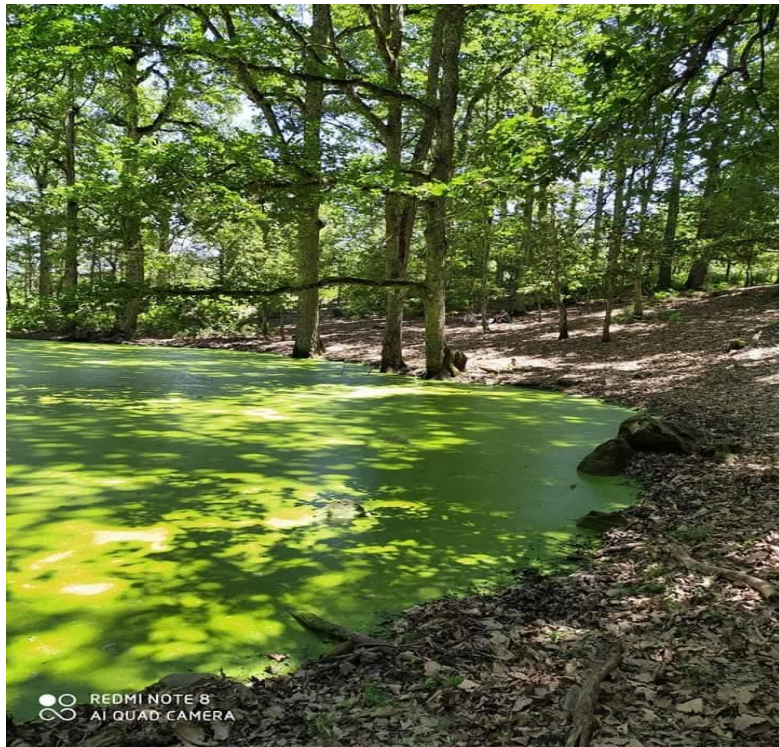


Table des matières

Table des matières

Introduction generale.....	2
Chapitre I : tourisme ou tourisme durable.....	5
Introduction	6
Section 01 : Le développement durable de tourisme	7
1.1 Le développement durable (notions).....	7
1.1.1 Historique et définitions	7
1.1.2 Objectifs et finalités	10
1.1.3 Les approches du développement durable.....	11
1.1.4 Les dimensions du développement durable	13
1.1.5 Les principes du développement durable	15
1.1.6 L'économie verte.....	15
1.2 Le développement durable local (notions)	19
1.2.1 Le développement local.....	19
1.2.2 La nature des coordinations dans le développement local	23
1.3 Le développement durable locale.....	23
1.3.1. Définition	23
1.3.2 Le développement durable local dans l'agenda 21	23
1.3.3 Economie social et solidaire et développement local.....	28
Section 02 : Le tourisme durable.....	33
2.1 Le tourisme.....	33
2.1.1. Historique et définitions	33
2.1.2. Formes du tourisme	34
2.1.3. Impactes de tourisme sur l'environnement	36
2.2 Le tourisme durable.....	37
2.2.1 Le tourisme durable : définitions, principes et réalités	37
2.2.2 Les formes de tourisme durable	40
2.2.3 Tourisme durable et Écotourisme.....	41
2.2.4 Tourisme durable ou l'écotourisme.....	42
2.2.5 Le rôle des partenariats mondiaux dans le tourisme durable	42
2.3 Tourisme durable et développement durable	43
2.3.1 Développement et tourisme Une relation durable.....	44
2.3.2 Tourisme et objectifs de développement durable.....	44
2.3.3 La contribution des grandes organisations internationales dans le tourisme durable.....	46
Conclusion.....	48

Table des matières

Chapitre II : Le tourisme durable des zones de montagnes.....	49
Introduction	50
Section 01 Le tourisme des montagnes	51
1.1 Les montagnes	51
1.1.1 Généralités sur Les montagnes	51
1.1.2 Types de montagnes dans le monde	53
1.1.3 Le climat montagnard.....	53
1.1.4 La flore et la faune dans les montagnes	54
1.1.5 Les grandes zones de relief dans le monde	54
1.1.6 Chaîne de montagne	54
1.2. Le tourisme des montagnes	57
1.2.1 Définition	57
1.2.2 Les atouts du tourisme de montagne	57
1.2.3 Les différentes pratiques du tourisme en zone de montagne.....	58
1.2.4 La clientèle du tourisme en zone de montagne.....	59
1.2.5 Quelques statistiques sur le tourisme de montagne	59
1.2.6 Le cadre de développement des pratiques de loisirs en montagne.....	60
1.3 Les impacts environnementaux du tourisme des montagnes	63
1.3.1 La dégradation des sols	63
1.3.2 La dégradation de la végétation.....	63
1.3.3 Impacts sur la faune et la flore	64
1.3.4 La transformation des paysages	65
1.3.5 Les modifications écologiques	65
1.4 L'impact du tourisme sur les écosystèmes des régions montagneuses	65
1.4.1 Les impacts environnementaux.....	66
1.4.2 Les impacts socioculturels	66
1.4.3 Les impacts économiques.....	66
conclusion	66
Section 2 : Durabilité de tourisme des montagnes	67
2.1. Le cadre de développement des pratiques de loisirs en montagne.....	67
2.1.1 Aménagement du Territoire	68
2.1.2 Le Marketing Territorial.....	68
2.1.3 Clusters du Tourisme	69
2.1.4 Gouvernance de l'Attractivité d'une Destination Touristique	70
2.2 Le tourisme environnemental.....	71

Table des matières

2.2.1 Essai de définition	71
2.2.2. Aspects du tourisme environnemental	72
2.2.3. Formes du tourisme environnemental	72
2.2.4. Les aménagements touristiques environnementaux	73
2.2.5. Stratégie, enjeux, et perspectives de l'aménagement touristique environnemental	74
2.2.6. Le tourisme et l'aménagement durable du territoire	74
2.3. Le tourisme vert	75
2.3.1. L'émergence du tourisme vert.....	75
2.3.2 Le tourisme à vélo et les pratiques du voyage itinérant	76
2.3.3 Le profil du touriste itinérant et la fréquentation des itinéraires cyclables.....	77
2.4. Le rôle des organisations associatives dans la promotion de tourisme de montagne....	78
2.4.1 Définitions.....	78
2.5 Le tourisme solidaire	84
2.5.1. Définition	84
2.5.2. L'évolution du tourisme solidaire	84
2.5.3. Fonctionnement de tourisme solidaire	85
2.5.4. Les critères d'identification de tourisme solidaire	86
2.5.5. Les défis de tourisme solidaire	86
2.5.6 Les conditions de succès de tourisme solidaire.....	87
2.6 Les outils de protection environnementale en zone de montagne.....	87
2.6.1 Autres outils de protection	89
Conclusion.....	90
Chapitre III : La destination touristique Lac Vert.....	91
Introduction	92
Section 01 : Le tourisme en Algérie	93
Introduction	93
1.1 Définition des concepts	93
1.2 Les politiques d'aménagement du territoire en Algérie	94
1.2.1 Période de l'économie centralisée.....	94
1.2.2 Période de transition vers l'économie de marché.....	95
1.3 La politique touristique en Algérie, objectifs et moyens	95
1.3.1 Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie centralisée .	95
1.3.2 Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie de marché..	97
1.4 Les principaux acteurs du tourisme en Algérie	97

Table des matières

1.4.1 Le ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA).....	97
1.4.2 Les Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya (DTA)	98
1.4.3 Autres acteurs concernés ou impliqués	98
1.5 Les atouts touristiques en Algérie	98
1.5.1 Les potentialités Naturelles	98
1.5.2 Les ressources artistiques, culturelles et du patrimoine historique	99
1.6 La réglementation des zones de montagne en Algérie	100
1.7 Les obstacles du développement touristique en Algérie	101
1.7.1 Les obstacles d'ordre Financier.....	101
1.7.2 Les obstacles d'ordre politique.....	101
1.7.3 Les obstacles d'ordre économique	101
1.7.4 Les obstacles d'ordre Foncier.....	102
1.7.5 Les obstacles d'ordre social	102
Section 02 : présentation de territoire de la recherche	103
Introduction	103
2.1 La wilaya de Tizi-Ouzou.....	103
2.1.1 Situation géographique.....	103
2.1.2 Les potentialités patrimoniales	103
2.2 La willaya de Bejaia	108
2.2.1 Situation géographique.....	108
2.2.2 Les potentialités patrimoniales.....	108
2.3 La destination touristique Lac Vert	113
2.4 Présentation de la méthodologie d'enquête utilisée	115
2.4.1 Le choix de l'échantillonnage	115
Section 03 : Les résultats d'enquête.....	116
3.1 Présentation des résultats d'enquête	116
3.1.1 Présentation des résultats de questionnaire	116
3.1.2 Présentation des résultats issus de l'entretien.....	126
Conclusion	127
CONCLUSION GENERALE	130
BIBLIOGRAPHIE	V
LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES.....	VI
ANNEXES	VII
TABLE DES MATIERES	VIII

Résumé

La mise en tourisme pose pour l'espace Algérien de nouvelles interrogations d'ordre territorial, économique, social, culturel et politique auxquelles il faudra faire face. Ces dernières décennies, le secteur du tourisme est au centre des préoccupations des pouvoirs publics.

A travers le schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2025, l'Algérie a intégré le tourisme dans sa stratégie globale de développement. Les Zones d'Expansion Touristique et Sites Touristiques quant à elles constituent un outil indéniable sur lequel repose le schéma directeur d'aménagement touristique, ces ZET devraient permettre d'insuffler une dimension nouvelle à la politique touristique locale.

Notre zone d'étude, qui est le Lac Vert des Béni-Ghobri. Présente un environnement favorable en riches potentialités naturelles, en patrimoine historique, arguments majeurs pour la relance et le développement du tourisme en zone de montagne malgré certaines faiblesses.

Mots clés : territoire, aménagement du territoire, tourisme, développement touristique, ZET, destination, attractivité, projet touristique.

Abstract

Tourism development cause to the Algerian space new questions of territorial, economic, social, cultural and policy that need to be faced. In recent decades, the tourism sector is a major concern of public authorities.

Through the national development plan of the territory on the horizon 2025; Algeria has integrated tourism into its overall development strategy; Expansion of areas and Landmark as to they constitute an undeniable tool on the diagram tourism development director; these (ZTS expected to breathe new dimension to the local tourism policy,

Our study area, which the Green Lake of Béni-Ggobri, presents a favorable environment with rich natural potentials and historical heritage, major arguments for the revival and development of tourism in mountain areas despite certain weaknesses.

Keywords : Territory, territory development, tourism, tourism development, ZET, destination, attractiveness, tourism project.